

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, November 18, 2024

The Standing Senate Committee on Human Rights met with videoconference this day at 5:06 p.m. [ET] to examine such issues as may arise from time to time relating to human rights generally.

Senator Salma Ataullahjan (Chair) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good afternoon, honourable senators. I am Salma Ataullahjan, a senator from Toronto and chair of this committee. Today, we are conducting a public hearing of the Standing Senate Committee on Human Rights. I would invite my honourable colleagues to introduce themselves.

Senator Bernard: I'm Wanda Thomas Bernard, a senator from Nova Scotia, Mi'kmaq territory. I am the deputy chair of the committee.

Senator Arnot: Good evening. I'm David Arnot, a senator from Saskatchewan. I live in Saskatoon, which is in the heart of Treaty 6 territory, the homeland of the Métis.

Senator Osler: I'm Flordeliz (Gigi) Osler, a senator from Treaty 1 territory, the original lands of the Anishinaabeg, Oji-Cree, Dakota and Dene peoples and the homeland of the Red River Métis.

Senator Muggli: I'm Tracy Muggli, a senator from Saskatchewan. Like Senator Arnot, I am from the heart of Treaty 6 territory, homeland of the Métis.

The Chair: Welcome, senators, and all those who are following our deliberations. Today, we will be continuing our study of aging out of foster care under its general order of reference.

Before we welcome our witnesses, I want to provide a content warning for this meeting. The sensitive topics covered today may be triggering for some people in the room with us as well as those watching and listening to the broadcast. Mental health support for all Canadians is available by phone and text at 988. Senators and parliamentary employees are also reminded that the Senate's Employee and Family Assistance Program is available to them and offers short-term counselling for both personal and work-related concerns, as well as crisis counselling.

This afternoon, we shall have three panels. In each panel, we shall hear from the witnesses, and then senators around the table will have a question-and-answer session.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 18 novembre 2024

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, avec vidéoconférence, à 17 h 6 (HE), pour examiner les questions qui pourraient survenir concernant les droits de la personne en général.

La sénatrice Salma Ataullahjan (présidente) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Bonjour, honorables sénateurs et sénatrices. Je suis Salma Ataullahjan, sénatrice de Toronto et présidente du comité. Aujourd'hui, nous tenons une audience publique du Comité sénatorial permanent des droits de la personne. J'invite mes honorables collègues à se présenter.

La sénatrice Bernard : Je suis Wanda Thomas Bernard, sénatrice de la Nouvelle-Écosse, territoire mi'kmaq. Je suis la vice-présidente du comité.

Le sénateur Arnot : Bonsoir. Je suis David Arnot, sénateur de la Saskatchewan. Je vis à Saskatoon, qui est au cœur du territoire visé par le Traité n° 6, la patrie des Métis.

La sénatrice Osler : Je suis Flordeliz (Gigi) Osler, sénatrice du territoire visé par le Traité n° 1, les terres d'origine des Anishinaabek, des Oji-Cris, des Dakotas et des Dénés et la patrie de la nation métisse de la Rivière Rouge.

La sénatrice Muggli : Je suis Tracy Muggli, sénatrice de la Saskatchewan. Comme le sénateur Arnot, je viens du cœur du territoire visé par le Traité n° 6, patrie des Métis.

La présidente : Je vous souhaite la bienvenue, sénateurs et sénatrices, ainsi qu'à tous ceux qui suivent nos délibérations. Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude sur la vie après la famille d'accueil au titre de son ordre de renvoi général.

Avant d'accueillir nos témoins, j'ai une mise en garde à faire pour la réunion. Les sujets sensibles abordés aujourd'hui peuvent raviver des souvenirs éprouvants pour certaines personnes dans la salle, ainsi que les observateurs et les téléspectateurs. Un service de soutien en santé mentale est offert à tous les Canadiens par téléphone et par message texte; il suffit de composer le 988. Je rappelle également aux sénateurs et aux employés parlementaires qu'ils disposent du Programme d'aide aux employés et à la famille du Sénat, qui leur offre un service de counselling à court terme pour les problèmes personnels et professionnels, ainsi qu'un service de counseling en cas de crise.

Cet après-midi, nous recevrons trois groupes de témoins. Dans chaque groupe, nous entendrons les témoins, puis les sénateurs autour de la table auront une période de questions et de réponses.

I will now introduce our first panel. Our witnesses have been asked to make a five-minute opening statement. With us, via video conference, from the Manitoba Advocate for Children and Youth's Office, please welcome Sherry Gott, Advocate for Children and Youth; and, via video conference, from the Office of the New Brunswick Child and Youth Advocate, please welcome Kelly Lamrock, Child and Youth Advocate.

I will now invite Ms. Gott to make her presentation, to be followed by Mr. Lamrock.

Sherry Gott, Advocate for Children and Youth, Manitoba Advocate for Children and Youth's Office: Good afternoon. I am in Treaty 1 territory in Winnipeg. Honourable members, thank you for inviting me to contribute to your study on aging out of foster care.

As the Advocate for Children and Youth in Manitoba, the province with the highest rates of child removal and out-of-home placements in Canada, I am very grateful for the opportunity to share some insights based upon the Manitoban context and to amplify the voices of Manitoban youth with lived experiences.

I want to begin by providing some context for my remarks today. In Manitoba, as with the rest of Canada, many of the issues that children in care face stem directly from the persistent colonial structures and policies in which the child welfare system is firmly rooted and which ensure the continuation of structural inequities and systemic racism. This includes Canada's ongoing failure to provide basic resources to Indigenous peoples in the areas of adequate housing, water, income, education, health and healing services.

It is not a coincidence that Indigenous children and youth are vastly over-represented in the child welfare system across the country. In Manitoba, 91% of children in government care are First Nations, Metis or Inuit. Close to one third of all First Nations children in Manitoba spend time in care during their childhood. The widespread removal of Indigenous children from their families is a grave injustice that in many ways mirrors both the practices and the outcomes of the residential school system and the Sixties Scoop.

My office has had the privilege of speaking to many young people who have spent time in government care, most recently in a project led by youth themselves. Their collective testimony reveals deeply concerning patterns. Many of the young people we have heard from have described the anguish of being separated from their siblings, their cultures and their identities. Many have been subjected to neglect, abuse, exploitation and

Je vais maintenant présenter notre premier groupe de témoins. Nous avons demandé à nos témoins de présenter une déclaration liminaire de cinq minutes. Par vidéoconférence, veuillez accueillir Sherry Gott, protectrice des enfants et des jeunes, du Bureau du protecteur des enfants et des jeunes du Manitoba; et, par vidéoconférence, souhaitons la bienvenue à Kelly Lamrock, défenseur des enfants et de la jeunesse, du Bureau du défenseur des enfants et de la jeunesse du Nouveau-Brunswick.

J'invite maintenant Mme Gott à présenter son exposé, qui sera suivi de celui de M. Lamrock.

Sherry Gott, protectrice des enfants et des jeunes, Bureau du protecteur des enfants et des jeunes du Manitoba : Bonjour. Je me trouve dans le territoire visé par le Traité n° 1 à Winnipeg. Honorables sénateurs et sénatrices, merci de m'avoir invitée à contribuer à votre étude sur la vie après la famille d'accueil.

En tant que protectrice des enfants et des jeunes au Manitoba, la province ayant le taux le plus élevé de retrait d'enfants et de placements extérieurs au Canada, je suis très reconnaissante d'avoir l'occasion de vous présenter des observations fondées sur le contexte manitobain et d'amplifier la voix des jeunes Manitobains qui ont une expérience vécue.

Pour commencer, je veux situer mes commentaires d'aujourd'hui en contexte. Au Manitoba, comme dans le reste du Canada, bon nombre des enjeux auxquels les enfants en foyer d'accueil font face découlent directement des structures et des politiques coloniales persistantes dans lesquelles le système de protection de l'enfance est solidement ancré et assure le maintien des iniquités structurelles et du racisme systémique. Cela comprend l'échec permanent du Canada de fournir des ressources de base aux populations autochtones dans les domaines du logement adéquat, de l'eau, du revenu, de l'éducation, de la santé et des services de guérison.

Ce n'est pas une coïncidence si les enfants et les jeunes Autochtones sont largement surreprésentés dans le système de protection de l'enfance dans l'ensemble du pays. Au Manitoba, 91 % des enfants pris en charge par le gouvernement sont des membres des Premières Nations, des Métis ou des Inuits. Près du tiers de tous les enfants issus des Premières Nations au Manitoba passeront du temps en foyer d'accueil à un moment de leur enfance. Le retrait généralisé des enfants autochtones de leur famille constitue une injustice grave qui, à bien des égards, imite les pratiques et les résultats du système de pensionnats et de la rafle des années 1960.

Mon bureau a eu le privilège de discuter avec de nombreux jeunes que le gouvernement a pris en charge pendant un certain temps, dont récemment dans un projet dirigé par des jeunes eux-mêmes. Leur témoignage collectif reflète des modèles très préoccupants. Bon nombre des jeunes que nous avons entendus ont décrit l'angoisse d'être séparés des membres de leur fratrie, de leur culture et de leur identité. Un grand nombre d'entre eux

trafficking at the hands of their foster parents. For many who raised concerns about their placements to their social workers, follow-up was either slow, inadequate or non-existent. As one youth explained, "Child welfare is just another form of generational trauma."

Most youth we have spoken to expressed not having the supports and resources they needed while in care, and many felt that their social workers were unreliable and did not care about them. The large majority also expressed that their time in the child welfare system did not adequately prepare them for adulthood.

In Manitoba, except in special circumstances, youth age out of care when they turn 18. This legal designation of adulthood often fails to align with a young person's readiness and ability to navigate adult responsibilities, particularly for youth with cognitive disabilities. One youth, who sadly died this past July, explained their experience like this: "They didn't teach us anything — no life skills. They basically threw all the kids out and said, 'There you go; there's your life.' You know nothing. You have no education, and you have no money, nothing for you to live your life. It's horrible."

Hundreds of youth age out of care in Manitoba every year. Some have their files immediately closed, whether they are prepared for it or not. About 75% of youth who age out of care in Manitoba are eligible to receive support from the child welfare system until their twenty-first birthday in the form of AYAs, or Agreements with Young Adults. However, many are not even made aware of this option, while others decide to actively terminate their involvement with the child welfare system because of their negative experiences with it. For those youth who are on AYAs, some are unable to adequately follow through with what is expected of them for their funding to continue, while others have characterized the financial support they receive as insufficient to meet their basic needs.

We also know that Manitoba's independent living program for youth aging out of care is rife with problems. Not only are there more kids aging out of care than there are independent living places, but many of the programs are also for profit and do not include accountability or outcome measures. One youth had this to say about it: "Independent living was probably the worst experience of my life because the set budget didn't cover rent, didn't cover food, and it didn't cover bills. There was

ont été victimes de négligence, de mauvais traitements, d'exploitation et de trafic de la part de leurs parents d'accueil. Pour les nombreuses personnes qui ont fait part de leurs préoccupations concernant leur placement à leur travailleur social, le suivi a été soit lent, soit inadéquat, soit inexistant. Comme un jeune l'a expliqué, « la protection de l'enfance n'est qu'une autre forme de traumatisme générationnel ».

La plupart des jeunes à qui nous avons parlé ont dit qu'ils n'avaient pas les mesures de soutien et les ressources dont ils avaient besoin lorsqu'ils étaient en famille d'accueil, et un grand nombre d'entre eux estimaient que leurs travailleurs sociaux étaient peu fiables et ne se souciaient pas d'eux. La grande majorité d'entre eux ont également exprimé que le temps qu'ils ont passé dans le système de protection de l'enfance ne les avait pas adéquatement préparés à la vie adulte.

Au Manitoba, sauf dans des circonstances spéciales, les jeunes cessent d'être pris en charge à leurs 18 ans. Cette désignation légale de l'âge adulte ne s'aligne souvent pas avec l'état de préparation des jeunes et leur capacité de se retrouver avec des responsabilités adultes, surtout pour les jeunes aux prises avec des déficiences cognitives. Un jeune, malheureusement décédé en juillet dernier, a expliqué son expérience comme suit : « Ils ne nous enseignaient rien. Aucune compétence de vie. Ils jetaient essentiellement tous les enfants à la rue et disaient : "Allez-y, voici votre vie." Vous ne savez rien. Vous n'avez aucune éducation et vous n'avez pas d'argent, rien qui puisse vous sauver la vie. C'est horrible. »

Des centaines de jeunes cessent d'être pris en charge au Manitoba chaque année. Pour certains d'entre eux, leur dossier est fermé immédiatement, qu'ils y soient ou non préparés. Environ 75 % des jeunes qui cessent d'être pris en charge au Manitoba sont admissibles à du soutien du système de protection de l'enfance jusqu'à leur vingt et unième anniversaire, sous forme d'accords avec de jeunes adultes, ou AYA. Cependant, nombre d'entre eux ne sont même pas au courant de cette option, alors que d'autres décident de mettre activement fin à leur participation au système de protection de l'enfance à cause des expériences négatives qu'ils ont connues avec celui-ci. Pour ces jeunes qui ont un accord avec de jeunes adultes, certains ne sont pas à même de donner adéquatement suite à ce qui est attendu d'eux pour que leur financement se poursuive, alors que d'autres ont dit que le soutien financier qu'ils reçoivent ne suffit pas à répondre à leurs besoins élémentaires.

Nous savons également que le programme manitobain d'aide à l'autonomie pour les jeunes qui cessent d'être pris en charge regorge de problèmes. Non seulement il y a plus d'enfants qui sortent de la prise en charge qu'il y a de lieux de vie autonome, mais bon nombre des programmes sont aussi à but lucratif et ne comprennent aucune forme de responsabilisation ni mesure des résultats. Un jeune s'est exprimé ainsi à propos du programme : « La vie autonome était probablement la pire expérience de ma

zero responsibility from my agency on any of those fronts. I had to find and fend for that stuff myself.”

As I’m sure honourable senators are aware, youth who have aged out of care have notably compromised life outcomes compared to their peers who had never been in care. In Winnipeg, at least 50% of houseless people have been involved with the child welfare system, with two thirds becoming houseless within the first year of aging out of care. The majority of young people who age out of care in Manitoba also live below the poverty line, with approximately 66% ending up on social assistance one year after aging out of care.

But there is hope. I would invite honourable senators to take a look at the Memengwaa Program from Shawenim Abinoojii Inc. in Manitoba, which has been highly successful in supporting Indigenous youth in and aging out of care because it provides services and supports that are culturally appropriate and holistic.

I dream of a world in which we all work toward developing systems and services that help keep families together wherever possible. I dream of a Canada that is guided by equitable national standards for the provision of supports and services for children and youth who do end up in care. And I dream of a society in which youth in care do not age out, but are instead provided with the same level of comprehensive care and unconditional support that their peers who are not in care receive.

[Indigenous language spoken]. Thank you for letting me share with you today.

The Chair: Thank you. Mr. Lamrock?

Kelly A. Lamrock, Child and Youth Advocate, Office of the New Brunswick Child and Youth Advocate: Thank you, senator, and good evening, honourable senators.

I want to first congratulate this committee for taking this issue on. These are often neglected and forgotten voices. At any given time in New Brunswick, we have approximately 800 to 1,000 children in care. In terms of the Minister of Social Development, as a former minister myself, I know what an awesome responsibility that is.

One of the things that our office has recently made clear — and this is not atypical in Canada — in New Brunswick, until recent amendments, the government had no obligation to know what was going on with kids in its care. If you asked the Department of Social Development here how many children in

vie, parce que le budget établi ne couvrait pas le loyer, le prix des aliments et les factures. Mon agence n’assumait aucune responsabilité dans ces domaines. J’ai dû trouver ces choses et me débrouiller moi-même. »

Comme les honorables sénateurs le savent sûrement, les jeunes qui ont cessé d’être pris en charge ont des résultats nettement moins bons que leurs pairs qui n’ont jamais été placés en famille d’accueil. À Winnipeg, au moins 50 % des personnes sans abri ont été placées dans le système de protection de l’enfance, et les deux tiers se retrouvent sans-abri dans la première année suivant la fin de la prise en charge. La majorité des jeunes qui cessent d’être pris en charge au Manitoba vivent également en deçà des seuils de pauvreté, et environ 66 % finissent par bénéficier de l’aide sociale un an après la fin de la prise en charge.

Mais il y a de l’espérance. J’invite les honorables sénateurs à examiner le programme Memengwaa, de Shawenim Abinoojii Inc., au Manitoba, qui a réussi à aider des jeunes Autochtones en foyer d’accueil et d’autres qui sortaient des foyers d’accueil, car il offre des services et des mesures de soutien adaptés à la culture et holistiques.

Je rêve d’un monde où nous travaillons tous à l’élaboration de systèmes et de services qui aident à garder les familles ensemble, dans la mesure du possible. Je rêve d’un Canada guidé par des normes nationales équitables pour la fourniture de mesures de soutien et de services destinés aux enfants et aux jeunes qui se retrouvent dans des foyers d’accueil. Et je rêve d’une société où les jeunes pris en charge ne cessent pas de l’être, mais se voient plutôt offrir le même niveau de soins complets et de soutien inconditionnel que celui que leurs pairs qui ne sont pas pris en charge reçoivent.

[La sénatrice s’exprime en langue autochtone.] Merci de m’avoir permis de m’exprimer aujourd’hui.

La présidente : Merci. Monsieur Lamrock, vous êtes prêt?

Kelly A. Lamrock, défenseur des enfants et de la jeunesse, Bureau du défenseur des enfants et de la jeunesse du Nouveau-Brunswick : Merci, madame la sénatrice, et bonsoir, honorables sénateurs et sénatrices.

Je tiens d’abord à féliciter le comité d’avoir pris cette question en main. Ces voix sont souvent laissées pour compte et oubliées. À toute période donnée au Nouveau-Brunswick, nous comptons environ 800 à 1 000 enfants en foyer d’accueil. En ce qui concerne le ministre du Développement social, étant moi-même ancien ministre, je sais à quel point il s’agit d’une énorme responsabilité.

L’une des choses que notre bureau a exprimées clairement ces derniers temps — et ce n’est pas atypique au Canada — au Nouveau-Brunswick, jusqu’à de récents amendements, le gouvernement n’avait aucune obligation de savoir ce qui se passait avec les enfants sous sa garde. Si vous demandiez au

their care are homeless, how many are in difficulty with the court system, how many go on to post-secondary education and how many are on partial-day plans in high school, they did not know. Amazingly, a reasonably competent parent would know that about their child or someone would call the Department of Social Development. I think that speaks to how often the government does not take this charge as seriously as they need to.

Our office recently completed a report called *Through Their Eyes: The Lives of Children and Youth Living in the Care of the Province* in which we interviewed about 200 children who had experienced the care system. I think one thing I would try and transmit to you is how much a child's world tends to shrink, especially when they're going through traumatic situations. What we heard was not lofty demands on government but simple things to be heard and remembered the way children should be when they have loving and caring parents. The things that we heard most often are things like being told in the middle of the night you had been bureaucratically shuffled to a new home and you had to gather everything in a garbage bag and move for the third time, children who had to change schools and didn't have their education plan carry over and didn't even have time to say goodbye to their favourite teacher, or children who were bureaucratically moved to a different group home and suddenly couldn't keep their spot on the school basketball team or lost their role in the school play. It was that frustration of not being heard that was the greatest thing. Government bureaucracy is not always built to respond to the needs of children in real time. That is an ongoing challenge that we've detailed in a number of reports.

One thing we heard loud and clear when we interviewed those hundreds of kids from the care system, though, was that one of the scariest times, as my colleague from Manitoba just told you, is that period leaving care and launching into adulthood. I would invite senators to think of when we were all that age, when you're somewhere between a kid and a grown-up. I went off to university. I wasn't done being parented. I relied on my parents for advice, for counsel, for budgeting, for emergency assistance and for temporary housing, all those things that we often rely on and take for granted what it is to have a family who helps us with that transition.

Kids coming out of care are vastly over-represented in terms of the number of kids who don't complete high school and wind up in the criminal justice system and tragically with

ministère du Développement social combien d'enfants sous ses soins étaient sans-abri, combien avaient des démêlés avec le système judiciaire, combien suivaient des études postsecondaires et combien avaient des plans de demi-journées à l'école secondaire, il ne le savait pas. Étonnamment, un parent raisonnablement compétent saurait ces choses à propos de son enfant, sinon quelqu'un appellerait le ministère du Développement social. Je pense que cela montre à quel point le gouvernement ne prend pas cette charge aussi au sérieux qu'il le devrait.

Notre bureau a récemment terminé un rapport intitulé *À travers leurs yeux : La vie des enfants et des jeunes pris en charge par la province*, dans le cadre duquel nous avons interrogé environ 200 enfants qui avaient fait l'expérience du système d'accueil. Je pense qu'une chose que j'essayerais de vous transmettre, c'est la mesure dans laquelle le monde d'un enfant a tendance à rétrécir, surtout lorsqu'il vit des situations traumatisantes. Ce que nous avons entendu, ce sont non pas des exigences élevées à l'égard du gouvernement, mais des choses simples à entendre et nous nous sommes souvenus de ce que les enfants devraient être lorsqu'ils ont des parents aimants et attentionnés. Nous avons entendu le plus souvent des histoires, comme se faire dire au milieu de la nuit que vous avez été transféré par la bureaucratie dans une nouvelle maison et que vous devez tout mettre dans un sac de poubelle et déménager pour la troisième fois; des enfants qui ont dû changer d'école, dont le plan d'éducation n'a pas suivi, et qui n'ont même pas eu le temps de dire au revoir à leur enseignant préféré; ou des enfants qui, à cause de la bureaucratie, ont été déplacés dans un foyer de groupe différent, et qui, soudainement, n'ont pas pu garder leur place dans l'équipe de basketball de l'école ou ont perdu leur rôle dans la pièce de théâtre de l'école. Ce qui ressortait surtout, c'était cette frustration de n'avoir pas été entendu. La bureaucratie du gouvernement n'est pas toujours faite pour répondre aux besoins des enfants en temps réel. C'est un autre défi continu que nous avons décrit dans un certain nombre de rapports.

Toutefois, une chose que ces centaines d'enfants dans le système d'accueil nous ont exprimée très clairement lorsque nous les avons interrogés, c'était que l'une des périodes les plus effrayantes, comme ma collègue du Manitoba vient de vous le dire, est le moment de la sortie de la prise en charge et de l'entrée dans l'âge adulte. J'invite les sénateurs à se rappeler lorsqu'ils avaient tous cet âge, ce moment entre l'enfance et l'âge adulte. Je suis parti à l'université. Je n'avais pas fini d'être élevé. Je comptais sur mes parents pour des avis, des conseils, le budget, de l'aide d'urgence et un logement temporaire, toutes ces choses sur lesquelles nous comptions souvent, et nous tenons pour acquis ce que représente le fait d'avoir une famille qui nous aide à faire cette transition.

Les enfants qui cessent d'être pris en charge sont grandement surreprésentés pour ce qui est du nombre d'enfants qui ne terminent pas l'école secondaire et se retrouvent dans le système

homelessness. I think that very vulnerable period of leaving presents one of the great opportunities for the federal government to make a real difference. I know this is a provincial responsibility, but one thing the federal government does have is the power to make transfers to individuals. There could be no better investment than making sure that children in care have a predictable set of benefits, ones that aren't bureaucratically means-tested to the point of discouraging them from going on but actually responds in a timely way to their real needs.

The suggestions I would make are to focus on that power to make transfers to individuals.

One suggestion is just attacking that time somewhere around age 15 or 16 when children age out of care and making sure there are transitional funding supports that can be counted on. Registered savings plans that are specifically designed for the needs of kids in care in which the government makes contributions early and matches throughout their young adulthood to age 25 is a model that has worked in some U.S. states. Pennsylvania had great success with a program, even one raised through private funding.

Legislation that makes sure the children can keep their benefits and savings from some of their benefits like the Child Tax Credit and others would be an excellent amendment. Right now, those are often used by provincial governments to subsidize their expenditures and obligations to their kids rather than preserving them for the children. Making sure the children can keep their own benefits is a model that many federal governments have looked at. I would encourage you to look at the same.

Transitional supports to prevent poverty and homelessness are also good. We know that housing first is essential. You cannot plan for a future if you're struggling to meet your day-to-day needs. Housing supports that allow children exiting care to establish a first residence through rental supports would be a tremendous way to assist children during that vital transition time.

Programs specifically designed, whether through the Canada Student Loan Program or others, for education and training — something we have cited the government for. I think they are getting better in New Brunswick, but it is a common problem. The kind of bureaucratic means-testing the kids in care go through when they are asked when trying to plan for post-secondary education is sometimes excessive. We are very focused on the cost of helping a child in care pay for

de justice pénale et, tragiquement, dans l'itinérance. Je pense que cette période très vulnérable du départ présente l'une des plus grandes occasions pour le gouvernement fédéral de vraiment changer la donne. Je sais qu'il s'agit d'une responsabilité provinciale, mais le gouvernement fédéral a le pouvoir de faire des transferts aux particuliers. Il n'y a pas de meilleur investissement que celui qui vise à s'assurer que les enfants en foyer d'accueil bénéficient d'un ensemble prévisible d'avantages, qui ne sont pas soumis à des critères bureaucratiques axés sur les ressources au point de les décourager de continuer leur chemin, mais qui répondent en temps opportun à leurs besoins réels.

Mes suggestions sont de se concentrer sur ce pouvoir de faire des transferts aux particuliers.

Une suggestion consiste à s'attaquer à cette période, vers l'âge de 15 ou 16 ans, lorsque les enfants sortent de la prise en charge, et de s'assurer qu'ils peuvent compter sur des mesures de soutien de financement transitoires. Les régimes d'épargne enregistrés conçus spécialement pour les besoins des enfants en foyer d'accueil, dans lesquels le gouvernement verse des cotisations dès le début et tout au long de leur vie de jeune adulte, jusqu'à l'âge de 25 ans, est un modèle qui a fonctionné dans certains États américains. La Pennsylvanie a connu un grand succès avec un programme, même s'il était constitué de fonds privés.

Une loi veillant à faire en sorte que les enfants puissent conserver leurs prestations et leurs économies découlant de certaines de leurs prestations, comme le crédit d'impôt pour enfants et d'autres seraient un excellent amendement. En ce moment, celles-ci sont souvent utilisées par les gouvernements provinciaux pour subventionner leurs dépenses et leurs obligations à l'endroit de leurs enfants plutôt que d'être réservées pour les enfants. S'assurer que les enfants peuvent conserver leurs propres prestations est un modèle que de nombreux gouvernements fédéraux ont envisagé. Je vous encourage à faire la même chose.

Les mesures de soutien transitoire pour prévenir la pauvreté et l'itinérance fonctionnent également. Nous savons que l'approche Logement d'abord est essentielle. Vous ne pouvez planifier l'avenir si vous avez du mal à répondre à vos besoins quotidiens. Des mesures de soutien qui permettent aux enfants qui cessent d'être pris en charge d'établir une première résidence à l'aide d'une aide au logement seraient un moyen formidable de les aider pendant cette période de transition essentielle.

Des programmes conçus spécialement, que ce soit par l'intermédiaire du Programme canadien de prêts aux étudiants ou d'autres, pour l'éducation et la formation... c'est ce que nous avons demandé au gouvernement. Je pense qu'ils s'améliorent au Nouveau-Brunswick, mais c'est un problème courant. Le type d'évaluation bureaucratique des ressources que subissent les enfants pris en charge lorsqu'on leur demande de planifier leurs études postsecondaires est parfois excessif. Nous nous

post-secondary education without looking at the costs of making that difficult or erecting one more bureaucratic barrier. In fact, if you look at the costs of homelessness and other things that many kids in care enter into, we should be rolling out the red carpet, frankly, for children exiting the care system and going to that kind of system. Having an easy, predictable way, whether through a non-repayable bursary or other means, that kids in care can count upon to know that post-secondary education is covered and there is a light at the end of the tunnel if they work and apply themselves would be excellent programs.

I would encourage this committee to look at the groups who are over-represented in care. As my colleague said, those are First Nations and Aboriginal Canadians. Also, children with disabilities are vastly over-represented. Because of the lack of supports, we actually sometimes see parents signing their rights over to the provincial government simply so those kids can get the help they need. Support for community-based programs and mental health, as well as supports for First Nations — ones that actually provide funds without strings to First Nations' government, not ones that generate endless reports that nobody reads for a few dollars — would be some of the best ways to help the groups that are over-represented in care.

I think that power to make transfers to individuals is the best lever the federal government has. The time I would recommend to you is that vulnerable time when children are leaving care and making sure the entire weight of adulthood doesn't fall on their shoulders before they are ready and that there are supports that are predictable, they can count on and that are not subject to excessive bureaucratic means-testing.

With that, I thank the committee for its time.

The Chair: Thank you for your presentation.

We will now proceed to questions from senators. Colleagues, you have five minutes for your questions, which includes the answers. We will try to keep to the time.

Senator Arnot: Thank you to the witnesses for coming today. I have a question for both witnesses, and I would like them to address a few issues.

This has been a longstanding problem that has been identified by you and others. We're hearing that we need to see transitional housing programs and wraparound supports for students in provinces. I think this is an area that our committee might look into in more detail or perhaps make recommendations about. Do

concentrons beaucoup sur ce qu'il en coûte d'aider un enfant pris en charge dans ses études postsecondaires sans nous préoccuper du coût associé à la difficulté ou à l'érection d'un obstacle bureaucratique supplémentaire. En fait, si vous regardez les coûts de l'itinérance et d'autres choses qui attendent de nombreux enfants en foyer d'accueil, nous devrions déployer le tapis rouge, bien franchement, pour les enfants qui sortent du système de prise en charge et qui se tournent vers ce type de système. Si les enfants pris en charge pouvaient compter sur un moyen facile et prévisible, que ce soit à l'aide d'une bourse non remboursable ou autrement, pour savoir que les études postsecondaires sont couvertes et qu'il y a une lumière au bout du tunnel s'ils travaillent et s'appliquent, on aurait là d'excellents programmes.

J'encourage le comité à se pencher sur les groupes qui sont surreprésentés dans les foyers d'accueil. Comme ma collègue l'a dit, ce sont les membres des Premières Nations et les Canadiens autochtones. De plus, les enfants handicapés sont largement surreprésentés. À cause du manque de soutien, nous voyons parfois des parents céder leurs droits au gouvernement provincial simplement pour que ces enfants puissent obtenir l'aide dont ils ont besoin. Le soutien des programmes communautaires et de la santé mentale, ainsi que le soutien offert aux Premières Nations — les initiatives qui fournissent des fonds sans attaché au gouvernement des Premières Nations, pas celles qui génèrent des rapports infinis que personne ne lit en échange de quelques dollars — seraient parmi les meilleurs moyens d'aider les groupes surreprésentés dans les foyers d'accueil.

Je pense que le pouvoir de faire des transferts aux particuliers est le meilleur levier à la disposition du gouvernement fédéral. Je vous recommanderais d'étudier cette période de vulnérabilité lorsque les enfants quittent les soins et de vous assurer que tout le poids de la vie adulte ne repose pas sur leurs épaules avant qu'ils soient prêts, et qu'il existe des mesures de soutien prévisibles sur lesquelles ils peuvent compter, qui ne font pas l'objet d'une évaluation bureaucratique excessive des ressources.

Sur ce, je remercie le comité de son temps.

La présidente : Merci de votre exposé.

Nous allons maintenant passer aux questions des sénateurs. Chers collègues, vous aurez cinq minutes pour vos questions, et cela comprend la réponse. Nous essaierons de nous en tenir au temps imparti.

Le sénateur Arnot : Je remercie les témoins d'être venus aujourd'hui. J'ai une question pour les deux témoins, et j'aimerais qu'ils abordent quelques aspects.

C'est un problème de longue date que vous et d'autres avez reconnu. Nous entendons dire qu'il doit y avoir des programmes de logement transitoire et des services de soutien globaux pour les étudiants des provinces. Je pense que c'est un domaine sur lequel notre comité pourrait se pencher plus en détail ou

you know any best models? I know, Mr. Lamrock, you mentioned one of the states in the United States, but where are the best models to do this? It's fundamentally wrong to push young people out onto the street. We know that; the case has been made. What are the barriers to implementing those kinds of programs? You've seen them all, I'm sure, both in Manitoba and New Brunswick. What suggestions would you have for us? I know Mr. Lamrock has been quite strong on the power to make transfers to individuals. Maybe you can amplify how that works and why you think it is one of the best recommendations we can make.

Mr. Lamrock: Senator, I've seen this experience not only as a minister before I was an advocate but also as a parent. My oldest daughter, Sarah, joined our family when she was 14 from the care system. Watching her go through some of those transition programs, even with the support she had, was interesting to me.

Anything that is easily accessible is extremely important. For instance, if there can be established savings accounts that are set up beforehand that a child is able to access that matches funds — that was the Pennsylvania program. They actually did it through private donations, as sometimes these things are in the states with their approach to social safety nets. They found a tremendous decrease in homelessness and dropout rates simply by making sure children could develop savings in their own time.

I do think some kind of a direct transfer for education is important. There is a myriad of programs now, some of which are complex. The part that stays with me was when Sarah came upstairs and said, "Kelly, I don't know how to answer this question. They're asking me if I am in the care of the Minister of Social Development." It was funny, because I was the Minister of Social Development at the time, but the question didn't mean that. There were so many forms and so many different programs.

When I taught at St. Thomas, we were one of the universities with the highest number of first-generation students in the country. We created a program that had a guaranteed minimum scholarship if your marks were at a certain threshold. For kids coming from backgrounds where post-secondary education isn't usually traditional, guaranteed funding and a clear goal to work toward made a tremendous difference.

I think those two are absolutely essential. I know there are about 20 U.S. states that also have legislation allowing children to bank their benefits in a savings account; it's supported that

peut-être formuler des recommandations. Connaissez-vous des modèles exemplaires? Je sais, monsieur Lamrock, que vous avez mentionné un des États américains, mais quels sont les meilleurs modèles pour le faire? Il est fondamentalement inacceptable de pousser les jeunes à la rue. Nous le savons; les arguments ont été présentés. Quels sont les obstacles à la mise en œuvre de ces types de programmes? Vous les avez tous vus, j'en suis sûr, au Manitoba et au Nouveau-Brunswick. Quelles suggestions avez-vous pour nous? Je sais que M. Lamrock a beaucoup insisté sur le pouvoir de faire des transferts aux particuliers. Vous pouvez peut-être en dire plus sur ce fonctionnement et expliquer pourquoi vous pensez qu'il s'agit d'une des meilleures recommandations que nous pouvons faire.

M. Lamrock : Sénateur Arnot, j'ai vu cette expérience non seulement comme ministre, avant d'être défenseur des droits, mais aussi en tant que parent. Ma fille aînée, Sarah, s'est jointe à notre famille lorsqu'elle avait 14 ans; elle venait du système de foyers d'accueil. J'ai trouvé intéressant de la regarder naviguer dans certains de ces programmes de transition, même avec le soutien qu'elle a reçu.

Tout ce qui est facilement accessible est extrêmement important. Par exemple, si l'on peut établir à l'avance des comptes d'épargne auxquels un enfant peut accéder, qui fournissent des fonds de contrepartie... C'était le programme de la Pennsylvanie. Elle l'a fait à l'aide de dons privés, comme le font parfois les États, avec leur approche à l'égard des filets de sécurité sociale. Ils ont constaté une diminution énorme de l'itinérance et des taux de décrochage simplement en s'assurant que les enfants pouvaient épargner à leur propre rythme.

Je pense qu'un certain type de transfert direct pour l'éducation est important. Il existe maintenant une myriade de programmes, dont certains sont complexes. Je n'oublierai jamais le moment où Sarah est arrivée à l'étage et a dit : « Kelly, je ne sais pas comment répondre à cette question. Ils me demandent si je suis prise en charge par le ministre du Développement social. » C'était drôle, car j'étais ministre du Développement social à l'époque, mais ce n'est pas ce que la question voulait dire. Il y avait tellement de formulaires et tellement de programmes différents.

Lorsque j'enseignais à St. Thomas, nous étions l'une des universités comptant le plus grand nombre d'étudiants de première génération au pays. Nous avons créé un programme qui offrait une bourse minimum garantie aux étudiants dont les notes atteignaient un certain seuil. Pour les enfants venant de milieux où il n'était pas habituel de faire des études postsecondaires, le financement garanti et un objectif clair à atteindre contribuaient vraiment à changer les choses.

Je pense que ces deux éléments sont absolument essentiels. Je sais qu'environ 20 États américains ont une loi qui permet aux enfants de verser leurs prestations dans un compte d'épargne;

way. I can provide the committee with some of the written examples afterward.

Senator Arnot: Thank you.

Ms. Gott, do you have any comments on that? It's the same question.

Ms. Gott: I talked about the Memengwaa Program here in Winnipeg, which is currently run by an agency. It provides holistic supports to all the children in care. It allows flexibility. There is proper resourcing, staffing and financial programming. It has some of the best outcomes for the children who are attached to that program. There needs to be more of that throughout the systems because that is lacking in the system right now. Children are aging out into homelessness, which is not a good thing.

The Chair: I see we have been joined by another colleague. I would like her to introduce herself.

[*Translation*]

Senator Gerba: Amina Gerba, Rigaud division, Quebec.

[*English*]

Senator Bernard: Thank you to both witnesses.

My first question will be for Ms. Gott. In your very compelling testimony, you reminded us of the residential schools and the Sixties Scoop. We've certainly heard from others that what's been happening with Indigenous children in the child welfare system is a continuation of those; I think that is clearly what you were saying. You were highlighting the multigenerational trauma.

I'd like you to tell us a bit more. You ended on a message of hope because of the program you were identifying in Manitoba — I'm sorry, but I couldn't catch the name of it. Could you tell us a bit more about that program? How does it work? What is so significant about it, and what kinds of differences is it making?

Ms. Gott: It's called Memengwaa. I can send you the outline for it. It is a highly successful program. It actually received a Making the Shift Youth Homelessness Prevention Award here in Manitoba. It's based in Winnipeg. It provides a range of services that are designed to support young people in their path to adulthood and independence. It's been developed to support young people who have been in the child welfare system and are at risk of being homeless. It responds to those needs with relationship-based approaches to service delivery. The team's approach is from a place of humility. They are nonjudgmental. They work with the kids with an open heart, and they work with

c'est ainsi qu'on les aide. Je pourrai par la suite fournir au comité quelques exemples par écrit.

Le sénateur Arnot : Merci.

Madame Gott, avez-vous des commentaires à ce sujet? C'est la même question.

Mme Gott : J'ai parlé du programme Memengwaa ici à Winnipeg, qui est actuellement dirigé par une agence. Il fournit un soutien holistique à tous les enfants pris en charge. Il permet une flexibilité. Il y a des ressources, du personnel et des programmes financiers adéquats. Il produit parmi les meilleurs résultats qui soient pour les enfants associés à ce programme. Il faut plus de ce type de programmes dans l'ensemble des systèmes, car c'est ce qui manque actuellement au système. Les enfants qui cessent d'être pris en charge tombent dans l'itinérance, ce qui n'est pas une bonne chose.

La présidente : Je vois qu'un autre collègue se joint à nous. J'aimerais l'inviter à se présenter.

[*Français*]

La sénatrice Gerba : Amina Gerba, de la division de Rigaud, au Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Bernard : Merci aux deux témoins.

Ma première question s'adresse à Mme Gott. Dans votre témoignage très convaincant, vous nous avez rappelé les pensionnats et la rafle des années 1960. Nous avons certes entendu d'autres personnes nous dire que ce qui s'est passé avec les enfants autochtones dans le système de protection de l'enfance est la continuation de ces événements; je pense que c'est clairement ce que vous disiez. Vous mettez en lumière le traumatisme multigénérationnel.

J'aimerais vous entendre davantage à ce sujet. Vous avez terminé sur un message d'espoir créé par le programme que vous nommiez au Manitoba. Je suis désolée, mais je n'ai pas saisi le nom. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à propos de ce programme? Comment fonctionne-t-il? Qu'est-ce qui est si important dans ce programme, et quelle différence apporte-t-il?

Mme Gott : Le programme s'appelle Memengwaa. Je peux vous en faire parvenir les grandes lignes. C'est un programme qui connaît un grand succès, et qui a même reçu le prix pour la prévention de l'itinérance chez les jeunes de l'initiative Changer de direction au Manitoba. Il est établi à Winnipeg. Il fournit un éventail de services conçus pour soutenir les jeunes dans leur cheminement vers la vie adulte et l'indépendance. Il a été élaboré pour aider les jeunes qui ont été dans le système de protection de l'enfance et qui risquent de se retrouver sans abri. Pour répondre à ces besoins, il se fonde sur des approches à l'égard de la prestation de services axées sur les relations. Les

other organizations in the system. It's a First-Nations-led approach that meets the needs of the youth who are aging out of care during their transition.

Senator Bernard: How long has it been in existence?

Ms. Gott: I think it has been about four years now. I know kids come in there and are provided a home base. They are also provided their own privacy, with supports attached.

Senator Bernard: Thank you.

My next question is for Mr. Lamrock, and it follows my colleague Senator Arnot's question around promising practices. In Nova Scotia — I'm sure you're aware of this — a number of universities and community colleges have a tuition-waiver program. Are you familiar with such programs, and do you feel they could have an impact on youth aging out of care?

Mr. Lamrock: Thank you, senator. I am aware of Nova Scotia's program. I think it is an extremely promising practice.

If there is one thing we've learned about students who are coming from non-traditional backgrounds, for participating in post-secondary education, certainty is a tremendous tool in increasing participation. The more you can make the path clear and predictable that if you work hard and you've earned the kind of marks where you belong, that you'll be there. The more uncertainty you introduce — these are children who have good reason not to be terribly trusting of structures, so everything from very micro programs — if we look at things like in the United States, there are examples of schools started with a charter of actually being open to students from non-traditional backgrounds who themselves promise tuition waivers. Nova Scotia is a good example, as is St. Thomas. We saw a huge increase in students from non-traditional backgrounds by having a guaranteed scholarship program.

I recently did cite the provincial government for — in fact, when we recently did our child protection legislation and amendment, I asked the legislature for it and was successful in getting it — establishing the right to pursue post-secondary education consistent with your abilities as a right. One of the reasons that is so important is before, there was a sense of, "Well, tell me what you want to take. Let's see. We'll have to see what the jobs are in that area." It's the kind of discouragement that parents probably wouldn't do with their own children, and it came from this idea of means-testing being

membres de l'équipe font preuve d'humilité et ne posent aucun jugement. Ils travaillent avec les enfants en leur ouvrant leur cœur et collaborent avec d'autres organisations dans le système. C'est une approche dirigée par les Premières Nations qui répond aux besoins des jeunes qui sortent de la prise en charge pendant leur transition.

La sénatrice Bernard : Depuis combien de temps existe-t-il?

Mme Gott : Je pense que cela fait maintenant quatre ans. Je sais que les enfants y sont accueillis et qu'ils y trouvent un foyer. On leur donne également leur propre vie privée, avec des mesures de soutien.

La sénatrice Bernard : Merci.

Ma prochaine question s'adresse à M. Lamrock, et elle fait suite à la question de mon collègue, le sénateur Arnot, concernant des pratiques prometteuses. En Nouvelle-Écosse — je suis sûre que vous le savez —, un certain nombre d'universités et de collèges communautaires offrent un programme de subvention des frais de scolarité. Êtes-vous au courant de programmes de ce type, et pensez-vous qu'ils pourraient avoir une incidence sur les jeunes qui cessent d'être pris en charge?

M. Lamrock : Merci, sénatrice. Je connais le programme de la Nouvelle-Écosse. Je pense que c'est une pratique extrêmement prometteuse.

Si nous avons appris une chose au sujet des étudiants issus de milieux non traditionnels, c'est que la certitude est un outil formidable pour accroître leur participation aux études postsecondaires. Plus on peut rendre le parcours clair et prévisible, plus on peut dire que, si vous travaillez dur et que vous obtenez les notes qui vous reviennent, vous y parviendrez. Plus on introduit d'incertitude — ce sont des enfants qui ont de bonnes raisons de ne pas faire confiance aux structures, donc tout ce qui vient de microprogrammes... Regardons ce qui se fait aux États-Unis. Il existe des exemples d'écoles qui ont commencé avec une charte; elles sont ouvertes aux étudiants issus de milieux non traditionnels et elles promettent des exonérations des frais de scolarité. La Nouvelle-Écosse est un bon exemple, tout comme l'Université St. Thomas. Nous avons constaté une augmentation considérable du nombre d'étudiants issus de milieux non traditionnels grâce à un programme de bourses garanties.

J'ai récemment fait référence au gouvernement provincial pour avoir établi le droit de poursuivre des études postsecondaires en fonction de ses capacités — en fait, lorsque nous avons récemment adopté notre loi sur la protection de l'enfance et que nous avons modifié cette loi, j'en ai fait la demande à l'Assemblée législative et j'ai réussi à obtenir ce droit. Une des raisons pour lesquelles c'est si important, c'est qu'avant, on demandait : « Eh bien, dis-moi ce que tu veux faire. Regardons... On verra quels sont les emplois dans ce domaine ». C'est le genre de dissuasion que les parents ne feraient

somehow important because, oh heaven forbid, we might fund somebody for doing the wrong kind of program, instead of asking what is the cost of driving out kids who are already vulnerable.

So I think you are exactly right to turn your mind to those kinds of predictable programs with clearly defined benefits and supports and ones that make that path evident to children who are wondering whether or not it is worth the effort.

Senator Osler: Thank you to both witnesses for being here today. I have a question for you, but I will start with Ms. Gott.

Ms. Gott, you spoke about the agreements with young adults. That's the program, as you said, whereby the Director of Child and Family Services may continue to provide care to support youth up to the age of 21 as they transition to independence. Could you please talk to us about that program? Can you highlight any aspects of the program which you think we really should be aware of? And the flip side to that: Are there any aspects of the program that you think could be strengthened or changed?

For Mr. Lamrock, you recommended transfers to individuals so that youth aging out of care would have predictable financial support, but this committee has heard concerns that youth aren't provided with financial literacy skills. I was wondering if you could talk to that as well.

Ms. Gott, perhaps we will start with you.

Ms. Gott: Well, for youth who are aging out of care, planning starts at 16, according to regulation and standards here in Manitoba. If children are to remain in care, the social worker is expected to start planning at the age of 16, and then they apply to government for permission to keep that child in care or to provide funding. We've had some successes where children remain in care because of the lack of support and services that are needed for them to be successful.

We also have a program in Manitoba called the Keith Cooper Scholarship where children who are in care can access funding so they can go to university or college. We've had some successes. I recently attended an awards ceremony called Voices where children were honoured for going to university or college. We actually had a former youth in care graduate with a doctorate. That was really impressive. There were also other youth who graduated with other diplomas and degrees. When they remain in care, there is support. There is access to services,

probablement pas avec leurs propres enfants, et cela vient de l'idée selon laquelle l'évaluation des ressources est en quelque sorte importante parce que — Dieu nous en garde — nous pourrions financer quelqu'un qui propose le mauvais type de programme, au lieu de nous demander quel est le coût lié à l'expulsion d'enfants qui sont déjà vulnérables.

Je pense donc que vous avez tout à fait raison de vous tourner vers ce genre de programmes prévisibles avec des avantages et des soutiens très bien définis et qui montrent clairement ce chemin aux enfants qui se demandent si cela en vaut la peine.

La sénatrice Osler : Je remercie les deux témoins d'être avec nous aujourd'hui. J'ai une question pour vous, mais je vais commencer par Mme Gott.

Madame Gott, vous avez parlé des ententes avec les jeunes adultes. C'est le programme, comme vous l'avez dit, en vertu duquel le directeur des Services à l'enfant et à la famille peut poursuivre la prise en charge afin de soutenir les jeunes jusqu'à l'âge de 21 ans pendant leur transition vers l'indépendance. Pourriez-vous nous parler de ce programme? Pouvez-vous souligner des aspects du programme que nous devrions tous connaître, à votre avis? Et, par ailleurs, y a-t-il des aspects du programme qui, selon vous, pourraient être renforcés ou modifiés?

Ensuite, monsieur Lamrock, vous avez recommandé des transferts à des particuliers afin que les jeunes qui ne sont plus pris en charge bénéficient d'un soutien financier prévisible. Toutefois, le comité a entendu des préoccupations concernant le fait que les jeunes n'acquièrent pas de compétences en littératie financière. Je me demandais si vous pouviez également nous en parler.

Madame Gott, nous pouvons peut-être commencer par vous.

Mme Gott : Eh bien, pour les jeunes qui ne sont plus pris en charge, la planification commence à 16 ans, selon la réglementation et les normes en vigueur au Manitoba. Si les enfants doivent rester pris en charge, le travailleur social doit commencer à planifier à l'âge de 16 ans, puis il demande au gouvernement la permission de poursuivre la prise en charge de l'enfant ou de lui fournir un financement. Nous avons connu un certain succès dans des cas où des enfants restent pris en charge en raison du manque de soutien et de services dont ils ont besoin pour réussir.

Nous avons également un programme de bourses d'études au Manitoba, appelé Keith Cooper Scholarship, qui permet aux enfants pris en charge d'accéder à un financement pour aller à l'université ou au collège. Nous avons connu quelques réussites. J'ai récemment assisté à une cérémonie de remise de prix intitulée Voices, où des enfants ont été honorés pour avoir fréquenté l'université ou le collège. Nous avons même eu un ancien jeune pris en charge qui a obtenu un doctorat. C'était vraiment impressionnant. Il y avait aussi d'autres jeunes qui ont

wraparound supports, housing and funding, that is very minimal but it still supports them.

I think increasing the age to 26 — possibly 29 — would also support children who want to remain in care.

Mr. Lamrock: We also have a program called the Youth Engagement Services. Thanks to changes in our legislation, that now goes to age 25. Some of the same things my colleague spoke about are there — access to financial counselling, access to housing supports. We have a big challenge getting government departments to work together with integrated services, but we are getting there.

You specifically asked me about the balance between wanting to provide financial supports but also understanding that, for some of the same factors I spoke about, children at 16 who haven't necessarily had a lot of support in their lives don't always have the kind of budgeting supports.

I have mentioned a couple of ideas about earmarking funds for housing and post-secondary, and I think that's important. I also think, though, it is important that we don't overregulate it to the point where nothing good can happen. Sometimes governments are guilty of that. We are so afraid somebody will make a bad decision that we keep people from making any good decisions. I know with First Nations governments, I'm always struck by how much, despite centuries of failing First Nations people, we come and say, "Look, you have to fill out all these forms and do all of this to get a little bit of help because you might misspend it," even though absolutely nothing suggests that we are better at it. For a lot of kids in care, there is going to be a natural distrust: "Wait a minute, you have not been there for me a whole lot throughout my life, and now you are going to tell me . . ." I have often said any post-secondary education beats none, and making it easy is often a better way of doing it.

I think you can earmark certain supports for housing and post-secondary education that come early, maybe before access to savings accounts that could kick in later. That's one way to make sure that the basics are taken care of. But in some ways, too, the risk of bad decisions by the individual is not an excuse for government not to front-end those supports at that vulnerable time because right now, frankly, government decisions are not serving these kids well.

Senator Osler: Thank you very much to both of you.

obtenu d'autres diplômes et grades. Lorsqu'ils restent pris en charge, ils bénéficient d'un soutien. Ils ont accès à des services, à des soutiens complets, à un logement et à un financement, qui est très minime, mais qui les aide quand même.

Je pense que l'augmentation de l'âge à 26 ans — peut-être même à 29 ans — aiderait également les enfants qui souhaitent rester pris en charge.

M. Lamrock : Nous avons aussi le programme des Services d'engagement jeunesse. Grâce aux changements apportés à notre législation, ce programme s'applique désormais jusqu'à l'âge de 25 ans. Certains des éléments dont ma collègue a parlé sont présents, comme l'accès à des conseils financiers et à des aides au logement. Nous avons beaucoup de mal à faire en sorte que les ministères collaborent pour offrir des services intégrés, mais nous allons y parvenir.

Vous m'avez demandé précisément quel était le juste milieu entre la volonté d'offrir un soutien financier et le fait de comprendre que, pour certains des mêmes facteurs dont j'ai parlé, les enfants de 16 ans qui n'ont pas nécessairement reçu beaucoup de soutien dans leur vie n'ont pas toujours les ressources dont ils ont besoin pour établir un budget.

J'ai mentionné quelques idées concernant l'affectation de fonds au logement et à l'éducation postsecondaire, et je pense que c'est important. Je pense également qu'il est important de ne pas surréglementer ces services au point où rien de bon ne puisse se produire. Les gouvernements sont parfois coupables à cet égard. Nous avons tellement peur que quelqu'un prenne une mauvaise décision que nous empêchons les gens de prendre de bonnes décisions. Je sais que, en ce qui concerne les gouvernements des Premières Nations... Je suis toujours frappé par le fait que, malgré des siècles où nous avons laissé tomber les Autochtones, nous leur disons : « Écoutez, vous devez remplir tous ces formulaires et faire tout cela pour obtenir un peu d'aide, car vous risquez de gaspiller cet argent », même si absolument rien ne permet de croire que nous sommes meilleurs dans ce domaine. Chez beaucoup d'enfants pris en charge, la méfiance est naturelle : « Attendez une minute, vous n'avez pas été là pour moi tout au long de ma vie, et maintenant vous allez me dire... » J'ai souvent dit que n'importe quelle éducation postsecondaire vaut mieux que rien, et que la meilleure façon de procéder est souvent de faciliter les choses.

Je pense que vous pouvez affecter plus tôt certaines aides au logement et à l'éducation postsecondaire, peut-être avant l'accès aux comptes d'épargne, qui pourraient être ouverts plus tard. C'est une façon de garantir la prise en charge des besoins de base. Mais d'une certaine manière, le risque que la personne prenne de mauvaises décisions ne constitue pas une excuse pour que le gouvernement ne fournit pas ces mesures de soutien en amont à ces moments de vulnérabilité, car à l'heure actuelle, les décisions gouvernementales ne servent pas bien ces enfants.

La sénatrice Osler : Merci beaucoup à vous deux.

Senator Muggli: Thank you both for being here today. I really appreciate it.

I think Senator Bernard and I are on the same wavelength. It might be because we're both social workers. I was going to ask pretty much the same question. I was curious about the Memengwaa Program. I will be curious to learn a little more about the program. I didn't hear you say until what age the program carries youth through. My question was around what you think are the top two or three features or interventions of that program that make it so successful.

Ms. Gott: I think right now they offer it up to 26. I think what makes it successful is that youth are engaged. Wraparound supports are provided. It is First Nation-led. That's the other thing. There is a team approach to it. The results are that the young people feel involved, and they have a sense of belonging, ownership and responsibility. I visited the facility when I first came into my role, and it was amazing. There is culture there. There are elders. The workers are there 24 hours. They provide support as much as the kids need it. It is called Memengwaa.

Senator Muggli: I'm sure the 24-hour presence is a big part of it. I provided leadership for youth mental health for a long time. One of the key pieces I recognize is points of transition in kids' lives. Our staff used to always be the busiest with the Grade 8 kids who were transitioning to Grade 9, that transition out of high school into what is next, never mind being in this situation.

Mr. Lamrock, you were talking about a Housing First approach. I am familiar with Housing First, and there has been great success in some of the programs, albeit it seems many of them have had to rely on fundraising and to fight for funding. I am curious what you think might be the specific supports in that type of model that would help youth be successful in that transition.

Mr. Lamrock: I think probably from a federal government perspective — and I say that because, operationally, you have a far more limited set of levers than the provincial Minister of Social Services is going to have. That kind of direct, predictable support to individuals that then might be — particularly if you protect it from being clawed back by provincial governments, that is often one of the best ways. If there are dollars in the individual's hand, then they confront the rental market and the housing market where they are.

La sénatrice Muggli : Merci à vous deux d'être ici aujourd'hui. Je vous en suis vraiment reconnaissante.

Je pense que la sénatrice Bernard et moi sommes sur la même longueur d'onde. C'est peut-être parce que nous sommes toutes les deux des travailleuses sociales. J'allais poser à peu près la même question. J'étais curieuse au sujet du programme Memengwaa. J'aimerais en savoir un peu plus sur le programme. Je ne vous ai pas entendu dire jusqu'à quel âge le programme accompagne les jeunes. Ma question porte sur les deux ou trois principales caractéristiques ou interventions de ce programme qui, selon vous, en font un programme si efficace.

Mme Gott : Je pense qu'à l'heure actuelle, il est offert aux jeunes jusqu'à l'âge de 26 ans. Je pense que sa réussite est attribuable au fait que les jeunes sont mobilisés. Des soutiens complets sont fournis. Le programme est dirigé par les Premières Nations. C'est l'autre chose. Il y a une approche d'équipe. Les résultats montrent que les jeunes se sentent concernés et qu'ils ont un sentiment d'appartenance, de prise en main et de responsabilité. J'ai visité l'établissement lorsque je suis entrée en fonction, et c'était incroyable. Il y a une culture là-bas. Il y a des aînés. Les travailleurs sont là 24 heures sur 24. Ils offrent du soutien autant que les enfants en ont besoin. Il s'agit de Memengwaa.

La sénatrice Muggli : Je suis sûre que la présence 24 heures sur 24 y contribue grandement. J'ai longtemps assuré le leadership en matière de santé mentale des jeunes. Je reconnaiss l'un des éléments clés, soit celui des moments de transition dans la vie des enfants. Notre personnel était toujours le plus occupé avec les enfants de 8^e année qui faisaient la transition vers la 9^e année, cette transition entre l'école secondaire et la prochaine étape, surtout dans cette situation.

Monsieur Lamrock, vous parlez de l'approche Logement d'abord. Je connais bien Logement d'abord, et certains programmes ont connu un grand succès, même s'il semble que bon nombre d'entre eux aient dû compter sur la collecte de fonds et se démener pour obtenir du financement. Je suis curieuse de savoir quels pourraient être, selon vous, les soutiens particuliers dans ce type de modèle qui aideraient les jeunes à réussir cette transition.

M. Lamrock : Je pense que du point de vue du gouvernement fédéral — et je dis cela parce que, sur le plan opérationnel, vous disposez d'un ensemble de leviers beaucoup plus limité par rapport aux ministres des Services sociaux des provinces... Ce type de soutien direct et prévisible aux particuliers pourrait alors être souvent l'une des meilleures façons de les aider, surtout si vous protégez ce soutien contre la récupération par les gouvernements provinciaux. Si les particuliers ont de l'argent entre les mains, ils peuvent alors faire face au marché locatif et au marché du logement, là où ils se trouvent.

If we were asking this in a New Brunswick legislative committee, you might hear far more thoughts from the former social services minister. But from the federal government, senator, I think probably in many ways, when the federal government does well, it's because it writes cheques in the right targeted way. I think that support to an individual rather than trusting it to trickle through provinces — our experience here has not been exceptional in terms of departments not just throwing that into general revenue.

Senator Muggli: I do recall a time when the Mental Health Commission of Canada piloted at least three Housing First programs in three different provinces and provided seed money for that pilot, but for the carry-out, even if they were successful, the provinces would need to step in and support that going forward. I understand what you're saying. Thank you.

[Translation]

Senator Gerba: Again, I apologize for being late today. Thank you to our witnesses. I hope I can ask my question in French.

In its concluding observations, the UN Committee on the Rights of the Child made specific recommendations for Canada. One of the committee's recommendations was to establish an independent office at the federal level for monitoring children's rights, with a mandate to produce public reports. What are your thoughts on that recommendation?

Mr. Lamrock: I can start. This is something we support, and I'm sure most of my colleagues in Canada would agree. Essentially, the purpose of federal government accountability with respect to children under the UN Charter is to give a voice to under-represented groups of children in society in general, and that's a good thing. If the federal government wanted to go ahead and establish such an office, we would definitely support that.

Senator Gerba: Is that a recommendation, or, actually, would that recommendation lead to specific benefits? What benefits do you think such an office would provide? Is this a standard we see internationally?

Mr. Lamrock: Many countries have such an office at the federal level. There's probably a reason why, in Canada, each province has a children's rights organization. First, generally, we have the right to conduct mandatory investigations at the ministry, to supply information and answer questions in order to be accountable for decisions made. Public reporting is another important thing. Those are probably things you would see in many international offices.

Si on posait cette question au sein d'un comité législatif du Nouveau-Brunswick, on entendrait peut-être beaucoup plus de réflexions de la part de l'ex-ministre des Services sociaux. Mais du point de vue du gouvernement fédéral, sénatrice, je pense que, à bien des égards, lorsque le gouvernement fédéral réussit, c'est probablement parce qu'il signe des chèques ciblés de la bonne manière. Je pense que le soutien aux particuliers plutôt que l'argent versé au compte-gouttes par les provinces... Notre expérience ici n'a pas été exceptionnelle — les ministères ne versent pas simplement cet argent dans les recettes générales.

La sénatrice Muggli : Je me souviens d'une époque où la Commission de la santé mentale du Canada avait mis à l'essai au moins trois programmes Logement d'abord dans trois provinces différentes et avait fourni des fonds de démarrage pour ce projet pilote, mais pour la mise en œuvre — même si le projet était couronné de succès —, les provinces devaient intervenir et soutenir le projet à l'avenir. Je comprends ce que vous dites. Merci.

[Français]

La sénatrice Gerba : Encore une fois, désolée pour mon retard aujourd'hui. Merci à nos témoins. J'espère que je peux poser ma question en français.

Dans ses observations finales, le Comité des droits de l'enfant des Nations unies a fait des recommandations spécifiques pour le Canada. Parmi ces recommandations, par exemple, on peut voir que le comité recommande la création d'un bureau indépendant à l'échelon fédéral pour surveiller le respect des droits de l'enfant, avec le mandat de produire des rapports publics. Que pensez-vous de cette recommandation?

M. Lamrock : Je peux y aller en premier. Certainement — et je crois que la majorité de mes collègues au Canada sont probablement de la même opinion —, c'est une chose que l'on appuie. La responsabilité du gouvernement fédéral pour les actions envers les enfants en vertu de la Charte des Nations unies sert simplement à donner une voix aux groupes d'enfants sous-représentés dans la société en général, et c'est une bonne chose. Si le gouvernement fédéral avait le goût de poursuivre avec la création d'un tel bureau, on appuierait certainement cela.

La sénatrice Gerba : Est-ce une recommandation, ou plutôt, cette recommandation viendrait-elle avec des avantages bien précis? Selon vous, quels avantages apporterait un tel bureau? Est-ce une norme qu'on retrouve à l'international?

M. Lamrock : C'est un bureau qui existe au fédéral dans bien des pays. Au Canada, il y a probablement une raison expliquant qu'il y a un organisme qui défend les droits des enfants dans toutes les provinces. Premièrement, généralement, nous avons le droit de mener les enquêtes obligatoires au ministère, de fournir l'information et de répondre aux questions afin d'être responsables des décisions qui ont été prises. L'habileté d'avoir des rapports publics est une deuxième chose importante. Ce sont

For example, there's a children's advocacy organization that focuses on the Francophonie, including France, Tunisia, Burkina Faso and Morocco. Many of my colleagues in the international space have that authority. If Canada decided to pursue something like this, it would certainly join international groups. The fact that there's someone who can force people to answer questions, even uncomfortable ones, can also change bureaucratic behaviour. Based on our experience in New Brunswick, that's a good thing.

Senator Gerba: Thank you.

[*English*]

The Chair: Ms. Gott, you spoke about the anguish of children being separated from their siblings, their cultures and their identities. How difficult is it for these children, then, once they age out of care, to get back in touch with their identities and their cultures? What is the transition like?

Ms. Gott: One of the things we find is that children have a hard time connecting with their own communities, their own families and their own nations because they've been kept away from their families. I think one of the things that they need is support to transition back to their communities or to their families. It's very important to have that in place. As a survivor of the residential school system, I can speak on that because I really had a hard time transitioning to my own community when I was taken away for 10 years. If a child has been in care for 18 years, how do they connect back to their own community without the supports?

The Chair: Mr. Lamrock, is there anything you would like to add to that?

Mr. Lamrock: My colleague is far more articulate than I, but that's something we hear a lot from children in care, particularly those with First Nations backgrounds. When you lose touch with your family, you often feel caught between two worlds afterwards; you're not of the world you've been in or the one you were born into. Again, that targeted support for First Nations government for mental health organizations is certainly something I would strongly recommend to you. I think we would see the same thing here in New Brunswick. When it comes to First Nations families, that's absolutely important.

The Chair: Mr. Lamrock, I wanted to ask you about this, since you've been a minister. Canada is a country that welcomes refugees, and quite often we find that youth will arrive by themselves without any parents. What happens to them when

probablement des choses que vous verriez dans beaucoup de bureaux internationaux.

Par exemple, il y a une organisation de défenseurs des enfants de la Francophonie qui comprend la France, la Tunisie, le Burkina Faso et le Maroc. Bon nombre de mes collègues sur la scène internationale ont ce pouvoir. Certainement, si le Canada prend la décision de poursuivre quelque chose comme cela, on se joindra aux groupes internationaux. Le fait qu'il y ait quelqu'un qui puisse forcer les réponses aux questions, bien que les questions mettent parfois mal à l'aise, peut aussi faire changer le comportement bureaucratique. Selon notre expérience au Nouveau-Brunswick, c'est une bonne chose.

La sénatrice Gerba : Merci.

[*Traduction*]

La présidente : Madame Gott, vous avez parlé de l'angoisse des enfants séparés de leurs frères et sœurs, de leur culture et de leur identité. Dans quelle mesure est-il difficile pour ces enfants, une fois qu'ils ont atteint l'âge où ils ne sont plus pris en charge, de renouer avec leur identité et leur culture? Comment se déroule la transition?

Mme Gott : Nous constatons que les enfants ont du mal à se rapprocher de leur propre communauté, de leur propre famille et de leur propre nation parce qu'ils ont été tenus à l'écart de leur famille. Je pense qu'ils ont besoin d'un soutien pour réintégrer leur communauté ou leur famille. Il est très important que cela soit en place. En tant que survivante du système des pensionnats autochtones, je peux en parler, car j'ai vraiment eu du mal à faire la transition vers ma propre communauté quand on m'a retirée de celle-ci pendant 10 ans. Si un enfant a été pris en charge pendant 18 ans, comment peut-il renouer avec sa propre communauté sans soutien?

La présidente : Monsieur Lamrock, avez-vous quelque chose à ajouter à ce sujet?

M. Lamrock : Ma collègue s'exprime beaucoup mieux que moi, mais c'est un point que nous entendons souvent de la part des enfants pris en charge, en particulier ceux qui sont issus des Premières Nations. Lorsqu'on perd contact avec sa famille, on se sent souvent pris entre deux mondes; on n'appartient plus au monde dans lequel on a vécu ou dans lequel on est né. Encore une fois, ce soutien ciblé au gouvernement des Premières Nations pour les organismes de santé mentale est certainement quelque chose que je vous recommande fortement. Je pense que nous verrions la même chose ici au Nouveau-Brunswick. Pour les familles des Premières Nations, c'est absolument important.

La présidente : Monsieur Lamrock, je voulais vous poser la question, étant donné que vous étiez un ministre. Le Canada est un pays qui accueille les réfugiés, et souvent, les jeunes arrivent seuls, sans leurs parents. Que leur arrive-t-il lorsqu'ils sortent de

they age out of care? Is it easy for them to get their citizenship? Is it easy for them to get supports? I would like to know what their experience is like.

Mr. Lamrock: In the little bit that we had through our interviews, it's incredibly difficult. I doubt I have to tell you, senator, that the immigration system is difficult to navigate on a good day for an adult. For someone without those parental supports or somebody by their side, it is well near impossible. In fact, all of the things we've spoken about — navigating housing markets, developing some sense of what you want to do — are doubly hard for children in that situation.

Indeed, I think that's a profoundly important question and one that provincial governments have not begun to grapple with in a lot of ways. We've been so busy trying to open the door — correctly so — for new Canadians that we haven't always thought 10 years ahead. I think that's a profoundly important question.

Senator Bernard: Mr. Lamrock, we've heard this evening about the over-representation of Indigenous children and youth in care. We've heard previously there is also an over-representation of Black youth and children in care. This evening, you mentioned the over-representation of children with disabilities in care. That's not an area we've heard much about, and I'm wondering if you could give us a bit more information in terms of your knowledge of the over-representation of children with disabilities. Do you have a specific recommendation with regard to this that you would make to our committee?

Mr. Lamrock: There are a number of recommendations I would make, senator.

There are two reasons you see that over-representation. One reason we are actually seeing it in New Brunswick is partly because — I recently did a report on children put on partial-day programs. This is a growing problem in the country because of the underfunding of the education system. Sometimes children are told, "Maybe you can only handle an hour or two a day." Sometimes we found those cases going on for years, and we have cited the government here that the law is not that you can send children home endlessly; you have to provide supports. In a lot of cases, we are seeing parents actually sign over parental rights in the hope that the province can provide better access to services, and that should not happen.

We also know that there are a number of core conditions. One thing that is over-represented a great deal that our offices discovered is fetal alcohol syndrome among kids in care and a

la prise en charge? Est-ce qu'il leur est facile d'obtenir la citoyenneté? Est-ce qu'il leur est facile d'avoir du soutien? J'aimerais savoir l'expérience qu'ils vivent.

M. Lamrock : Selon les quelques informations que nous avons obtenues par l'entremise de nos entrevues, c'est incroyablement difficile. Je ne pense pas vous apprendre quoi que ce soit, sénatrice, lorsque je vous dis que le système d'immigration est difficile à comprendre en temps normal pour un adulte. Alors, pour quelqu'un qui est dépourvu d'appui parental ou d'accompagnement, c'est quasiment impossible. En réalité, tout ce dont nous avons parlé, c'est-à-dire le fait de comprendre le marché du logement, et de savoir ce que l'on souhaite faire à l'avenir, tout cela est deux fois plus difficile pour les enfants qui sont dans cette situation.

En effet, je pense que la question est très importante, et c'est un enjeu auquel les gouvernements provinciaux n'ont pas encore commencé à faire face, et ce, de bien des façons. Nous avons été tellement occupés à tenter d'ouvrir la porte — à juste titre — aux nouveaux Canadiens, que nous ne nous sommes pas projetés dans 10 ans. Selon moi, c'est une question très importante.

La sénatrice Bernard : Monsieur Lamrock, cet après-midi, nous avons entendu parler de la surreprésentation des enfants et des jeunes issus des communautés autochtones qui sont pris en charge. Selon ce qui a également été dit précédemment, il y aurait une surreprésentation des jeunes et des enfants issus des communautés noires qui sont pris en charge. Ce soir, nous avons appris que c'est aussi le cas des enfants handicapés. Nous n'avons pas beaucoup entendu parler de ce sujet. Je me demandais si vous pouviez nous donner un peu plus d'informations sur ce que vous savez de la surreprésentation des enfants handicapés. Quelle recommandation spécifique donneriez-vous au comité à leur sujet?

M. Lamrock : Effectivement, il y a un certain nombre de recommandations que je ferais, sénatrice.

Deux raisons expliquent cette surreprésentation. L'une des raisons, que nous observons au Nouveau-Brunswick, est en partie due au placement des enfants dans des programmes de demi-journées à l'école... Et j'ai d'ailleurs rédigé un rapport sur le sujet. C'est un problème grandissant dans le pays, en raison du sous-financement du système d'éducation. Parfois, on dit aux enfants : « peut-être que tu ne peux supporter qu'une heure ou deux par jour. » Parfois, nous découvrons que cela fait des années que ces situations se produisent. Dans ces cas, nous interpellons le gouvernement en lui disant que la loi ne prévoit pas qu'on peut renvoyer des enfants chez eux à l'infini. Il faut leur fournir du soutien. Dans bien des cas, les parents renoncent à leurs droits parentaux en espérant que la province leur fournira un meilleur accès aux services, chose qui ne devrait pas arriver.

Nous savons également qu'il y a un certain nombre de conditions de base. Parmi les enfants pris en charge, nos organismes ont découvert qu'il y avait une surreprésentation des

number of disabilities that are there. The response time is often very late. We wait until there is a crisis rather than respond to the predictor of problems. I think that's another area for more support for provincial governments in identifying the root causes of future problems. Beginning that right from the time of early childhood, rather than waiting until 12-year-olds are in crisis, is a tremendously effective way of dealing with it.

Specifically for children with disabilities, there are a couple of things. One is that expanding current disability tax credits would probably help with a number of complex cases. We are seeing families simply overwhelmed. In our report, we discovered that children in care were 20 times more likely to be put on a partial day program, which means that in some cases, the social worker or government official who is supposed to be acting a parent may be seeing themselves more as part of the government team rather than advocating for the child. The more we can keep families intact, the more we can provide support to families with children with disabilities. Respite care and other community-based programs is also extremely important. The sheer exhaustion in some cases that we are hearing from parents is becoming a factor.

I recently advocated for one family here, and it is typical. They were good parents, but they had two children with complex needs. Both had autism spectrum disorder, as well as a number of behavioural issues. The children got put on a partial day program. The parents don't have the kind of jobs where they can simply leave work if somebody calls. They were hourly employees, and they lost their jobs because the school kept telling them to come pick up their kids. Then the family became housing insecure, so they moved 20 minutes out of town, and then the children had to change schools. Then the social services office couldn't keep track of them because they couldn't afford a cellphone anymore, and things just spiralled again and again.

Community-based programs that support families of children with disabilities early on — there is a great model in Toronto that people are experimenting with. I can send something to your office to get you in touch with the organization. It is almost a group home without walls in that we take the supports that you would think of in a group home but we provide them to the family. Social workers and others who can help actually show up to the house the child is in. The administration is central, but the housing is decentralized for children so they don't wind up in care and so we support the family.

enfants touchés par le syndrome d'alcoolisation fœtale et d'enfants handicapés. Le délai de réponse est souvent très long. Au lieu de réagir au prédicteur des problèmes, nous attendons jusqu'à ce qu'il y ait une crise. C'est, selon moi, un autre aspect où les gouvernements provinciaux pourraient contribuer à cerner les causes des futurs problèmes. Un moyen très efficace de lutter contre le problème est de commencer à cerner ces causes dès la petite enfance, au lieu d'attendre jusqu'à ce que les enfants soient en crise à 12 ans.

Dans le cas des enfants handicapés, en particulier, il y a certaines choses à prendre en considération. Premièrement, le fait d'augmenter les crédits d'impôt pour personnes handicapées aiderait probablement dans un certain nombre de cas complexes. Nous voyons que les familles sont simplement dépassées. Dans le cadre de notre rapport, nous avons découvert que les enfants pris en charge risquaient 20 fois plus d'être placés dans un programme de demi-journées, ce qui signifie, dans certains cas, que le travailleur social ou le fonctionnaire du gouvernement, qui est censé agir comme un parent, se voit comme quelqu'un qui fait partie de l'équipe gouvernementale plutôt que quelqu'un qui défend les intérêts de l'enfant. Plus nous arrivons à faire en sorte que les familles restent intactes, plus nous pouvons soutenir les familles qui ont des enfants handicapés. Les soins de relève et autres programmes axés sur la communauté sont également extrêmement importants. Dans certains cas, l'épuisement des parents devient un facteur.

J'ai récemment défendu les intérêts d'une famille ici, et c'est un exemple typique. Les parents étaient de bons parents, mais ils avaient deux enfants qui avaient des besoins complexes. Les deux enfants avaient un trouble du spectre de l'autisme ainsi qu'un certain nombre de problèmes comportementaux. Ces enfants ont été placés dans un programme de demi-journées. Les parents n'avaient pas le genre d'emploi qui leur permettait de simplement s'absenter du travail si quelqu'un leur demandait de le faire. Ils étaient des employés à salaire horaire, et ils ont perdu leur emploi, car l'école leur demandait sans cesse d'aller récupérer leurs enfants. Par la suite, ils se sont retrouvés dans une situation de logement précaire, et ont donc déménagé à 20 minutes de la ville et ont dû changer leurs enfants d'école. Le bureau des services sociaux n'a pas pu suivre leur dossier, car ils n'avaient plus les moyens de payer les frais liés à un cellulaire, et les choses ont continué à empirer encore et encore.

Les programmes communautaires qui soutiennent les familles des enfants handicapés dès l'enfance... d'ailleurs, ici à Toronto, les gens expérimentent avec un excellent modèle qui a été mis en place. Je peux envoyer les coordonnées de l'organisation à votre bureau. C'est comme un foyer de groupe sans murs, dans la mesure où nous prenons les soutiens offerts dans un foyer de groupe, et nous les fournissons à la famille. Les travailleurs sociaux et d'autres personnes qui peuvent aider se rendent au domicile de l'enfant. L'administration est centralisée, mais le logement est décentralisé pour éviter que les enfants ne se

Community organizations can provide respite care and support for children, and the more we can work in that key area that is the predictor of the child winding up in care, I think that would help reduce that over-representation. We aren't talking about it enough, but the numbers we are seeing, it is both an over-representation, and, in some cases, it is because the family could have managed if there had been more support earlier, before the moment of crisis.

Senator Bernard: Thank you.

Senator Muggli: I have a quick question for either of you around your experiences and what you have heard. We know the data regarding suicidality among 2SLGBTQ+ is high. What do you know or what have you heard from those youths around what would be helpful in their transition from foster care or aging out? I assume there might be some unique challenges that would be needed.

Ms. Gott: Definitely, yes. LGBTQ youth experience a lot of discrimination. There are barriers which are exacerbated due to stigma. They also need additional support due to mental health challenges. I think that services should be tailored to their needs. There is lack of data and information in general in our system here in Manitoba, but I think one of the things is that we need to connect those youths to appropriate services, because it might be difficult for them to connect on their own. We need to gain a better understanding of their unique needs and have better data collection to understand their perspectives. Also, the planning needs to be tailored to their needs. That's what we're hearing.

Senator Muggli: Yes. I am curious about specialized health care support.

Go ahead, Mr. Lamrock.

Mr. Lamrock: I was nodding in agreement. There are a couple of things.

That's exactly one thing I wanted to add, that specialized health care is not often added into the package of services 2SLGBTQ+ young people need. That's absolutely essential.

The other thing is mental health care. If a child who is part of that community has found themselves in care, more often than not, there may be some recent family trauma. Sometimes the waitlists are extremely long. For instance, in New Brunswick, by

retrouvent dans des familles d'accueil et pour que nous puissions soutenir les familles.

Les organisations communautaires peuvent fournir les soins de relève et soutenir les enfants, et si nous parvenons à travailler davantage sur cet aspect essentiel qu'est l'élément permettant de prédire si l'enfant sera pris en charge, nous arriverons à réduire cette surreprésentation. Nous n'en parlons pas assez, mais nous voyons les chiffres. Ces chiffres traduisent une surreprésentation, et dans certains cas, ils s'expliquent par le fait que la famille aurait pu gérer la situation si elle avait eu accès à plus de soutien à l'avance, avant la crise.

La sénatrice Bernard : Merci.

La sénatrice Muggli : Assez rapidement, j'ai une question pour vous deux au sujet de vos expériences et de ce que vous avez entendu. Les données concernant le taux de suicide au sein de la communauté 2ELGBTQ+ sont élevées. Qu'est-ce qui pourrait aider les jeunes lorsqu'ils quittent les familles d'accueil ou lorsqu'ils cessent d'être pris en charge, d'après vos connaissances ou d'après ce que vous avez entendu de ces jeunes? Je suppose qu'il y a des défis uniques qui nécessiteraient un appui.

Mme Gott : Tout à fait, oui. Les jeunes membres de la communauté LGBTQ composent avec énormément de discrimination. Il y a des barrières qui sont accrues par la stigmatisation. Ces jeunes ont également besoin d'un soutien supplémentaire en raison des défis liés à leur santé mentale. Je pense que les services devraient être adaptés à leurs besoins. De manière générale, notre système ici au Manitoba manque de données et d'informations, mais je pense que l'une des choses que nous devons faire, c'est faciliter l'accès de ces jeunes aux services appropriés, car il leur est sans doute difficile de le faire par eux-mêmes. Nous devons mieux comprendre leurs besoins uniques et procéder à la collecte de meilleures données afin de comprendre leur perspective. De plus, la planification doit être adaptée à leurs besoins. C'est ce que nous entendons dire.

La sénatrice Muggli : Oui. Je suis curieuse d'en savoir plus sur les soins de santé spécialisés.

Allez-y, monsieur Lamrock.

M. Lamrock : Je hochais la tête pour signifier mon accord. Il y a plusieurs choses à prendre en considération.

Une chose que je voulais ajouter, c'est que les soins de santé spécialisés ne sont souvent pas inclus dans la gamme de services dont les jeunes de la communauté de 2ELGBTQ+ ont besoin. Or, ces soins sont absolument essentiels.

La deuxième chose, ce sont les soins de santé mentale. Si un enfant faisant partie de cette communauté est pris en charge, cela signifie très souvent que cet enfant a sans doute vécu un traumatisme familial récent. Il arrive que les listes d'attente

the way, of 27 school psychologist positions in the anglophone school system, only 7 are currently filled. We really need a national summit on training of scarce professions. Every province has a recruitment strategy. I don't know if recruitment is the issue anymore. If it was, somewhere there would be a province where someone was saying, "How do I get rid of all of these psychologists?" and I have not found that. We probably have a training and supply problem.

soient extrêmement longues. Par exemple, au Nouveau-Brunswick, d'ailleurs, parmi les 27 postes de psychologues scolaires dans le réseau scolaire anglophone, seulement 7 sont actuellement occupés. Il y a un besoin urgent d'organiser un sommet national visant la formation dans les métiers où les candidats sont rares. Chaque province a une stratégie de recrutement. Je ne sais même plus si le recrutement est le problème. Parce que si ça l'était, dans l'une des provinces, quelqu'un aurait dit : « Comment est-ce qu'on se débarrasse de tous ces psychologues? », mais ce n'est pas le cas. Le problème vient sûrement de la formation et de la pénurie de candidats.

I think I heard you say you are from Saskatchewan, senator. As you know, I am from New Brunswick. Our provinces have both had this issue, but I think it is important. School policies should never cut children off from the trusted adults that they feel comfortable talking to. As you know, in New Brunswick, we have a commitment from the new government to use the version of the policy for support for trans and gender-identity students that was authored by our office. We hear a lot about parental rights. I am a father and a grandfather. That's absolutely important. I also know that that path is sometimes not direct and that the ability of children to seek the counsel and support of any adult they trust is often how they prepare for the ability to speak to their parents. Things that say, "We believe government can somehow regulate the process of coming out," don't work. What they tend to do is simply have the children say, "Well, then I won't talk to any adult at all." That's when those risks of suicidality and other things become incredibly risky. An important element of this is that children need access to as many trusted adults as they feel they need. Anything that puts a wall between them and trusting a grown-up is a risk factor.

Je pense que je vous ai entendu dire que vous veniez de la Saskatchewan, sénatrice. Comme vous le savez, je viens du Nouveau-Brunswick. Nos provinces ont toutes les deux composé avec ce problème, mais je pense que c'est important. Les politiques scolaires ne devraient jamais empêcher les enfants de voir les adultes de confiance avec lesquels ils sont à l'aise de parler. Comme vous le savez, le nouveau gouvernement du Nouveau-Brunswick s'est engagé à utiliser la version de la politique que notre bureau a mise au point pour soutenir les étudiants transgenres et ayant diverses identités de genre. Nous avons beaucoup entendu parler des droits parentaux. Je suis un père et un grand-père. C'est absolument capital. Je sais également que ce chemin est parfois tortueux, et c'est en cherchant les conseils et le soutien d'un adulte de confiance que les enfants se préparent à parler à leurs parents. Le fait de dire : « Nous pensons que le gouvernement peut d'une certaine façon encadrer le processus de sortie du placard » ne fonctionne pas. Ce qui arrive souvent, c'est que les enfants refusent de parler à un adulte, quel qu'il soit. C'est à ce moment-là que les risques de suicide et autres deviennent incroyablement élevés. Un élément essentiel à retenir, c'est que les enfants doivent avoir accès à autant d'adultes de confiance que nécessaire. Tout ce qui met un mur entre ces enfants et un adulte de confiance est un facteur de risque.

The Chair: I want to take this opportunity to sincerely thank both our witnesses for agreeing to participate in this study. Your assistance with our study is greatly appreciated.

La présidente : Je saisiss cette occasion pour remercier sincèrement nos deux témoins d'avoir accepté de participer à cette étude. Votre aide dans notre étude est très appréciée.

I will now introduce the second panel. Our witnesses have been asked to make a statement of five minutes, after which we will turn to questions from senators. With us at the table, please welcome Irwin Elman, Former Provincial Advocate, Office of the Provincial Advocate for Children and Youth (Ontario); and with us via video conference, from the Office of the Representative for Children and Youth of British Columbia, we have Jennifer Charlesworth, Representative for Children and Youth. We also have Jennifer Dreyer, Executive Director, Systemic Advocacy, First Nations, Metis and Inuit Research.

Je vais à présent présenter la deuxième série de témoins. Nous avons demandé à nos témoins de faire une déclaration de cinq minutes. Après cette déclaration, nous allons passer aux questions des sénateurs. Avec nous à la table, veuillez accueillir Irwin Elman, ancien intervenant provincial du Bureau de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes, en Ontario. Et avec nous par vidéoconférence, nous avons Jennifer Charlesworth, représentante des enfants et des jeunes du Bureau du représentant des enfants et des jeunes de la Colombie-Britannique. Nous recevons également Jennifer Dreyer, directrice exécutive, intervention systémique, recherche sur les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

I will now invite Mr. Elman to make his presentation, which will be followed by Ms. Charlesworth.

J'invite à présent M. Elman à faire son exposé, et ensuite ce sera au tour de Mme Charlesworth.

Irwin Elman, Former Provincial Advocate, Office of the Provincial Advocate for Children and Youth (Ontario), as an individual: Thank you. I'm grateful for the opportunity and the invitation. I am more than grateful to sit on a panel with my friend and mentor, Jennifer Charlesworth, and our colleague, Jennifer Dreyer.

I don't want to spend time on the outcomes for youth in care. You know the outcomes.

I began my journey alongside youth in care in 1985. In 1986, the National Youth in Care Network, or Youth in Care Canada, published *On My Own With No Direction From Home*. It is not online, but here is the book. I will leave the book here for you to read. In 2014, young people held their own hearings at the Ontario Legislature and wrote a book called *My Real Life Book*. Here it is, and you can find that online. It has been downloaded over 1 million times now. I know you've heard from people in and from care who more recently released a report about ethical guidelines for youth transitioning from care. I know you've heard them.

There have been so many reports and studies in between, and here is the truth: Over the 45 years I've journeyed with young people in and from care, nothing has changed. There has been a lot of tinkering and lots of programs. Pilot programs, they say, are where change goes to die. Nothing has changed for these children.

I remember being asked by a deputy minister, and in exasperation — I am a carrier of exasperation, I've been told; it's like a virus I carry and transfer, and I get it. He asked me, "Irwin, is there somewhere with a better system?" I said, "No." "Aha," he said. "Aha," I said back. There is no better system for young people leaving care because all the systems are generally the same in any liberal democracy, any province, any territory and any state. To this day, the outcomes are the same. They're all the same system. There has been tinkering around the edges, but if they're all the same system, why would you expect anything to be different?

I say to this committee that you're maybe asking the question as if you're starting a book on page 253 instead of page 1. That is a wholly unsatisfying process and experience.

Our child protection system across Canada — I say "child protection system" because there is no child welfare system — is a legally mandated service at the core of all services touching the lives of children and families in every province. It is 130 years

Irwin Elman, ancien intervenant provincial, Bureau de l'intervenant provincial en faveur des enfants et des jeunes (Ontario), à titre personnel : Merci. Je suis reconnaissant de l'occasion et de l'invitation. Je suis très reconnaissant de comparaître au sein d'un groupe, aux côtés de mon amie et mentor, Jennifer Charlesworth, et de notre collègue, Jennifer Dreyer.

Je ne veux pas m'éterniser sur les conséquences que vivent les jeunes pris en charge. Vous les connaissez.

Mon aventure aux côtés des jeunes pris en charge a débuté en 1985. En 1986, le Réseau national des jeunes pris en charge, ou Youth in Care Canada, a publié *On My Own With No Direction From Home*. Le document n'est pas en ligne, mais voici le livre. Je vais le laisser à votre disposition ici. En 2014, les jeunes ont tenu leurs propres audiences à l'Assemblée législative de l'Ontario et ont écrit un livre intitulé *Le livre de ma véritable histoire*. Le voici, et vous pouvez le trouver en ligne. Il a été téléchargé plus d'un million de fois. Je sais que vous avez entendu l'avis de personnes qui ont été prises en charge et de celles qui en sont sorties, et qui ont récemment publié un rapport sur les balises éthiques concernant les jeunes qui sortent de la prise en charge. Je sais que vous avez entendu leurs avis.

Il y a eu énormément de rapports et d'études qui ont été réalisés, et voici la vérité : au cours des 45 ans que j'ai côtoyé ces jeunes pris en charge et qui en sont sortis, rien n'a changé. Beaucoup de modifications mineures et de programmes ont été mis au point. Les programmes-pilotes, comme on dit, sont le cercueil du changement. Rien n'a changé pour ces enfants.

Je me souviens qu'un sous-ministre m'a demandé, exaspéré — on m'a dit que j'étais un vecteur d'exaspération; c'est comme un virus que je porte et que je transmets, et je comprends. Le sous-ministre m'a demandé : « Irwin, y a-t-il un endroit où le système est meilleur? ». J'ai répondu : « Non. » Il m'a dit : « Aha! » Je lui ai répondu : « Aha! » Il n'existe pas de meilleur système pour les jeunes qui quittent les placements en famille d'accueil parce que tous les systèmes sont généralement les mêmes dans n'importe quelle démocratie libérale, n'importe quelle province, n'importe quel territoire et n'importe quel État. Aujourd'hui encore, les résultats sont les mêmes. Il s'agit toujours du même système. Un peu de rafistolage a été fait ici et là, mais il s'agit du même système, alors pourquoi s'attendre à ce qu'il soit différent?

Je déclare à ce comité que vous posez peut-être la question comme si vous commençiez un livre à la page 253 au lieu de la page 1. Il s'agit d'un processus et d'une expérience insatisfaisants en tous points.

Notre système de protection de l'enfance au Canada — je dis « système de protection de l'enfance », car il n'existe pas de système de protection de la jeunesse — est un service prévu par la loi au centre de tous les services liés à la vie des enfants et de

old. It comes out of the Society for the Prevention of Cruelty to Animals. It was originally a system of surveillance built to track immigrant children and families in New York, then to Toronto and then across Canada. It is a system built in risk and liability. I don't say that in a pejorative way. I am just saying the facts. It's the truth.

Despite the fact, or perhaps due to the fact, that the social work framework was used to implement the child protection system, nothing has fundamentally changed in 150 years. We have the same system in its bones. Work with me here. A system built in risk and liability, with its primary tool being surveillance, cannot possibly raise a child. It cannot.

So what will you hear from the system itself these days? They'll say that living in care is no place for a child. That's new in the last 10 years. They wouldn't come here and say that, but they'll say it now.

First of all, who asked the children and youth who come into care if that is the truth? It is not that the system is unforgiving, but if leaving their home was not the solution, who asked children and young people that? Because young people would say it's not a Hobson's choice, and it shouldn't be. "Stop giving us a Hobson's choice that we either leave the home and leave our family or we stay there and suffer." Those are the two choices we are offering them. What choices are you giving children in youth? Really?

That's the truth. I hope I'm not the first person to come here and tell you the truth. How dare the system say that living in care is no place for a child. At any one time in my province of Ontario, 10,000 children live in care. They cannot abandon them by saying, "We know 10,000 of you are living right now in our care, and it's no place for you to be." They're the ones who are responsible? It's not acceptable.

In Ontario, 20% of those are over-represented children are Indigenous. Certainly there is over-representation of Black and racialized children, 80% of children of those 10,000 on any given night.

I ask you to read this crucial report from my colleagues in B.C. called *Don't Look Away*. It's the first report that I have seen from a legitimate body, a legitimate institution, that posits something different — a new system. They term it a north star. They ask us to imagine a system not built in risk and liability but a system built in what they call another mental model, another framework or another world view.

leur famille au sein de chaque province. Ce système a 130 ans. Il provient de la Société pour la prévention de la cruauté aux animaux. Il s'agissait initialement d'un système de surveillance établi pour garder un œil sur les enfants immigrants et leur famille à New York, puis à Toronto et ensuite partout au Canada. Il s'agit d'un système qui se caractérise par le risque et la responsabilité. Je ne dis pas cela d'une manière péjorative. Je ne fais qu'énoncer des faits. Il s'agit de la vérité.

Malgré le fait, ou peut-être à cause du fait, que le cadre du travail social a été utilisé pour mettre en œuvre le système de protection de l'enfance, rien n'a fondamentalement changé en 150 ans. Nous avons le même système dans ses fondements. Suivez-moi sur ce point. Un système qui se caractérise par le risque et la responsabilité, dont le principal outil est la surveillance, ne peut pas élever un enfant. Il ne peut absolument pas.

Qu'entendez-vous donc de la part du système lui-même ces jours-ci? Il dira qu'un foyer d'accueil n'est pas un endroit pour un enfant. Il s'agit d'une nouveauté des 10 dernières années. On n'est pas venu ici pour le dire, mais on le dit maintenant.

Tout d'abord, qui a demandé aux enfants et aux jeunes qui sont placés en famille d'accueil si cela était la vérité? Ce n'est pas que le système est impitoyable, mais si quitter leur foyer n'est pas la solution, qui l'a demandé aux enfants et aux jeunes? Car ce n'est un choix qu'en apparence, et ça ne devrait pas l'être. « Arrêtez de nous donner l'illusion que nous avons le choix de quitter notre foyer et notre famille ou de rester là et de souffrir. » Voilà les deux choix que nous leur offrons. Quels choix offre兹-vous aux enfants et aux jeunes? Véritablement?

C'est la vérité. J'espère que je ne suis pas la première personne à venir ici et à vous dire la vérité. Comment le système ose-t-il affirmer qu'une famille d'accueil n'est pas un endroit pour un enfant? Dans ma province, l'Ontario, 10 000 enfants vivent en famille d'accueil à tout moment. Le système ne peut pas les abandonner en disant : « Nous savons que 10 000 d'entre vous vivent actuellement sous notre responsabilité, et ce n'est pas un endroit pour vous ». Ce sont eux qui sont responsables? C'est inacceptable.

En Ontario, 20 % des enfants surreprésentés sont autochtones. Il existe certainement une surreprésentation des enfants noirs et racisés, soit 80 % des enfants sur les 10 000 enfants concernés, à tout moment donné.

Je vous demande de lire ce rapport crucial rédigé par mes collègues de la Colombie-Britannique intitulé *Don't Look Away*. Il s'agit du premier rapport que j'ai vu émanant d'un organisme légitime, une institution légitime, qui propose quelque chose de différent — un nouveau système. On y parle d'une étoile polaire. On nous demande d'imaginer un système qui soit fondé non pas sur le risque et la responsabilité, mais sur ce qu'on appellera un autre modèle mental, un autre cadre ou une autre vision du monde.

Imagine, senators, what a system would look like if it was built in child development, a system built in the social determinants of health. What would a system built in empowerment look like? What would a system built in anti-oppression or DEI — diversity, equity and inclusion — look like? What would a system built on human rights look like? I'm at the Human Rights Committee. What would a system built in family development look like? What would a system built in Indigenous ways of knowing or other cultural ways of knowing look like? What would a system look like if it was trauma-informed care? What would a system look like if it was built in love? It would not look like the system we have today.

Imagine a system where every child and every family, everyone, however constituted in that family, had what they need when they need it in order to thrive. Within this system, if we created it, children who found themselves in out-of-home care would stand a chance. What would this north star look like? How would it work? What would need to change to make it happen?

Here is my ask to you. I ask this committee — no, I beg this committee to be bold. Establish as part of your report a subcommittee of the Human Rights Committee. Hold hearings across Canada with the central question: What would a north star for Canada look like? What would that system look like? And centre those hearings that you hold across Canada. Go to young people, families and parents, centre their voices and ask them what that would look like. Then boldly hold up that north star.

I believe it's possible. You will have the broad support. I'm not saying things that people don't know. You will have the broad support of young people, parents, associations, lawyers, advocates and professionals. You'll have the voices of the mental health sector that you mentioned. They're not going to dispute anything I'm saying here. They are going to say, "Yes, we need something different." You will have their support. It is a moment, senators. I would ask you to seize the moment and lead.

Thank you.

The Chair: Thank you for your passion.

Jennifer Charlesworth, Representative for Children and Youth, Office of the Representative for Children and Youth of British Columbia: Thank you for addressing this important topic as a Senate committee and for providing me the opportunity to share a few thoughts with you today.

Imaginez, mesdames et messieurs les sénateurs, de quoi aurait l'air un système fondé sur le développement de l'enfant, ou sur les déterminants sociaux de la santé? De quoi aurait l'air un système fondé sur l'autonomisation? De quoi aurait l'air un système fondé sur l'anti-oppression ou la DEI — la diversité, l'équité et l'inclusion? De quoi aurait l'air un système fondé sur les droits de la personne? Je siège au sein du Comité des droits de la personne. De quoi aurait l'air un système fondé sur le développement de la famille? De quoi aurait l'air un système fondé sur les savoir-faire autochtones ou sur d'autres savoir-faire culturels? De quoi aurait l'air un système fondé sur des soins qui tiennent compte des traumatismes? De quoi aurait l'air un système fondé sur l'amour? Ce système ne ressemblerait en rien au système qui est en place aujourd'hui.

Imaginez un système où chaque enfant et sa famille, quelle qu'en soit la composition, disposeraient de ce dont ils ont besoin au moment où ils en ont besoin pour s'épanouir. Dans ce système, si nous le créons, les enfants qui se retrouvent dans des familles d'accueil auraient une chance. À quoi ressemblerait cette étoile polaire? Comment fonctionnerait-elle? Que faudrait-il changer pour qu'elle devienne réalité?

Voici ce que je vous demande. Je demande au comité — non, je supplie votre comité de faire preuve de courage. Créez, dans le cadre de votre rapport, un sous-comité du Comité des droits de la personne. Organisez des audiences partout au Canada qui se concentrent sur la question suivante : en quoi ressemblerait cette étoile polaire pour le Canada? À quoi ressemblerait ce système? Tenez ces audiences à l'échelle du Canada. Allez à la rencontre des jeunes, des familles et des parents, donnez-leur la parole et demandez-leur à quoi cela ressemblerait. Ensuite, laissez briller cette étoile polaire.

Je crois que c'est possible. Vous bénéficieriez d'un large soutien. Je n'affirme pas des choses que les gens ne savent pas déjà. Vous bénéficieriez d'un large appui des jeunes, des parents, des associations, des avocats, des défenseurs des droits et des professionnels. Le secteur de la santé mentale, que vous avez mentionné, sera de votre côté. Les gens œuvrant au sein de ce secteur ne contesteront rien de ce que j'ai déclaré ici. Ils diront : « Oui, nous avons besoin de quelque chose de différent. » Vous bénéficieriez de leur soutien. C'est le moment, mesdames et messieurs les sénateurs. Je vous demande de saisir cette occasion et de prendre les devants.

Merci.

La présidente : Merci de votre passion.

Jennifer Charlesworth, représentante des enfants et des jeunes, Bureau du représentant des enfants et des jeunes de la Colombie-Britannique : Je vous remercie d'aborder ce sujet important en tant que comité sénatorial et de me donner l'occasion de partager quelques réflexions avec vous aujourd'hui.

I am gratefully joining you today from the traditional lands of the Musqueam people in the area colonially known as Richmond, B.C. I am also grateful to be joining my wise and passionate friend Irwin Elman on this panel, as well as my dear colleague Jennifer Dreyer. We look forward to the discussions.

To begin, I want to echo Irwin's comment that you already know about the risks, vulnerabilities and poorer life outcomes that many young people who have grown up in or spent time in the "protective care systems" experience both during and following their time in care. These poorer life outcomes may arise from the circumstances that led to protective intervention and/or their experiences within care. I will not speak further to this evidence in my opening remarks other than to say that we must not accept or be complacent with systems of care that result in too many young people struggling to survive their childhoods and too many adults struggling to recover from their childhoods in care.

There are three things that I want to bring home for the Senate committee members, building on Irwin's comments.

The first is, if the state is going to assume the responsibility for raising children away from their families, then it has a duty to sustain support for these young people into adulthood, as much as those with family privilege enjoy. The responsibility to care, nurture and support young people doesn't end at 18 or 19 years of age in any other context.

In early 2020, the late Katherine McParland, in collaboration with my office, authored a report with the input of hundreds of young people from throughout British Columbia who had been involved in the child protection system. *From Marginalized to Magnified* described state care for young people as putting them on the "super highway to homelessness" — mental health challenges and consequent substance use challenges as young people struggled to numb the emotional pain of their loss and grief, disconnection and day-to-day risks.

Building on Katherine's work, late in 2020, my office released a report entitled *A Parent's Duty: Government's Obligation to Youth Transitioning into Adulthood*. This report notes that many of the post-majority supports that were available at the time were inaccessible, inequitable and inadequate. Just because there are supports on the books, senators, doesn't mean that the problems have been solved, as they may not be what young people need and they may not be accessible.

Je suis heureuse de me joindre à vous aujourd'hui depuis les terres traditionnelles du peuple Musqueam, dans la région connue sous le nom colonial de Richmond, en Colombie-Britannique. Je suis également heureuse de me joindre à mon ami sage et passionné, Irwin Elman, ainsi que ma chère collègue, Jennifer Dreyer, au sein du groupe de témoins. Nous attendons avec impatience les discussions.

Pour commencer, je voudrais me faire l'écho du commentaire de M. Elman selon lequel vous connaissez déjà les risques, les vulnérabilités et la moins bonne qualité de vie que connaissent de nombreux jeunes ayant grandi ou passé du temps dans les « systèmes de protection », à la fois pendant et après leur période de prise en charge. Cette qualité de vie médiocre peut découler des circonstances qui ont conduit à l'intervention protectrice ou de leur expérience au sein du placement en famille d'accueil. Je ne parlerai pas davantage de ces éléments dans mes remarques préliminaires, si ce n'est pour dire que nous ne devons pas accepter ou être complices des systèmes de prise en charge qui font en sorte que trop de jeunes luttent pour survivre à leur enfance et que trop d'adultes luttent pour se remettre de leur enfance passée en foyer d'accueil.

Dans la même veine que les propos de M. Elman, je tiens à rappeler trois points aux membres du comité sénatorial.

Premièrement, si l'État doit assumer la responsabilité d'élever des enfants loin de leur famille, il a le devoir de soutenir ces jeunes jusqu'à l'âge adulte, au même titre que ceux qui ont le privilège de vivre avec leur famille. La responsabilité de soigner, d'élever et de soutenir les jeunes ne s'arrête pas à 18 ou 19 ans, dans n'importe quel autre contexte.

Au début de l'année 2020, la regrettée Katherine McParland, en collaboration avec mon bureau, a rédigé un rapport avec l'aide de centaines de jeunes de partout en Colombie-Britannique qui avaient passé par le système de protection de l'enfance. *From Marginalized to Magnified* décrit la prise en charge des jeunes par l'État comme le fait de les placer sur la « super autoroute vers l'itinérance », soit les problèmes de santé mentale et les problèmes de toxicomanie qui découlent du placement en famille d'accueil. C'est pour endormir la douleur émotionnelle causée par leur perte, leur deuil, leur déconnexion et les risques quotidiens que ces jeunes se tournent vers l'alcool ou la drogue.

En s'appuyant sur le travail de Mme McParland, mon bureau a publié à la fin de l'année 2020, un rapport intitulé *A Parent's Duty: Government's Obligation to Youth Transitioning into Adulthood*. Ce rapport souligne que bon nombre des mesures de soutien post-majorité qui étaient disponibles à l'époque étaient inaccessibles, inéquitables et inadéquates. Ce n'est pas parce qu'il existe des mesures de soutien, messdames et messieurs les sénateurs, que les problèmes ont été résolus pour autant, car les mesures peuvent ne pas correspondre aux besoins des jeunes et ne pas être accessibles.

A Parent's Duty says very clearly that if the state assumes a caregiving role, then they have a responsibility to carry out this role well, as much as you or I provide to our own children as they grow into adulthood. We laid out a framework for action that has informed B.C.'s recent work in what's called the SAJE program, Strengthening Abilities and Journeys of Empowerment. There is a great deal to learn, good and bad, from that experience to date, but the needs of many young people transitioning into adulthood remain unaddressed.

In fact, if we take a look at the 2024 youth transitioning out of care survey done by the McCreary Centre Society's Youth Research Academy, youth and young adults named four key factors needed for a more successful transition: a transition plan, the ability to have basic needs met, consistent support from a supportive adult and the ability to engage in community activities such as volunteering or cultural activities. Over half of these young people said that they didn't receive the services that they needed.

This leads me to the second point. While it is important to ensure that practical supports and resources are available to young people when they reach the age of majority, it is also important to ensure that young people experience and age into something — into relational, cultural and physical belonging and connection. As the McCreary findings remind us, young people want "consistent support from a supportive adult" and they want to participate in community and cultural life. In other words, they want to feel connected and belonged. Practical services and supports are important, but they are transactional, and they are not sufficient for healthy growth and development.

In 2021, we released a report entitled *Skye's Legacy: A Focus on Belonging*. Skye taught us a tremendous amount. She taught us about what happens with so many of our programs is that we systematically unbelong children from their families, from community, culture, school and a positive sense of self and their future. Any systemic response must address this reality of unbelonging and intentionally and vigorously redesign systems to create what we all need to be healthy: meaningful connection and a sense of belonging.

Finally, for my third point, I will build on what Irwin has already spoken to. I think it's the most critical piece. Be mindful of how we scope the challenges before us. If we define the challenge solely as a transition to adulthood challenge, we will look for solutions in the areas of transition planning and post-majority supports. We will talk about whether there should be rent supplements or tuition waivers, and we will ask ourselves

A Parent's Duty énonce très clairement que si l'État assume un rôle de pourvoyeur de soins, alors il a la responsabilité de bien remplir ce rôle, tout comme vous ou moi le faisons pour nos propres enfants lorsqu'ils atteignent l'âge adulte. Nous avons défini un cadre d'action qui a inspiré les travaux récents de la Colombie-Britannique dans le cadre du programme SAJE, Strengthening Abilities and Journeys of Empowerment. Il y a beaucoup à apprendre, en bien et en mal, de cette expérience jusqu'ici, mais les besoins de nombreux jeunes en transition vers l'âge adulte ne sont toujours pas pris en considération.

En effet, si l'on examine l'étude sur les jeunes en transition qui ne sont plus pris en charge réalisée en 2024 par l'Académie de recherche sur les jeunes du centre McCreary, les jeunes et les jeunes adultes ont cité quatre facteurs clés nécessaires à une transition plus réussie : un plan de transition, la possibilité de satisfaire à leurs besoins fondamentaux, le soutien constant d'un adulte fiable et la possibilité de participer à des activités communautaires telles que le bénévolat ou des activités culturelles. Plus de la moitié de ces jeunes ont déclaré ne pas avoir reçu les services dont ils avaient besoin.

Cela me mène à mon second point. Bien qu'il soit important de s'assurer que les soutiens et ressources concrètes sont accessibles aux jeunes lorsqu'ils atteignent la majorité, il est également important de veiller à ce que les jeunes fassent l'expérience d'une appartenance et d'un lien relationnel, culturel et physique, et qu'ils vieillissent au sein de ce cadre. Comme nous le rappellent les conclusions de l'étude McCreary, les jeunes veulent « un soutien constant de la part d'un adulte fiable » et ils souhaitent participer à la vie communautaire et culturelle. En d'autres mots, les jeunes veulent se sentir liés et veulent appartenir à un groupe. Les services d'aide concrets sont importants, mais ils sont transactionnels et ne suffisent pas à assurer une croissance et un épanouissement sains.

En 2021, nous avons publié un rapport intitulé *Skye's Legacy: A Focus on Belonging*. Nous avons appris beaucoup de choses de la part de Skye. Elle nous a appris ce qui se passait au sein de bon nombre de nos programmes, où nous arrachons systématiquement les enfants à leur famille, à leur communauté, à leur culture, à leur école, à leur estime de soi et à leur avenir. N'importe quelle réponse systémique doit répondre à cette réalité des jeunes qui ne trouvent pas leur place dans le monde. Cette réponse systémique doit intentionnellement et vigoureusement reconcevoir le système afin de créer ce dont nous avons besoin pour demeurer sains : des liens significatifs et un sentiment d'appartenance.

Enfin, pour mon troisième point, je m'appuierai sur ce que M. Elman a déjà évoqué. J'estime qu'il s'agit de l'élément le plus important. Il faut être attentif à la manière dont nous définissons les défis qui se présentent à nous. Si nous définissons le défi uniquement comme un défi de transition vers l'âge adulte, nous cherchons des solutions dans les domaines de la planification de la transition et les soutiens post-majorité. Nous

what programs and funds should be instituted at this point in a young person's life. If our aim is to ensure that those raised in the child protection system have a better experience transitioning out of that system, then we will design solutions that are mere Band-Aids on gaping wounds.

Of course, we need to ensure that those who are youth in the child protection system now get what they need when they need it, but we can't stop there. We need to scope the problem more holistically and work upstream and midstream. In the words of one of the members of our Circle of Advisors for our recent report *Don't Look Away* that Irwin referenced, "We ask child protection to step into spaces where society has essentially failed to provide prevention and support services . . ."

We have a both/and challenge and opportunity. Our current systems consistently and pervasively lead to poor outcomes. We cannot tinker at the edges and add some money here or a program there. It is time this country challenges our old mental models and reimagines how we support the well-being of children and youth in the context of their families, culture and communities.

Thanks for your time.

The Chair: Thank you. We will turn to questions from the senators.

Senator Bernard: Thank you for your testimony tonight and for the passion you bring to your work.

Mr. Elman, we may be the same age, because you've been doing this journey with children in care for 45 years, and I've been doing it for 45 years as well. I think I actually talked at our last committee meeting about the life of one young person that I've never been able to — she's never left me. I share the passion. I share the vision for reimagining what's possible.

Of course, as a federal government, we're not responsible for those services. They're provincial and territorial services. They're not services that we are responsible for. When you think about our committee being bold and making recommendations for what we may call a paradigm shift, what could that look like? What might that paradigm shift look like if we're truly talking about doing better for children and families in this country?

nous demandons s'il faut prévoir des suppléments de loyer ou des dispenses de frais de scolarité, et nous nous interrogeons sur les programmes et les fonds à mettre en place à ce stade de la vie d'un jeune. Si notre objectif est de faire en sorte que les personnes élevées dans un système de protection de l'enfance aient une meilleure expérience lors de leur transition hors de ce système, nous concevrons des solutions qui ne seront que des petits pansements sur des plaies béantes.

Bien sûr, nous devons veiller à ce que ceux qui vivent au sein des systèmes de protection de l'enfance maintenant obtiennent ce dont ils ont besoin lorsqu'ils en ont besoin, mais nous ne pouvons pas nous arrêter là. Nous devons examiner les problèmes de manière plus holistique et travailler en amont et en aval. Comme l'a dit l'un des membres de notre cercle des conseillers qui nous ont appuyés dans la rédaction de notre récent rapport *Don't Look Away*, auquel M. Irwin a fait référence : « Nous demandons au service de protection de l'enfance d'intervenir dans les espaces où la société a essentiellement échoué à fournir des services de prévention et de soutien... »

C'est à la fois une occasion et un défi. Les systèmes actuels donnent systématiquement et globalement de mauvais résultats. Nous ne pouvons pas nous contenter de faire un travail en superficie, de donner de l'argent par ici ou d'instaurer un programme par là. Il est grand temps que le Canada repense ses modèles désuets et trouve de nouvelles façons de soutenir le bien-être des enfants et des jeunes, tout en tenant compte du contexte familial, de la culture et des communautés.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de m'écouter.

La présidente : Merci. Nous allons maintenant passer aux questions des sénateurs.

La sénatrice Bernard : Merci de votre témoignage de ce soir et merci pour votre dévouement envers votre travail.

Monsieur Elman, nous avons peut-être le même âge, car vous travaillez, tout comme moi, auprès des enfants pris en charge depuis 45 ans. Je crois d'ailleurs que j'ai raconté, pendant notre dernière séance, l'histoire d'une jeune femme que je n'ai jamais oubliée; j'y pense encore. Je partage votre passion. Je partage votre point de vue pour ce qui est de repenser le possible.

Bien sûr, en tant que gouvernement fédéral, nous ne sommes pas responsables de ces services. Ce sont des services provinciaux et territoriaux. Nous n'en sommes pas responsables. Selon vous, qu'arriverait-il si le comité faisait preuve d'audace et présentait des recommandations en vue d'un changement de paradigme? À quoi ressemblerait ce changement de paradigme si nous souhaitons réellement améliorer les choses pour les enfants et les familles du Canada?

Mr. Elman: I have an answer. I don't know if it will be satisfying. We used to bring young people together to deal with the inquests, and there was an inquest into a child who died in care. She was just two years old. There was a 14-year-old who moved from home to home, and it was her first night in that foster home, and the 14-year-old got up in the middle of the night and smothered the two-year-old. The inquest was about the two-year-old, but you can imagine that it was about the 14-year-old. It was one of those "how can this happen" deaths.

The young people talked about moving from home to home, and they talked about garbage bags, which was referenced tonight. I'm so tired of hearing about garbage bags. The young people talked about how in one agency they got together with the workers and they got funds and they bought luggage so no kid in their agency had to move with garbage bags again. I thought that was the end of the story, and the young person said, "No, that's not the story, Irwin." They used to call me other things than "Irwin" at times. They said that's not the story because, she said, "I realized that if we were moving from one place where people genuinely cared and were curious about us and we felt that and we had control about moving to the next place and then we moved again, Irwin, we wouldn't give a damn about moving in garbage bags." She said, "You guys are always trying to solve human problems with institutional solutions, and you cannot. Human problems need human solutions, and that's what you should be doing." So I go to that deputy and say the story I just told you, and he rolls his eyes and says, "What do you want me to do with that?" Jennifer has heard this, because I always say it, because it stuck with me when a young person said it — the deputy said to me and the young person with me, "We can't legislate love." The young person said to him, "That's true, deputy, you can't legislate love, but you can legislate the conditions in which love can flourish." Mic drop. I hope you feel it.

In the child protection system, from the moment it meets a child until the moment it tells the child to leave, everything rips at that sense of love, belonging and respect. There is so much in how a system could operate, in your recommendations, infused with love and respect, that would change things. The good news is — because I know you can't spend money, you're senators — it doesn't necessarily cost money. It means doing things differently. That's how I imagine it. I know Jennifer is much more rigorous in terms of her answers and will have a better answer than that for you, but that's my answer.

Senator Bernard: Thank you.

M. Elman : J'ai une réponse. Je ne sais pas si elle est satisfaisante. Nous avions l'habitude de rassembler les jeunes quand il y avait une enquête, et il y a eu une enquête sur un enfant pris en charge qui avait perdu la vie. Elle avait seulement deux ans. Une adolescente de 14 ans, qui avait été placée de famille d'accueil en famille d'accueil, avait, au beau milieu de sa première nuit dans sa nouvelle famille d'accueil, étouffé l'enfant de deux ans. L'enquête portait sur l'enfant de deux ans, mais vous pouvez vous imaginer qu'il était plutôt question de l'adolescente de 14 ans. C'était un de ces décès inconcevables.

Les jeunes ont dit qu'ils étaient envoyés de famille d'accueil en famille d'accueil, et ils ont parlé des sacs poubelles, dont on a parlé ce soir. Je n'en peux plus d'entendre parler des sacs poubelles. Les jeunes ont raconté comment, avec les employés d'une agence, ils ont réussi à obtenir du financement et à acheter des bagages pour que les enfants de l'agence n'aient plus à déménager avec des sacs poubelles. Je croyais que le problème était réglé, mais une jeune m'a dit : « Non, Irwin, ce n'est pas vraiment ça le problème. » À l'époque, les jeunes ne m'appelaient pas toujours par mon nom, « Irwin ». Elle a dit que le problème n'était pas vraiment réglé : « J'ai compris que, si je quittais une famille d'accueil où les gens prenaient soin de moi et s'intéressaient réellement à moi, que j'avais l'impression d'avoir mon mot à dire sur mon prochain déménagement, et que je déménageais une nouvelle fois, Irwin, que déménager avec des sacs de poubelle m'importerait peu. » Elle a dit : « Vous essayez toujours de régler des problèmes humains avec des solutions institutionnelles, et c'est impossible. Les problèmes humains exigent des solutions humaines, et c'est ce que vous devriez chercher. » Donc, j'ai raconté cette histoire au député, qui a levé les yeux et a dit : « Que voulez-vous que je fasse? » Je répète toujours une chose, que Mme Charlesworth a déjà entendue, parce que ça m'a vraiment marqué quand j'ai entendu un jeune le dire. Le député avait dit à moi et au jeune : « C'est impossible de réglementer l'amour. » Le jeune lui a répondu : « Vous avez raison, monsieur le député, c'est impossible de réglementer l'amour, mais c'est possible de réglementer les conditions dans lesquelles l'amour peut s'épanouir. » C'était percutant. J'espère que vous le ressentez vous aussi.

Dans le système de protection de l'enfance, du moment où l'enfant entre dans le système jusqu'au moment où il en sort, ce qui manque c'est l'amour, le sentiment d'avoir sa place et le respect. Un système qui fonctionnerait, selon vos recommandations, dans l'amour et le respect, pourrait changer les choses. La bonne nouvelle — et je sais que, en tant que sénateurs, vous ne pouvez pas dépenser l'argent —, c'est que cela peut être fait gratuitement. Cela implique de faire les choses différemment. C'est ma façon de voir les choses. Je sais que Mme Charlesworth est beaucoup plus rigoureuse dans ses réponses, et qu'elle aura une meilleure réponse que moi, mais c'est ma réponse.

La sénatrice Bernard : Merci.

Ms. Charlesworth: Thank you very much. It was such an important question. I've been journeying for 46 years, so we've got a lot of experience sitting around this virtual table, for sure, and lots of experiences with things that haven't gone in the direction that we wish, despite our best intentions.

I am entirely with Irwin in the respect that we can't legislate love, but we have to create the conditions in which love can flourish, and I want to offer a few levers that are at the federal level, and speak about the provincial level as well.

The notion is that we've created a child protection system, but the child protection system is asked to come in and try and address problems that have been created because of the failure of other systems prior to that, so the big levers to pull are childcare and early-year supports, housing, mental health care, access to basic income and food security, and access to timely health care and accessible health care across all jurisdictions.

We are also at a very significant time in history with the resumption of jurisdiction for First Nations to restore and self-determine the way in which they raise their children, and there is a tremendous amount to be learned, but there are also significant risks attached from that. I've just come from meeting with the chiefs. We have 204 nations here in British Columbia, and 67% of the kids in care are Indigenous. It's a significant issue. As we move forward, this is going to take time. It's going to take a generation or more. There needs to be a focus on healing at the community level and also addressing the violence that has been perpetrated. It is a society-wide problem, but colonial violence perpetrated on communities has resulted in intergenerational violence and violence perpetrated against children. Healing matters, and I know there is just tremendous intention, desire and drive amongst First Nations, but they're going to need resources. The to-ing and fro-ing around resources and the inequitable access to resources is, again, something within the federal purview.

With a particular note there, we did a report several years ago called *At a Crossroads*, which looked at funding inequities and, depending on where a child lived and how their nation was structured with respect to child welfare, there were very different experiences that a child could experience or receive in terms of services. I think that's critically important, because if we are not able to provide those early year supports or the "early help," as we call it, then we miss the opportunities. Then we are talking about 16-, 17- and 18-year-olds transitioning into adulthood with all sorts of enhanced risk factors.

I hope that's helpful. Of course, there is a provincial role, but there is also a federal role and the big levers that could be pulled on a number of different areas that could change the conditions

Mme Charlesworth : Merci beaucoup. C'est une question très importante. Je chemine dans le milieu depuis 46 ans, et j'ai acquis beaucoup d'expérience à la table virtuelle, c'est certain, et j'ai également beaucoup d'expérience avec des choses qui n'ont pas pris la direction voulue, malgré nos meilleures intentions.

Je suis tout à fait d'accord avec M. Elman pour dire qu'il est impossible de réglementer l'amour, mais que nous devons créer des conditions dans lesquelles l'amour peut s'épanouir, et j'aimerais parler de deux ou trois leviers qui pourraient être actionnés à l'échelon fédéral, et également à l'échelon provincial.

Nous avons créé un système de protection de l'enfance et on lui demande de régler les problèmes découlant de l'échec de systèmes antérieurs, donc les leviers les plus importants à actionner sont les soutiens pour la garde des enfants et pour les premières années de vie, des logements, des soins de santé mentale, un revenu de base, la sécurité alimentaire, un accès rapide aux soins de santé et un accès aux soins de santé dans toutes les administrations.

Nous vivons présentement un moment important de l'histoire, puisque les Premières Nations ont de nouveau compétence pour élever leurs enfants selon leurs méthodes, et il y a énormément de choses à apprendre, mais cela comporte également énormément de risques. J'ai très récemment rencontré les chefs. En Colombie-Britannique, il y a 204 nations, et 67 % des enfants pris en charge sont Autochtones. C'est un problème considérable. Nous avançons, mais cela prendra du temps. Il faudra une ou plusieurs générations. Panser les blessures des communautés et guérir de la violence, cela doit être au cœur des priorités. C'est un problème pour toute la société, mais la violence coloniale contre les communautés a créé de la violence intergénérationnelle et de la violence perpétrée contre les enfants. La guérison est importante, et je sais que les Premières Nations ont énormément de volonté et de détermination, mais elles ont besoin de ressources. Tout le monde renvoie la balle quand il est question des ressources, et l'accès inégal aux ressources relève, encore une fois, de la compétence fédérale.

D'ailleurs, je tiens à faire remarquer que nous avons publié, il y a plusieurs années, un rapport intitulé *At a Crossroads*, portant sur les inégalités du financement, où on établissait que l'expérience et les services reçus peuvent grandement varier selon le lieu de résidence de l'enfant et la gestion du bien-être des enfants par sa nation. Je crois que c'est un aspect essentiel, parce que, si nous ne sommes pas en mesure d'offrir du soutien pendant les premières années de vie, ou, comme nous disons, « une aide précoce », eh bien, ce sera une occasion manquée. En effet, ces jeunes de 16, 17 et 18 ans arrivent à l'âge adulte en étant exposés à davantage de facteurs de risque.

J'espère que ma réponse vous a été utile. Bien sûr, les gouvernements provinciaux ont un rôle à jouer, mais le gouvernement fédéral peut aussi faire quelque chose et actionner

for families. Then, at a closer-to-home level, we begin to talk about those relational ways in which we create the conditions for love, belonging and connection.

The Chair: Thank you.

Senator Arnot: This question is for Dr. Charlesworth. In your report in 2024, you highlighted staffing shortages as a critical issue in B.C.'s child welfare system. I'm wondering if you're finding that there is a lot of burnout with the social workers that are using this model. I am wondering with what is wrong with "recruit and retain." Why aren't you retaining workers in the child welfare system? Is that a symptom of the fact that the model the workers are working in is failing? Not only is it failing those it is trying to serve, but it is failing those who are working in the system.

Ms. Charlesworth: Thank you. You've done your homework.

The companion report that we released to *Don't Look Away* was called *No Time to Wait*. That was the first of a two-part. The second will be coming out in December. You have hit the nail on the head. You are seeing the tremendous challenge that our workers have in meeting the needs of the children. Eighty per cent of the workers we surveyed said they were unable to fulfill their responsibilities to children because of the kinds of pressures in the environment we are in. I know that B.C. is not unique. This is a phenomenon across the country. Some of our offices have less than 50% staff, or no staff, who are delegated to fulfill the primary responsibilities under statute.

As you say, that's one metric, but what's the ripple effect of that? You have offices where you have very few people who are not able to do the work. That is moral distress, as a worker described to me just this very morning. They experience moral distress because they can't ethically fulfill their responsibility. It does lead to burnout. It does lead to people feeling less pride in their work. It does lead to people leaving the field entirely. You are absolutely right. It is a failed model. We have not created conditions for children to be successful — children, families or the people who care and serve them. We have to reimagine the model.

I can tell you a couple of things that were telling for me. Once we released the report and started to talk about this, we had many people say, "I would love to stay in this field. I am committed to the well-being of children, but it has to change. Otherwise, I just don't know how I can do that." So it is not about the shortage or lack of commitment and drive; it is about

des leviers dans une foule de domaines, ce qui améliorerait les conditions des familles. Puis, à plus petite échelle, nous devons commencer à parler de la façon de créer des conditions où l'amour, le sentiment d'avoir sa place et les relations peuvent s'épanouir.

La présidente : Je vous remercie.

Le sénateur Arnot : Ma question s'adresse à Mme Charlesworth. Votre rapport de 2024 indiquait que la pénurie de la main-d'œuvre était un grave problème dans le système de protection de l'enfance de la Colombie-Britannique. Je me demandais si vous aviez vu beaucoup de cas d'épuisement professionnel chez les travailleurs sociaux, qui utilisent ce modèle. Je me demandais où se trouve le problème dans le recrutement et la rétention du personnel. Pourquoi est-ce que vous n'arrivez pas à retenir le personnel dans le système de protection de l'enfance? Est-ce que cela signifie que le modèle dans lequel travaille le personnel n'est pas adéquat? Il n'est pas adéquat ni pour ceux qu'il tente d'aider ni pour ceux qui y travaillent.

Mme Charlesworth : Merci. Vous avez fait vos devoirs.

Le rapport complémentaire au rapport *Don't Look Away* est intitulé *No Time to Wait*. C'est l'une de deux parties. La seconde partie sera publiée en décembre. Vous êtes en plein dans le mille. Vous avez vu que nos employés ont énormément de difficulté à répondre aux besoins des enfants. Parmi les employés que nous avons sondés, 80 % disent avoir manqué à leur devoir envers les enfants en raison de la pression qu'ils subissent dans leur environnement. Je sais que la Colombie-Britannique n'est pas un cas isolé. Le phénomène est visible à l'échelle du pays. Dans certains de nos bureaux, entre moins de 50 % et 0 % du personnel peut s'acquitter des responsabilités prévues par la loi.

Comme vous l'avez dit, c'est l'un des paramètres, mais quel en est l'effet domino? Dans certains bureaux, très peu de gens ne sont pas capables de faire leur travail. Cela cause une détresse morale, comme m'a dit, ce matin, un employé. Les employés vivent une détresse morale parce qu'ils sont incapables de s'acquitter, de manière éthique, de leurs responsabilités. Oui, cela mène à l'épuisement professionnel. Oui, par conséquent, les gens sont moins fiers de leur travail. Oui, des gens abandonnent la profession. Vous avez tout à fait raison. Le modèle est un échec. Les conditions que nous avons créées ne permettent pas aux enfants de réussir — les enfants, les familles ou les personnes qui s'en occupent et qui les aident. Le modèle doit être repensé.

Je peux vous parler de deux ou trois choses qui, pour moi, sont très révélatrices. Une fois le rapport publié, on a commencé à en parler, et de nombreuses personnes nous ont dit : « J'aimerais beaucoup rester dans la profession. Je suis déterminé à assurer le bien-être des enfants, mais il doit y avoir des changements. Autrement, je ne sais pas comment j'y arriverais. » Donc, ce

the conditions that we are creating for people to do their best work. That's one thing.

The other thing is that we have looked at the North Yorkshire model, among many models. We looked across the globe to try to find them. In North Yorkshire, the county organization that provided child welfare pivoted and started to do more work on something they call "Early Help." They created Early Help specialists, who, when a family starts to struggle, before they are involved in the protective services system, or when they are trying to restore their family, they receive the supports they need in housing, child care, respite care, health care, mental health and substance use supports, wrapping around the family. They are having extremely positive outcomes. In fact, the national body that does very rigorous review of practice has listed them as number one of all the counties in the U.K. in terms of positive life outcomes.

What you are saying is critically important. The model is not working for anyone. We start to change the model, and we restore that sense of hope and possibility, not only in the families but in the people who provide the care. My goodness, we need them. We can't even fill the faculty of social work and child and youth care spots here because people don't want to enter into the field. That's a problem.

Senator Arnot: Mr. Elman, you are aware of the North Yorkshire model?

Mr. Elman: Yes, from Jennifer.

Senator Arnot: That's a model that focuses on the upstream, making sure that people don't end up on the road to homelessness or addictions. Am I right about that?

Mr. Elman: Yes.

Senator Arnot: Okay. What are the components of the best model that you know about that need to be implemented in Canada? What are those components? How do you prove concept in the Canadian context? I hope you have an answer for that because we might be able to make some recommendations about that.

Mr. Elman: I do. I'm glad you asked.

Before I was a child advocate, I ran a centre for young people leaving care in the GTA. It is called the Pape Adolescence Resource Centre, or PARC for short. I learned from this service

n'est pas une question de pénurie ou de manque d'engagement et de volonté, c'est une question des conditions que nous devons créer pour que les gens fassent du bon travail. C'est l'une des choses.

L'autre chose, c'est que, nous avons examiné, parmi de nombreux autres modèles, celui du Yorkshire du Nord. Nous avons cherché des modèles dans le monde entier. Au Yorkshire du Nord, l'organisme du comté responsable de la protection de l'enfance a modifié son approche et a commencé à déployer plus d'efforts pour ce qu'il appelle l'"aide précoce". Ils ont embauché des spécialistes de l'aide précoce, qui, lorsqu'une famille commence à éprouver des difficultés, avant que le système de protection de l'enfance n'intervienne, ou lorsqu'elle essaie de se reconstruire, fournissent le soutien nécessaire en matière de logement, de garde d'enfants, de soins de répit, de soins de santé physique et mentale et de toxicomanie, donc du soutien pour toute la famille. Cela a des retombées extrêmement positives. En effet, l'organisme national qui examine très rigoureusement les pratiques a placé le Yorkshire du Nord à la tête du classement des comtés du Royaume-Uni, pour ce qui est de l'amélioration de la qualité de vie.

Ce que vous dites est extrêmement important. Le modèle est un échec pour tout le monde. Si nous commençons à modifier le modèle, nous pouvons redonner espoir, non seulement aux familles, mais aussi aux personnes qui fournissent les soins, et leur faire comprendre qu'il existe réellement des options. Mon Dieu, nous en avons besoin. Les programmes d'études en travail social et en soins aux jeunes et aux enfants sont désertés, parce que les gens ne s'intéressent pas à la profession. C'est un problème.

Le sénateur Arnot : Monsieur Elman, connaissiez-vous le modèle du Yorkshire du Nord?

M. Elman : Oui, Mme Charlesworth m'en a parlé.

Le sénateur Arnot : Le modèle travaille en amont, pour s'assurer que les gens ne deviennent pas itinérants ou toxicomanes. C'est cela?

M. Elman : Oui.

Le sénateur Arnot : D'accord. À votre avis, quels éléments du meilleur modèle devraient être mis en œuvre au Canada? Quels sont-ils? Comment pouvez-vous démontrer la validité du concept dans un contexte canadien? J'espère que vous avez une réponse à ma question, parce que nous pourrons peut-être faire certaines recommandations à ce sujet.

M. Elman : Oui. Je suis très heureux que vous ayez posé la question.

Avant d'être un défenseur des enfants, je dirigeais un centre pour les jeunes de la région du Grand Toronto qui quittaient les foyers. Il s'appelle le Pape Adolescence Ressource Center, le

that we created, which was successful and was replicated in other countries such as Jamaica and Hungary and Japan, that there are three elements that we work in. This does not come from me; it comes from young people. I didn't call it this, but people began to call it this because I said it so often: RCV, which stands for Resource, Connection, Voice.

Any endeavour, including what we do for families — I'm talking about young people in care — needed to provide a combination of three things: practical resources such as housing, income support, counselling, therapy, health care — access to resources. But that's not enough. It is not enough for anybody, any family, and certainly not young people in care. They said that what else was provided was a sense of connection. Now we talk about belonging and Jennifer's study on belonging. It is a buzzword you will run into when you are reading these days. Belonging, connection, in all its forms. Young people even talked about belonging and being connected to themselves. Belonging to the community, belonging to their schools, belonging to a family, whatever family means, right. Belonging. But they said, if all we have are resources and a sense of belonging, we might end up sitting in our basements doing nothing, so we need this sense of voice. They didn't mean just talking but a sense of being in control of their lives. I don't want to go on again, so I won't. A sense of being. Everything that a young person experiences in care has that sense of being in control of their lives, from how they come into care to decisions that are made while they are in care to how they leave care. If you can create a service, and it actually doesn't matter what it is, but where it starts at its core, if you can provide those three things for young people leaving care, you have a fighting chance of them being wildly successful.

I will say they are like the canary in the mine shaft — the young people in care. This is something they've told me, too. What do they need? They are human beings. What they need is what you need, senator, what you did need, and so do your kids. When we talk about resources, they often thought, I will be in state care — Ontario, Alberta, B.C. — so what better life will I have? Who has more resources to provide to me than the darn government? So I have the resources down pat, or I should. But they need those combinations of things. That's where it is easy to figure out a life skills program. It is difficult, but easy to say, yes, get them a house to live in, cheap rent, but that's not it. That is not it. We need those three components to raise children. These children are on our watch — all of our watch.

PARC. J'ai appris, grâce au service que nous avons créé, qui a été une réussite et qui a été repris dans d'autres pays comme la Jamaïque, la Hongrie et le Japon, que nous travaillons sur trois éléments. Ce n'est pas moi qui le dis, ce sont les jeunes. Cela ne vient pas de moi, mais des gens qui ont commencé à l'appeler ainsi, parce que je l'ai répété maintes fois : RCV, qui signifie Ressources, Connexion, Voix.

Tous les projets, y compris ceux que nous faisons pour les familles —, je parle des jeunes pris en charge — devaient offrir trois choses : des ressources concrètes, comme le logement, un soutien au revenu, du counselling, une thérapie, des soins de santé, l'accès aux ressources. Mais c'est insuffisant. C'est insuffisant pour tout le monde, pour toutes les familles, et certainement pour les jeunes pris en charge. Ils ont dit que l'autre chose qui était créée, c'était le sentiment d'être connecté. Maintenant, nous parlons du fait d'avoir sa place et de l'étude de Mme Charlesworth sur cette place. C'est une expression à la mode qui ressort souvent lorsque vous lisez, de nos jours. Le sentiment d'appartenance, la connexion, sous toutes leurs formes. Les jeunes ont même parlé du sentiment d'appartenance et de se sentir connectés à eux-mêmes. L'appartenance à la communauté, l'appartenance à l'établissement scolaire, l'appartenance à la famille, peu importe la définition de la famille, d'accord, c'est bien. L'appartenance. Mais ils ont dit que, s'ils ont seulement des ressources et un sentiment d'appartenance, ils risquent de rester à ne rien faire dans leur sous-sol, donc la prise de parole est nécessaire. Les jeunes ne parlaient pas seulement de prendre la parole, mais d'avoir le sentiment d'être maîtres de leur vie. Je ne veux pas m'éterniser, donc je vais m'abstenir de le faire. Le sentiment d'être vivant. Toutes les expériences vécues par les jeunes, pour où ils ont l'impression d'avoir leur mot à dire, de la prise en charge, sur les décisions prises pendant la prise en charge et sur la façon dont se terminera la prise en charge. Si vous créez un service, peu importe lequel, si vous cherchez, dès le début, à offrir ces trois choses aux jeunes qui quittent la prise en charge, il est très probable que leur vie soit extrêmement réussie.

Je dirais que les jeunes pris en charge sont comme le canari dans la mine. C'est aussi quelque chose dont ils m'ont parlé. Quels sont leurs besoins? Ils sont des êtres humains. Sénateur Arnot, leurs besoins sont les mêmes que les vôtres et que ceux de vos enfants. Lorsque nous parlons de ressources, les jeunes pensent souvent : « Je vais être pris en charge par l'État, en Ontario, en Alberta, en Colombie-Britannique, donc quelle meilleure vie s'offre à moi? Qui peut me donner plus de ressources que ce fichu gouvernement? Mes ressources sont parfaitement organisées, ou elles devraient l'être. » Mais les jeunes ont besoin de l'ensemble de ces choses. C'est à ce moment-là qu'il est facile de concevoir un programme de compétences pratiques. C'est difficile, mais c'est facile de dire que les jeunes ont besoin d'un logement et d'un loyer à petit prix, mais cela ne règle pas le problème. Le problème n'est pas réglé. Ces trois éléments sont nécessaires pour élever les enfants. Nous sommes responsables de ces enfants, nous le sommes tous.

Look at PARC as a model, but there are other models in Canada and Ontario that start in different places that can provide that, but notice that it is not the child protection system that can provide that. If we have a child protection system, let them do child protection. They cannot provide those three things. Institutionally, they cannot provide those three things, no matter how well-meaning those social workers are. They might be in the wrong jobs. They should maybe be raising those children, because they are trained to provide those three things, but not within the child protection system, if we are going to keep it., and I'm not an abolitionist.

Senator Osler: Thank you to all three of our witnesses for being here today.

I have the same question for both of you. I will start by saying my background is from health care, so, Mr. Elman, when you were talking about changing the system, I agree with you fully. But part of the problem with changing a system that's in place is how you change it. I would be very interested to hear your thoughts on first steps. What would be the first step that a provincial government or a federal government should take to start to transform a system?

Dr. Charlesworth, you spoke about upstream levers — early childhood education in care, housing, mental health care, basic income, food security and health care. I would ask you the same question. I often get overwhelmed thinking about how to transform a system like health care. When I get overwhelmed, I think, okay, what is the first step on that long journey? I would be interested to hear your thoughts on achievable first steps, attainable first steps, that a provincial government could take and that a federal government could take. Perhaps I would start with Dr. Charlesworth.

Mr. Elman: I think that's safe to do.

Senator Osler: But I definitely want to hear from you as well.

Ms. Charlesworth: Thank you for the question.

That is one of our greatest challenges. Where do we start when we're talking about complex systems that have been entrenched in a certain value base and in certain mental models?

One of the things we talked about — I will refer to belonging and then come back. When we released *Skye's Legacy* and we started to talk about the importance of belonging, we also talked about how important language was. Language helps us construct our realities, right? We know that. We have noticed that the more people talk about it and the more that we establish belonging into our day-to-day language and into our policies and into our practices and into the questions that we ask — like, how are you

Regardez le modèle du PARC, mais il y a d'autres modèles au Canada et en Ontario, qui entrent en jeu à différents moments et qui offrent cela, mais notez bien que le système de protection de l'enfance ne l'offre pas. Le système de protection de l'enfance doit s'occuper de la protection de l'enfance. Le système est incapable de fournir ces trois choses. Institutionnellement, les travailleurs sociaux ne sont pas en mesure de fournir ces trois choses, même avec toute leur bonne volonté. Ils n'occupent peut-être pas le bon emploi. Ils devraient peut-être élever ces enfants, parce qu'ils sont formés pour fournir ces trois choses, mais pas au sein du système de protection de l'enfance, si nous allons le conserver... et je ne suis pas un abolitionniste.

La sénatrice Osler : Je remercie les trois témoins d'être présents aujourd'hui.

Je vais vous poser, à tous, la même question. Je vais commencer par dire que j'ai travaillé en santé, donc, monsieur Elman, lorsque vous parlez de changer le système, je suis tout à fait d'accord. Mais un des problèmes, quand on veut changer le système en place, est la manière de procéder. J'aimerais beaucoup savoir ce que vous pensez pour ce qui est des premières étapes. Quelle est la première mesure que devrait prendre un gouvernement provincial ou fédéral pour transformer le système?

Madame Charlesworth, vous avez parlé des leviers en amont — l'éducation à la petite enfance pendant le placement, le logement, les soins de santé mentale, le revenu de base, la sécurité alimentaire et les soins de santé. J'aimerais vous poser la même question. Je suis souvent dépassée lorsque je pense à la façon dont nous pourrions transformer un système comme le système de la santé. Lorsque je suis dépassée, je me demande quelle est la première étape à franchir dans ce long processus. J'aimerais que vous me disiez quelles mesures concrètes et réalisables pourraient prendre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral. J'aimerais entendre d'abord Mme Charlesworth.

M. Elman : Je crois que c'est une bonne idée.

La sénatrice Osler : Mais je veux aussi vous entendre.

Mme Charlesworth : Je vous remercie de la question.

C'est l'un de nos plus grands défis. Par où faut-il commencer quand on a affaire à des systèmes complexes, indissociables de certaines valeurs et de façons de penser?

Une des choses dont nous avons parlé — je vais parler du sentiment d'avoir une place, puis je vais y revenir. Au moment de la publication du rapport *Skye's Legacy*, nous avons commencé à parler de l'importance du sentiment d'avoir une place, et nous avons aussi parlé de l'importance de la langue. La langue nous aide à construire nos réalités, n'est-ce pas? Nous le savons. Nous avons remarqué que, plus les gens en parlent, plus nous parlons du sentiment d'appartenance dans nos

doing this case plan or this service plan to ensure belonging to people, place, culture and a sense of self — it actually starts to shift practice bit by bit. Over time, that can be cumulative. So language matters.

One of the language lessons that we're bringing into our current journey is to start talking not about child protection, not even about child welfare, but about child well-being. When you start to talk about child well-being, you end up making the circle bigger. Instead of talking about the statutory services of protection, you're now talking about well-being which brings in the health care system and the mental health care system. It brings in the recreation system. You have now got more people in the circle who can wrap around our children. So language matters.

Even in making the shift from child welfare to child well-being, we are asking ourselves, what are we doing in our practice to enhance the likelihood of children thriving and not just surviving? And what are we doing in our day-to-day work that, as Irwin said, creates the opportunity for young people to feel connected, to feel they belong and to feel they have a voice and meaningful participation in the decisions about their lives? That's a first start. Language matters.

I have to say, too, that we have created a system that often blames our young people for their circumstances. We see, over and over again, language such as they are resistant, they are unwilling, they are not participating with us, et cetera. We have to, again, challenge that and say it doesn't make sense to situate the responsibility on the child. It is on us, as the big people, to ask what we are doing or not doing that is not enabling them to feel they have agency to participate in decisions about their lives and so they can feel connected. So language matters. That is one thing.

The other thing is, again, making that circle bigger. We found that it is very helpful to get more people around the table. You have to deal with very practical things, like the ability to share information and breaking down some of the silos and enabling, at the community level particularly, people to come together to talk about what they will do for this child. What will they do for children like them, for a broader group of kids, kids they have concerns about? What will we do for families in certain circumstances? Those are also really important questions. We need to make the tent bigger because not one of us can do this alone. It is way too complex. We need housing. We need income security. Everybody's stretched. What can we cobble together if we do it in a different way, together?

conversations quotidiennes, dans nos politiques, dans nos pratiques et dans les questions que nous nous posons — par exemple, que faites-vous pour que ce plan d'intervention ou que ce plan de service garantisse le sentiment d'appartenance à un peuple, à un lieu et à la culture ainsi que pour l'estime de soi —, cela amène peu à peu un changement des pratiques. Au fil du temps, cela va avoir un effet cumulatif. Donc, la langue est importante.

Nous avons retenu une leçon en lien avec le vocabulaire : il faut parler du bien-être de l'enfant, et non pas de la protection de l'enfance. Lorsque vous commencez à parler du bien-être des enfants, le cercle s'élargit. Plutôt que de parler des services de protection obligatoires, nous parlons désormais du bien-être, ce qui fait entrer en jeu le système de santé et le système des soins de santé mentale. Cela fait entrer en jeu le système des loisirs. Cela permet de faire entrer beaucoup plus de gens dans le cercle qui protège l'enfant. Donc, le vocabulaire est important.

Même lorsque nous abandonnons le concept de la protection de l'enfance en faveur du concept du bien-être des enfants, nous nous demandons, que faisons-nous, concrètement, pour mettre toutes les chances de notre côté pour que l'enfant ne fasse pas que survivre, mais qu'il s'épanouisse? Et que faisons-nous au quotidien pour, comme l'a dit M. Elman, donner l'occasion aux jeunes de se sentir inclus, d'avoir un sentiment d'appartenance et d'avoir l'impression que leur voix compte et qu'ils ont leur mot à dire sur les décisions prises au sujet de leur vie? C'est une première étape. Le vocabulaire est important.

Je dois également dire que nous avons créé un système qui reproche souvent aux jeunes de se retrouver dans leurs circonstances. Nous entendons toujours dire que les jeunes sont réticents, qu'ils refusent, qu'ils ne participent pas, et cetera. Nous devons, encore une fois, remettre en question cette notion et affirmer qu'il est insensé de mettre la responsabilité sur les épaules de l'enfant. C'est à nous, les adultes, de nous demander ce que nous faisons — ou ne faisons pas —, qui fait en sorte que ces jeunes ne se sentent pas autonomes et aptes à participer aux décisions prises au sujet de leur vie et à s'impliquer. Donc, le vocabulaire est important. C'est une des choses.

L'autre chose, encore une fois, est que nous devons agrandir le cercle. Nous avons découvert qu'il est très utile de rassembler plus de gens autour de la table. Nous devons gérer des choses très concrètes, comme la capacité de diffuser l'information, et l'élimination de certaines barrières, et permettre aux gens, surtout à l'échelle communautaire, de se réunir afin de discuter de ce qu'ils feront pour l'enfant. Que feront-ils pour les enfants comme eux, pour un groupe plus large d'enfants, pour des enfants qui les préoccupent? Quelle aide sera apportée aux familles dans certaines circonstances? Ce sont également des questions essentielles. Nous devons rallonger la table, parce que ce n'est pas une mission solitaire. C'est beaucoup trop complexe. Nous avons besoin de logements. Nous avons besoin de la

Language and that participation in making the circle bigger are really important ways to start. I will stop there so I can give Irwin a chance to chime in, and Jennifer probably has some things to add to this as well.

Mr. Elman: I'm glad you asked that question, and I'm glad you're here from health. That's really important.

When I was a counsellor, when I was doing that work, and then when I was an advocate, I did the same thing. I taught our staff to do the same thing: Ask three questions. What's the problem? What's really concerning you? Because people need to feel heard, and you need to understand from the perspective of whose problem it is to solve. What things are going wrong? What would "good" look like? I hope you understand what I mean by that. Sometimes people don't, but what would "good" look like? The third question is, how do we get there?

And you just asked the third question, which is so important. Right? It's not about the problem with youth leaving care. We have enough reports about what "good" would look like. You asked the crucial question, which is the hardest one. But notice what I said, and I used to say it to young people: How are we going to get there? It is "we." We need you. This is not a child protection problem. It's not a senator's problem. It's not a parent's problem. It's not a young person's problem. The only way to get there is "we."

I am still hopeful in this sense, I don't know of anything that we cannot accomplish. I noticed in my career that if we put young people and children at the centre, we can come together. We need a health perspective. We need a social work perspective. We need young persons' perspectives. We need parents. We need lawyers. We need housing. We need those perspectives to say, "How are we going to do this?" We need government and public service, because they have to change, too. I believe we can come together to create that. The most important thing right now is to name the problem — and you did name it — to get to the, "How are we going to get there?" And I believe we can.

sécurité du revenu. Tout le monde est à bout de souffle. Que pouvons-nous réaliser, ensemble, si nous faisons cela d'une tout autre manière?

La langue et l'élargissement du cercle sont des premières étapes très importantes. Je vais m'arrêter ici, parce que je veux donner la chance à M. Elman de s'exprimer, et Mme Charlesworth a probablement elle aussi quelque chose à ajouter.

M. Elman : Je vous remercie de la question, et je suis très heureux que vous soyez ici, du point de vue de la santé. C'est très important.

Lorsque j'étais conseiller, lorsque je faisais ce travail, et puis, lorsque j'étais défenseur, j'ai fait la même chose. J'ai formé le personnel pour qu'il fasse la même chose. J'ai posé trois questions. Quel est le problème? Quelle est votre plus grande préoccupation? Les gens ont besoin d'être écoutés, et vous devez comprendre le point de vue des gens pour qui vous devez régler le problème. Qu'est-ce qui ne marche pas? Qu'est-ce qui marcherait? J'espère que vous comprenez ce que j'essaie de dire. Parfois, les gens ne comprennent pas la question, mais qu'est-ce qui marcherait? La troisième question est : Comment pouvons-nous y arriver?

Et vous venez tout juste de poser la troisième question, qui est extrêmement importante. N'est-ce pas? Il ne s'agit pas des jeunes qui quittent les foyers. Nous avons suffisamment de rapports qui nous disent ce qui fonctionne. Vous avez posé la question la plus essentielle, qui est la question la plus difficile. Mais prenez attention à ce que j'ai dit, et j'avais l'habitude de le dire aux jeunes : Comment pouvons-nous y arriver? C'est « nous ». Nous avons besoin de vous. Ce n'est pas un problème de la protection de l'enfance. Ce n'est pas le problème des sénateurs. Ce n'est pas le problème des parents. Ce n'est pas le problème des jeunes. La seule façon d'y arriver c'est d'y aller ensemble.

Je suis encore très optimiste, je crois que nous pouvons tout accomplir. Dans ma carrière, j'ai remarqué que, si nous mettons l'accent sur les jeunes et les enfants, nous sommes capables de collaborer. Nous avons besoin du point de vue de la santé. Nous avons besoin du point de vue du travail social. Nous avons besoin du point de vue des jeunes. Nous avons besoin des parents. Nous avons besoin d'avocats. Nous avons besoin de logements. Toutes ces personnes doivent se demander : « Comment pouvons-nous y arriver? » Nous avons besoin du gouvernement et des fonctionnaires, car ils doivent, eux aussi, changer. Je crois que nous pouvons, tous ensemble, y arriver. Le plus important, présentement, c'est de nommer le problème — et vous l'avez nommé — pour trouver une réponse à la question : « Comment pouvons-nous y arriver? » Et je crois que nous pouvons le faire.

I was listening and thinking — and this is not a slight — that I've heard it myself and I've felt the same: I don't have the answer. I don't know the answer, but I'm happy to shut up and listen and try to be part of the solution. I don't know how to get there completely. It's big.

But we have no time to be overwhelmed because we're talking about kids. We're talking about kids who will end up in what they call "storage" in residential care. Sorry, but that's what they call it. At 18, they're dumped out. They're not going to university. They don't care about bursaries, at least the majority of them. And for the ones who are, we need to make sure they can get to college and university.

They are overwhelmed. Parents are giving up their kids because there are no complex care services. Then there are Children's Aid workers in Ontario — I'm sure you've read about this — who, for 11 months, had an autistic 11-year-old boy living in an office. I met him. That parent is overwhelmed, and so is that kid. We don't have to be overwhelmed if we are together.

[Translation]

Senator Gerba: Based on what you're saying, Mr. Elman, I get the sense that there's a big problem in Canada that needs fixing, but that the problem isn't just in Canada; it's all over the world. People are trying to figure out where to start. I'm glad Ms. Charlesworth suggested a possible solution or at least a reason to hope that it is possible if we do things properly and start in the right place at the right time. That's my understanding based on what she said. In her remarks, she explained that we can't just meet children's needs; we also have to take a holistic approach both upstream and downstream of the child protection system.

To shape that thought process, this committee has heard witnesses recommend enshrining these principles in law. What are your thoughts on a law? We are legislators and senators, and we formulate recommendations, but do you think we need a federal law to solve the problem? What do you think should be in that law?

[English]

Mr. Elman: I'm not a constitutional expert, so I'm not going to go out on a limb and say there should be a federal act.

I have so much respect for senators. I know Senator Moodie's bill looking for a children's services framework for Canada. I know Senator Pate with her guaranteed annual income and

J'écoutais et je pensais, et ce n'est pas une critique, je l'ai entendu moi-même et je partage cette opinion : je ne connais pas la réponse. Je ne connais pas la réponse, mais je me ferais un plaisir de me taire et d'écouter et d'essayer de faire partie de la solution. Je ne sais pas tout à fait comment y arriver. C'est énorme.

Mais nous n'avons pas le temps de nous laisser dépasser par les événements parce que nous parlons d'enfants. Nous parlons d'enfants qui finiront par être « entreposés », disons, dans des résidences. Excusez-moi, mais c'est comme cela qu'ils le disent. À 18 ans, on les met dehors. Ils ne vont pas à l'université. Les bourses leur importent peu, du moins pour la majorité d'entre eux. Nous devons nous assurer que ceux pour qui c'est important puissent aller au collège et à l'université.

Ils sont dépassés. Les parents nous remettent leurs enfants parce qu'il n'y a pas de services pour les soins complexes. Puis, il y a les travailleurs de l'aide à l'enfance, en Ontario — je suis sûr que vous l'avez lu —, qui, pendant 11 mois, ont logé un garçon autiste de 11 ans dans un bureau. Je l'ai rencontré. Le parent est dépassé, tout comme l'enfant. Nous ne pouvons pas être dépassés si nous collaborons.

[Français]

La sénatrice Gerba : Quand je vous écoute, monsieur Elman, j'ai l'impression qu'il y a un gros problème à régler au Canada, mais que ce n'est pas seulement au Canada, c'est partout dans le monde; on se demande par où commencer. Je suis contente d'entendre Mme Charlesworth nous suggérer un début de solution ou plutôt une certaine espérance, soit que c'est possible si on fait les choses de la bonne façon et qu'on commence au bon endroit et au bon moment. C'est ce que je comprends de ce qu'elle nous dit. Dans ses propos, elle nous a expliqué qu'il ne fallait pas seulement répondre aux besoins des enfants, mais aussi réfléchir de manière holistique en amont et en aval du système de protection de l'enfance.

Pour réfléchir à cela, on a entendu à ce comité des témoins qui nous ont proposé d'enchâsser ces principes dans une loi. Que pensez-vous d'une loi? Nous sommes des législateurs et des sénateurs, et nous formulons des recommandations, mais pensez-vous que, pour régler le problème, il faudrait qu'il y ait une loi fédérale? Que verriez-vous dans une telle loi?

[Traduction]

M. Elman : Je ne suis pas un expert de la constitution, donc je ne vais pas présumer des choses et dire qu'il devrait y avoir une loi fédérale.

J'ai beaucoup de respect pour les sénateurs. Je suis au courant du projet de loi de la sénatrice Moodie, qui vise à établir un cadre pour les services à l'enfance au Canada. Je connais la

Senator Kutcher with his bill to end corporal punishment. Senator Jaffer had a bill about paths to citizenship, too. I respect all those as starting places.

The reason I mentioned the report — I wrote my notes before I knew Jennifer Charlesworth was going to be here — is I think this report is a place to start. I don't want to speak out of school, but I know that Jennifer struggles and thinks and reflects a lot on how to make the change that this report asks for. But it is a starting place. It is the first report that I've seen that has taken us and you as a Senate committee to a place to say, "Okay, how can we make this happen?"

I don't know Jennifer's salary. She doesn't get paid enough to answer that question on her own. She cannot. Just like when you ask young people, they told me that it is like asking them how to build a bridge. They can tell you what kind of bridge they want, and a bridge to Centre Island in Toronto — I forgot I am in Ottawa — you can ask them how they want that bridge to be, but when you ask them how to build the bridge, they will say, "I am not an engineer. I don't know how to build a bridge."

We need them, and we need Jennifer, and we need her report. This is a place to start. How will we implement a child well-being system in our country? What would it look like? I know the federal government can't interfere, but there are routes into that question, and there is an importance of asking the families and children of Canada what it should look like, particularly the most vulnerable, the most marginalized from their rights. You are a human rights committee. What would this system look like? What would it need?

You would be doing the country and the provinces a service, because, as I've said and as you've said, it is not unique to my province in Ontario. It is not unique to Jennifer's in B.C. It is across. That is how you start. Start here and ask how we get there, and start by asking people who need to answer that question and have some information for you.

Senator Muggli: Ms. Charlesworth, such a compelling framing of the issue, unbelonging to belonging, and how do we get there. My mind went to traumatic unbelonging, because so many children and youth in care have experienced severe adverse childhood events. As children and youth move into

sénatrice Pate et son revenu annuel garanti et le sénateur Kutcher et son projet de loi visant à mettre fin aux châtiments corporels. La sénatrice Jaffer avait elle aussi un projet de loi sur les différentes façons d'obtenir la citoyenneté. Je conviens que ce sont tous des points de départ.

J'ai mentionné le rapport — j'ai écrit mes notes avant de savoir que Jennifer Charlesworth allait être présente — parce que je pense que c'est un point de départ. Je ne veux pas parler de ce que je ne sais pas, mais je connais les batailles de Mme Charlesworth, et je sais qu'elle a beaucoup réfléchi à ce qu'il faut faire pour mettre en œuvre les changements demandés dans ce rapport. Mais c'est un point de départ. C'est le premier rapport qui nous a permis à nous, et à vous en tant que comité sénatorial, de dire : « D'accord, comment pouvons-nous arriver à ça? »

Je ne connais pas le salaire de Mme Charlesworth. Elle ne gagne pas assez pour répondre à cette question à elle seule. Elle ne peut pas. C'est comme quand vous posez la question aux jeunes; ils m'ont dit que c'était comme si on leur demandait comment construire un pont. Ils peuvent vous dire quel genre de pont ils veulent, et que c'est un pont qui relie Centre Island à Toronto — j'oublie que je suis à Ottawa —, vous pouvez leur demander à quoi ils aimeraient que le pont ressemble, mais, quand vous leur demandez comment construire le pont, ils vous diront : « Je ne suis pas ingénieur. Je ne sais pas comment construire un pont. »

Nous avons besoin d'eux, et nous avons besoin de Mme Charlesworth et de son rapport. C'est un point de départ. Comment allons-nous mettre en œuvre un système axé sur le bien-être des enfants dans notre pays? À quoi ressemblerait-il? Je sais que le gouvernement fédéral ne peut pas intervenir, mais il y a des solutions à cette question, et il est important de demander aux familles et aux enfants du Canada à quoi ce système devrait ressembler, et il faut surtout le demander aux plus vulnérables, à ceux dont les droits sont les plus marginalisés. Vous êtes un comité des droits de la personne. À quoi ce système ressemblerait-il? De quoi aurait-il besoin?

Vous rendriez un service au pays et aux provinces parce que, comme je l'ai dit, et comme vous l'avez dit, cela ne concerne pas que la province de l'Ontario. Cela ne concerne pas que la Colombie-Britannique, la province de Mme Charlesworth. Cela concerne toutes les provinces. C'est comme cela qu'il faut commencer. Il faut commencer ici et se demander comment arriver à nos fins, et il faut commencer par poser cette question aux gens qui doivent répondre à cette question et qui peuvent vous fournir de l'information.

La sénatrice Muggli : Mme Charlesworth a vraiment très bien mis en contexte cet enjeu, la situation de ceux qui ne trouvent pas leur place et de ceux qui ont une place, et le trajet entre ces deux situations. Cela m'a fait penser aux traumatismes liés au fait que l'on ne trouve pas sa place, parce que de trop

adulthood, how can we build a system of support for those who have been traumatically unbelonging throughout their experience?

Ms. Charlesworth: That is a beautiful question, and thank you for also acknowledging the trauma that often leads young people into care and the trauma that they experience within care as well.

There are a couple of things I want to flag. When we are starting to think about what is it that we need to do differently at a national level — Irwin is very kind in talking about the report. One of the things was talking about well-being and beginning to develop what we call a well-being action plan, a strategy for well-being of children in care, and recognizing that children and youth come with many different histories and backgrounds. There will be some who have had greater adverse childhood experiences, and they will need more resources. We should not be trying to develop a system that is equal for everybody and everybody gets the same. We have to recognize where that child is and what response we need to take.

There are a couple of things I find fascinating. So many children have experienced grief and loss, and we are not very good in our society at addressing loss and grief. I can tell you that just in our sphere of influence and understanding, for example, there were 157 children who became orphaned last year as a result of the toxic drug supply. We don't deal with that loss or grief. We have to get better at acknowledging young people's experience, not to say that they are broken but, "We will walk alongside you to address the kind of trauma you have experienced, because we believe in your capacity to heal, and we will be with you for a period of time."

One of the things that is positive in B.C.'s recent approach is that instead of just restricting post-majority supports to post-secondary education, young people could use some of the supports and financial resources in order to get mental health and grief counselling and life skills, et cetera.

It is important to recognize what journey that young person is on. What are they dealing with, and how is it that we need to put in place those conditions and resources that will foster their resiliency? And begin to talk about the tough stuff. They've been through tough stuff. They have to get acknowledged and honoured for the fact that they are still here with us and then have support.

nombreux enfants dans le système ont vécu des expériences négatives graves dans leur enfance. Comment pouvons-nous concevoir un système pour soutenir les enfants qui ont grandi et sont devenus adultes, qui ont vécu des traumatismes et qui ont l'impression qu'ils n'avaient pas de place?

Mme Charlesworth : C'est une merveilleuse question, et merci d'avoir reconnu le traumatisme qui fait souvent en sorte qu'un jeune se retrouve dans le système et le traumatisme qu'il vit aussi au sein de ce système.

J'aimerais souligner deux ou trois choses. Lorsque nous commençons à penser à ce que nous avons besoin de faire différemment à l'échelle nationale — je remercie M. Elman d'avoir parlé du rapport. Il faudrait entre autres parler du bien-être, commencer à élaborer ce que nous appelons un plan d'action sur le bien-être, une stratégie axée sur le bien-être des enfants placés, et reconnaître que les enfants et les jeunes ont vécu différentes choses, et ce, dans des contextes différents. Certains auront vécu dans leur enfance des expériences plus négatives que d'autres, et ils auront besoin de plus de ressources. Nous ne devrions pas tenter de concevoir un système qui traite tout le monde de la même façon et qui donne la même chose à tout le monde. Nous devons tenir compte de l'étape où l'enfant est rendu et prendre les mesures qui s'imposent.

Il y a deux ou trois choses que je trouve fascinantes. Tant d'enfants ont vécu une peine ou un deuil, et notre société n'est pas bien outillée pour traiter de la peine et du deuil. Je peux vous dire que, dans notre seul domaine d'expertise et de compréhension, par exemple, 157 enfants sont devenus orphelins l'année dernière en raison de l'approvisionnement en drogues toxiques. Nous ne nous occupons pas de cette peine et de ce deuil. Nous devrions mieux reconnaître l'expérience des jeunes, sans dire qu'ils sont brisés; nous devrions plutôt dire : « Nous allons marcher à tes côtés pour régler le traumatisme que tu viens de vivre, parce que nous croyons que tu peux t'en sortir, et nous allons t'accompagner pendant un certain temps. »

L'une des choses positives que permet l'approche récemment adoptée par la Colombie-Britannique, c'est que, plutôt que de restreindre le soutien postmajorité à l'éducation postsecondaire, on laisse les jeunes utiliser une partie des soutiens et des ressources financières pour obtenir du counselling en santé mentale et en deuil et pour acquérir des compétences de vie, et cetera.

Il est important de reconnaître le parcours de vie du jeune. Il faut tenir compte de ce qu'il vit et mettre en place les conditions et les ressources qui favoriseront sa résilience. Il faut aussi parler des sujets difficiles. Ces jeunes ont vécu des choses difficiles. Il faut les reconnaître et les respecter parce qu'ils sont encore ici avec nous, puis les appuyer.

I don't know if that answers that, but I think you've hit on something that is very important: systematic unbelonging.

Senator Muggli: Thank you. I appreciate that. And it flows into the other issue we talked about earlier around moral distress and the inability to recruit professionals to work in this very field. I started child welfare practice 36 years ago, and believe it or not, we were talking about not being able to meet our ethical requirements under the code of social work ethics in practice and how distressing that was. But we didn't have the term "moral distress" at the time. We've been dealing with this for a very long time, and it doesn't surprise me that people no longer want to go into the profession. We have nurses leaving practice now because the health care system is morally distressing. People can't uphold their practice standards. Maybe one of our roles is to build awareness around that so it can be better appreciated and actioned.

Senator Bernard: Ms. Dreyer, from your position in systemic advocacy, based on what you've heard on this panel tonight, is there anything that you would want the committee to hear from your lens?

Jennifer Dreyer, Executive Director, Systemic Advocacy, First Nations, Metis and Inuit Research, Office of the Representative for Children and Youth of British Columbia: Thank you so much for the opportunity to speak.

If I may be so bold, I would love the opportunity to come back and share some of the things that we learned in the *Don't Look Away* report. Irwin and Jennifer have just scratched the surface of the work that was done out here in B.C. that is relevant across Canada and around the world. It upholds the role that you all have as senators, as leaders nationally, to look at some of the national issues such as affordability, workforce and thinking about how we build capacity within families and communities from the very start. There are many roles there, from health and education, as well as child welfare, where we can all lean in for a better future for our children and youth.

Senator Bernard: I will make one comment, chair, just to flag this for our witnesses.

I understand from a witness we had from Nova Scotia that the Nova Scotia government has moved away from the language of "child protection" and are using the term "child and family well-being." They've told us that it has been inspired by Indigenous and Afrocentric ways of knowing and being in terms of child and family well-being. Are any of you aware of that? I

Je ne sais pas si cela répond à votre question, mais je pense que vous avez mis le doigt sur quelque chose de très important : l'impression systématique que l'on n'a pas de place.

La sénatrice Muggli : Merci de votre réponse. Cela m'amène à parler de l'autre enjeu dont nous avons discuté plus tôt, la détresse morale et de l'incapacité de recruter des professionnels dans ce domaine précis. J'ai commencé à travailler dans le domaine de la protection de l'enfance il y a 36 ans, et, croyez-le ou non, nous disions déjà que, en pratique, nous étions incapables de respecter les exigences éthiques prévues au code déontologique des travailleurs sociaux et que cela causait de la détresse. Mais nous n'avions pas le terme « détresse morale » à l'époque. Le problème existe depuis très longtemps, et cela ne me surprend pas que les gens ne veuillent plus exercer cette profession. Des infirmières quittent le système de santé parce que ce système crée de la détresse morale. Les gens ne peuvent pas respecter leurs normes de pratique. Peut-être que l'un de nos rôles, c'est de sensibiliser le public afin que le travail soit mieux compris et que de meilleures mesures soient prises.

La sénatrice Bernard : Madame Dreyer, compte tenu de votre travail dans le domaine de l'intervention systémique et de ce que vous avez entendu des témoins ce soir, aimeriez-vous dire quelque chose à notre comité, de votre point de vue?

Jennifer Dreyer, directrice exécutive, intervention systémique, recherche sur les Premières Nations, les Métis et les Inuits, Bureau du représentant des enfants et des jeunes de la Colombie-Britannique : Merci beaucoup de me donner l'occasion d'intervenir.

Si vous me permettez d'être franche, j'aimerais vraiment avoir l'occasion de revenir pour vous faire part de certaines choses que nous avons apprises dans le rapport *Ne détournez pas le regard*. M. Elman et Mme Charlesworth n'ont fait que gratter la surface du travail qui a été fait en Colombie-Britannique et qui est pertinent pour tout le Canada et le monde entier. Il souligne la tâche que vous avez tous, en tant que sénateurs, en tant que dirigeants nationaux, le devoir de vous pencher sur des enjeux nationaux, comme l'abordabilité, la main-d'œuvre et la façon de renforcer la capacité des familles et des collectivités dès le départ. Il y a de nombreux rôles à jouer, des soins de santé à l'éducation, en passant par le bien-être de l'enfance, et nous pouvons tous apprendre à bâtir un meilleur avenir pour nos enfants et nos jeunes.

La sénatrice Bernard : Je vais faire un commentaire, madame la présidente, à l'intention de nos témoins.

Un témoin de la Nouvelle-Écosse nous a dit que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse avait abandonné le terme « protection de l'enfance » au profit du terme « bien-être de l'enfance et de la famille ». Il nous a dit que ce terme avait été inspiré par le savoir autochtone et afrocentrique relatif au bien-être de l'enfance et de la famille. Le saviez-vous? Je pense

think that is a very recent change, and we may want to learn more about it.

Ms. Charlesworth: Yes, we are aware of it, and it's exciting to see another jurisdiction begin to talk about the notion of well-being. As Jennifer said, we just scratched the surface, but if the committee is interested, we're happy to talk about the process.

How we came to well-being was really through the work of cultural advisers and the extensive involvement of Indigenous communities. First Nations leadership were the ones who told me to do a systemic review, not just an investigation, and with various tremendous promise. It's exciting to see the possibilities because of a more holistic perspective.

Maybe I'll just end this because I see that we're at time, but the hereditary chief that worked with us said that we often talk about a village raising a child, but he said in their language they say it takes a child to raise a village. If we centre the well-being of the child, then it makes us all better and it enables us to be the kind of organization, the kind of community, the kind of family or the kind of network that we're meant to be if we recognize our duty and our responsibility to the well-being of children. So it takes a child to raise a village.

The Chair: Thank you to our witnesses. Thank you for your commitment and your passion, which came through in both of your presentations. I think you might have given us an idea for the title once the study is done: unbelonging. That is a very powerful word.

You can always make a written submission to us if you feel there is something and we don't have time to have you come back. You can make a written submission at any time to the clerk of the committee.

Mr. Elman: I just want to say one last thing. I came in person because you guys are so important. I respect you, not just this committee but as senators. Your voice, your work, I honour it, and in this time in Canada, in North America and in the world, with our democratic institutions struggling in a way, outside of here at least, you're so important, and I respect you. I thank you for what you're doing. Just keep going.

The Chair: I want to thank you for acknowledging the Senate, because I think most senators feel that frustration that not enough people know about the work that we do. To have a witness before us of your standing that acknowledges the work

que c'est un changement qui a été fait très récemment, et nous aurions peut-être avantage à en apprendre plus à ce sujet.

Mme Charlesworth : Nous sommes au courant, et c'est réjouissant de voir qu'une autre province commence à parler de la notion de bien-être. Comme l'a dit Mme Dreyer, nous n'avons fait que gratter la surface, mais, si cela vous intéresse, il nous fera plaisir de parler de ce processus.

Nous en sommes arrivés à la notion de bien-être grâce au travail des conseillers culturels et de la participation active des communautés autochtones. Les dirigeants des Premières Nations ont été les premiers à me dire de faire un examen systémique, et non pas seulement une enquête, et que cela allait être très prometteur sur plusieurs plans. C'est emballant de voir les possibilités quand on adopte un point de vue plus holistique.

Je vais peut-être m'arrêter ici, parce que je vois que mon temps est écoulé, mais le chef héréditaire qui a travaillé avec nous a souligné que nous disons souvent qu'il faut un village pour élever un enfant, mais que, dans leur langue, ils disent que cela prend un enfant pour bâtir un village. Si nous nous concentrons sur le bien-être de l'enfant, cela nous rend tous meilleurs et nous permet d'être le genre d'organisation, le genre de collectivité, le genre de famille et de réseau que nous sommes censés être, si nous reconnaissons notre devoir et notre responsabilité envers le bien-être des enfants. Donc, cela prend un enfant pour bâtir un village.

La présidente : Merci à nos témoins. Merci de votre engagement et de votre passion, qui se sont fait bien sentir dans vos deux exposés. Je pense que vous nous avez donné une idée du titre qu'aura l'étude une fois qu'elle sera terminée : ne pas avoir sa place. C'est un titre très fort.

Vous pouvez toujours nous présenter des observations par écrit si vous avez l'impression qu'il manque quelque chose et que nous n'avons pas le temps de vous recevoir de nouveau. Vous pouvez présenter des observations écrites à n'importe quel moment à la greffière du comité.

M. Elman : J'aimerais seulement ajouter une dernière chose. Je suis venu en personne parce que vous êtes importants. Je vous respecte en tant que sénateurs, non pas seulement en tant que comité. Votre voix, votre travail, je l'honore, et, en cette période où, au Canada, en Amérique du Nord et partout dans le monde, nos institutions démocratiques sont d'une certaine façon ébranlées, du moins, à l'extérieur d'ici, vous êtes importants, et je vous respecte. Je vous remercie de ce que vous faites. Continuez ce que vous faites.

La présidente : Je vous remercie d'avoir reconnu le Sénat, parce que je pense que la plupart des sénateurs sont déçus qu'il n'y ait pas assez de gens qui sont au courant du travail qu'ils font. Le fait qu'un témoin de votre calibre reconnaissse devant

that we do, I want to thank you for that. I also want to thank all three of you for your help in this study as we go forward. Your testimony and your presentation will help us a great deal.

We have been joined by another colleague. I would like her to introduce herself.

[*Translation*]

Senator Youance: Suze Youance from Quebec.

[*English*]

The Chair: Thank you, senator, for joining us.

Our witnesses have been asked to make an opening statement of five minutes. We shall hear from the witnesses and then turn to the questions from senators.

With us at the table, from the Montreal Haitian Community Office, please welcome Marie Suzie Casséus, Manager of Option Protection Program. She is joined by Marie Pierre Ulysse, who is the Board Chair. I will now invite Ms. Casséus to make a presentation, followed by Ms. Ulysse.

[*Translation*]

Marie Suzie Casséus, Manager of Option Protection Program, Montreal Haitian Community Office: Good evening. My name is Marie Suzie Casséus. I'm a social worker by training and the manager of the Option Protection program at the Montreal Haitian Community Office, the BCHM.

Thank you, Madam Chair and honourable senators, for inviting us to speak to you this evening about this issue, aging out of foster care, which deserves our special attention. Very often, these young people have no family support and face many challenges related to housing, financial stability, pursuing their studies and access to health care.

For more than 50 years now, the BCHM has been fighting the inequality and social injustice experienced by ethnocultural communities in particular. We work throughout the province of Quebec, but we focus on Montreal.

One of the BCHM's services is the Option Protection program, whose goal is to address the over-representation of children from the Black community in services provided by the Director of Youth Protection. According to data cited by Lavergne and Dufour from the *Étude d'incidence québécoise sur les signalements à la protection de la jeunesse de 2014*, these children account for 9.6% of the cases in which safety and

nous le travail que nous faisons... J'aimerais vous en remercier. J'aimerais aussi vous remercier vous trois de nous avoir aidés dans le cadre de cette étude qui se poursuit. Votre témoignage et vos exposés nous aideront grandement.

Une autre collègue vient de se joindre à nous. J'aimerais qu'elle se présente.

[*Français*]

La sénatrice Youance : Suze Youance, du Québec.

[*Traduction*]

La présidente : Merci, sénatrice, de vous joindre à nous.

On a demandé à nos témoins de présenter une déclaration liminaire de cinq minutes. Nous allons écouter les témoins, puis ce sera au tour des sénateurs de poser des questions.

Nous accueillons Mme Marie Suzie Casséus, gestionnaire du programme Option Protection, et Mme Marie Pierre Ulysse, présidente du conseil d'administration, toutes deux du Bureau de la communauté haïtienne de Montréal, ici présentes. Je demanderais à Mme Casséus, puis à Mme Ulysse, de présenter leur déclaration préliminaire.

[*Français*]

Marie Suzie Casséus, gestionnaire du programme Option Protection, Bureau de la communauté haïtienne de Montréal : Bonsoir. Mon nom est Marie Suzie Casséus, travailleuse sociale de formation et gestionnaire du programme Option Protection au sein du Bureau de la communauté haïtienne de Montréal, soit le BCHM.

Merci, madame la présidente et honorables sénateurs, de nous accueillir ce soir afin de prendre la parole sur cet enjeu qui mérite effectivement qu'on lui porte une attention particulière, soit « La vie après la famille d'accueil ». Ces jeunes se retrouvent fort souvent sans soutien familial et font face à de nombreux défis liés au logement, à la stabilité financière, à la poursuite des études et à l'accès aux soins de santé mentale.

Le BCHM lutte depuis plus de 50 ans contre les inégalités et les injustices sociales subies particulièrement par les communautés ethnoculturelles. Nous œuvrons sur le territoire de la province de Québec, mais plus précisément dans la région de Montréal.

L'un des services offerts par le BCHM est le programme Option Protection. Celui-ci vise à contrer la surreprésentation des enfants de la communauté noire au sein des services de la Direction de la protection de la jeunesse. Selon des données citées par Lavergne et Dufour et tirées de l'*Étude d'incidence québécoise sur les signalements à la protection de la jeunesse de 2014*, ces enfants représentaient 9,6 % des dossiers où la

development were compromised even though they represented just 6.5% of the children assessed, a disproportion rate of 1.48%.

They were also twice as likely as children in other groups to be assessed, reporting in their cases was twice as likely to be found justified, and they were twice as likely to be placed during assessment or orientation. The BCHM's initiative resulted in a service agreement with the Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal health and social services centre. Over the past six months, we've supported 142 families, including 255 children and 236 parents.

From October 2020 to September 30, 2024, Option Protection supported 800 families, and 74% of our referrals came from the DYP. We have served 1,564 children and over 1,500 parents per year.

We work to prevent the neglect and abuse that can bring families into contact with the DYP system and can result in children being placed in a foster environment. We also do awareness-raising work with various groups to inform people and promote best parenting practices.

Our staff also work directly with vulnerable families that might fear, mistrust or resist services. We work hard to demystify other systems, such as the school, health and justice systems, as well as community organizations. We inform families about their rights and help them collaborate so they can get back a sense of stability and equilibrium as a family. Collaborating with and complementing all the other aforementioned parties involved is crucial to providing optimal support to these families and supporting children's well-being.

The program was launched in 2020, and its progressive approach was applauded in the April 2021 report of the Special Commission on the Rights of the Child and Youth Protection, which was entitled *Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes*, or "Creating a caring society for our children and youth". It included numerous recommendations, such as recognizing the importance of community organizations, enhancing collaboration, adapting services to ethnocultural communities, investing to deliver the right service at the right time, investing in preventive services and ensuring continuity of funding from one budget cycle to the next to maintain effective intervention.

According to the special commission's report on outcomes for children in care in Canada, youth protection agencies deal with over 200,000 children a year, and more than 65,000 of them — 32.5% — are placed in care. In Quebec, over 2,000 youths leave care and begin to live independently every year.

sécurité ou le développement étaient compromis, alors qu'ils ne représentent que 6,5 % des enfants évalués, soit un taux de disproportion de 1,48 %.

De plus, ils étaient deux fois plus susceptibles que les enfants d'autres groupes de faire l'objet d'une évaluation et que le signalement soit jugé fondé, et deux fois plus susceptibles d'être placés durant l'évaluation ou l'orientation. Cette initiative du BCHM a eu pour aboutissement une entente de services avec le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. Au cours des six derniers mois, cela représente 142 familles, dont 255 enfants et 236 parents.

Entre octobre 2020 et le 30 septembre 2024, 800 familles avaient été accompagnées par Option Protection et 74 % des références provenaient de la DPJ. Cela représente 1 564 enfants touchés par nos services, soit au-delà de 1 500 parents par année.

Nous travaillons à prévenir les situations de négligence et de maltraitance pouvant mener les familles à se retrouver pris dans les engrenages de la DPJ qui, dans certains cas, aboutissent au placement des enfants dans un milieu substitut. Des activités de sensibilisation sont également organisées auprès de différents acteurs afin d'informer, de sensibiliser et de promouvoir des pratiques parentales gagnantes.

D'autre part, nos intervenants travaillent directement auprès des familles vulnérables pour qui les services peuvent susciter de la crainte ou de la méfiance, voire de la résistance. Nous mettons tous nos efforts pour démystifier également les autres systèmes comme le système scolaire, celui de la santé et de la justice ainsi que les organismes communautaires. Nous informons les familles de leurs droits et facilitons leur collaboration afin qu'elles retrouvent leur équilibre familial. Le travail en collaboration et en complémentarité avec toutes les parties prenantes citées ci-dessus est essentiel pour soutenir ces familles de façon optimale et promouvoir le bien-être de l'enfant.

L'orientation avant-gardiste de ce programme qui a pris naissance en 2020 est soutenue par le rapport d'avril 2021 de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, qui a pour titre *Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes*. Plusieurs recommandations y ont été faites, notamment celles de reconnaître l'importance des organismes communautaires, de mieux travailler en collaboration, d'adapter les services aux communautés ethnoculturelles, d'investir pour offrir le bon service au bon moment, d'investir dans les services de prévention et enfin, d'assurer une continuité du financement à travers les cycles budgétaires pour maintenir l'efficacité des interventions.

Selon le rapport de la commission spéciale, qui étudie notamment le devenir des jeunes placés (EDJEP) au Canada, plus de 200 000 jeunes par année sont suivis par une agence de protection de la jeunesse et plus de 65 000 sont placés dans un milieu substitut, soit 32,5 %. Au Québec, on évalue que plus de

2 000 jeunes quittent annuellement un placement pour un parcours vers l'autonomie.

The study looked at youths from 17 to 21 years of age. They are more likely to drop out and be academically delayed than youths in general, but also compared to youths from disadvantaged circumstances. They are also more likely to pursue lower-level diplomas. The study also looked at the youths' foster experience. Not knowing where they were going after their placement made them feel very insecure. Once out of the system, some of them experience some form of homelessness. According to directors of youth protection and provincial directors, a transition plan must be developed while youths are 16 to 18 years of age in order to support a successful transition to adult life.

With respect to postvention, the BCHM is keenly aware of this reality, which is why it integrated transitional housing into its LAKOU PATAJ infrastructure project.

The federal government's role must be to support community organizations that are innovating and serving as vectors for change. The Option Protection program is available only to Montreal's French and Creole-speaking Black communities. Clearly, other communities would benefit from a similar model that offers support that takes their reality into account. Prevention is the best defence against society's avoidable costs. It definitely reduces the social costs associated with involvement in the judicial system and youth placements in protection services. Thank you for your attention.

[English]

The Chair: Thank you.

Ms. Ulysse, your presentation.

[Translation]

Marie Pierre Ulysse, Board Chair, Montreal Haitian Community Office: Good evening. My name is Marie Pierre Ulysse. I, too, am a social worker by training, and chair of the board of the Montreal Haitian Community Office. In addition to serving Montreal's Haitian community and French-speaking Black communities on the Island of Montreal, we're also a local organization. We serve families in Rosemont—La Petite-Patrie, and we work to integrate ethnocultural communities on the island of Montreal.

What I have to say about today's topic complements what Ms. Casséus said. We really wanted to present a comprehensive overview of social services and foster services. I want you to

Cette étude s'est penchée sur les jeunes âgés de 17 à 21 ans. Ils sont plus susceptibles de décrocher et d'accuser des retards scolaires que les jeunes en général, mais également par rapport aux jeunes provenant de milieux défavorisés. Ils visent de plus des diplômes de niveaux inférieurs. L'étude fait également état de l'expérience de placement de ces jeunes. Le fait de ne pas savoir où ils iront après leur placement leur fait vivre un grand sentiment d'insécurité. Une fois sortis du système, certains vivront une forme d'itinérance. D'après le bilan des directrices et directeurs de la protection de la jeunesse et des directrices et directeurs provinciaux, au cours des deux années précédant les 18 ans d'un jeune, un plan de transition doit être élaboré afin de favoriser un passage réussi à la vie adulte.

En matière de postvention, le BCHM ne peut rester indifférent face à cette réalité et a conséquemment intégré dans son projet d'infrastructure LAKOU PATAJ, des logements de transition.

Le rôle que le gouvernement fédéral doit jouer est de soutenir les organismes communautaires qui innovent et qui sont des vecteurs de changements. Le programme Option Protection est offert uniquement aux communautés noires francophones et créolophones de la région de Montréal. Force est de constater que d'autres communautés profiteraient de la reproduction de ce modèle qui offre une lecture et un accompagnement qui tiennent compte de leur réalité. La prévention est la meilleure arme contre les dépenses évitables de la société. Elle permet certainement de diminuer les coûts sociaux engendrés par le recours au système de judiciarisation et au placement d'un jeune dans les services de la protection de la jeunesse. Je vous remercie de votre attention.

[Traduction]

La présidente : Merci.

Madame Ulysse, votre exposé.

[Français]

Marie Pierre Ulysse, présidente du conseil d'administration, Bureau de la communauté haïtienne de Montréal : Bonsoir. Je m'appelle Marie Pierre Ulysse, je suis travailleuse sociale de formation également et je suis présidente du conseil d'administration du Bureau de la communauté haïtienne de Montréal. En plus de desservir la communauté haïtienne de Montréal et les communautés noires francophones de l'île de Montréal, nous sommes aussi un organisme de quartier, nous desservons les familles du quartier Rosemont—La Petite-Patrie et nous travaillons à l'intégration des communautés ethnoculturelles de l'île de Montréal.

Pour revenir au sujet qui nous intéresse aujourd'hui, ma participation est complémentaire à celle de Mme Casséus. Nous voulions vraiment vous présenter une perspective décloisonnée

know that I've been a social worker for 33 years, and I've been working in youth centres for 33 years. I've seen all the reforms and all the ways this work has evolved. For the past 12 years, when I haven't been working at my day job, I've been a DYP manager. Nevertheless, I strongly believe in laying the groundwork, in community work and in working to strengthen and support families so children aren't as vulnerable as they move through the system.

I believe there's something to be done, and the Option Protection program was a wonderful initiative, a social innovation created by a community organization. The project spread beyond the organization and was upgraded to offer continuity of service in connection with what the DYP offers and to support families.

Looking at the stats, we were as surprised as anyone by the number of families and children served. One positive outcome is that, once we finish working with families, they aren't reported to the DYP again.

Last year, the BCHM decided it would be interesting to revisit those families that were experiencing poverty and exclusion and all kinds of challenges. We wanted to go see them to see how the children were doing and what their situation was a few months or years down the road. We had an opportunity to launch a small program called Option Protection in connection with a university internship, and that gave us a chance to dig into our archives, revisit those families and ask them how they were doing. The families told us everything was going well.

We realized that they didn't end up back at the DYP. We had the stats from the ministry, but when we talked to the families, they told us they were doing well. We took some time to analyze all that. Their employment situation hadn't changed, their housing situation hadn't necessarily changed, but the family got something that provided stability, so the kids were being cared for at home and were doing well. That was the first message. We're community-based.

I put a lot of statistics in what I sent you in writing, but I wanted to start a dialogue about how important it is to look at kids leaving foster care and to try to prevent kids from going into foster care. We need a different vision guiding our work.

When a child goes into foster care, the government pays for that child. The government pays about \$2,000 per month. Some families would benefit from a bit of financial support; it would make them less vulnerable. Is there a way to rethink our services in partnership with the community? I think we have something to

des services sociaux et des services de placement. Je dois vous avouer que je suis dans le métier du travail social depuis 33 ans et que cela fait 33 ans que je travaille en centre jeunesse. J'ai connu toutes les réformes et toutes les évolutions du métier; depuis les 12 dernières années, quand je ne suis pas dans mon emploi de jour, je suis gestionnaire dans le contexte de la DPJ. Par contre, je crois fortement au travail préalable, au travail communautaire et au travail pour renforcer et soutenir les familles afin que les enfants ne se retrouvent pas aussi fragilisés à travers les étapes du système.

Je crois qu'il y a quelque chose à faire, et le programme Option Protection était une très belle initiative, une innovation sociale créée à partir d'un organisme communautaire. Le projet est sorti de l'organisme et on a fait une mise à niveau pour être en mesure d'offrir une continuité de services par rapport à ce qu'offre la DPJ et de donner du soutien aux familles.

Lorsqu'on regarde les statistiques, nous avons été les premiers surpris du nombre de familles et d'enfants qui ont été touchés. La conséquence positive, c'est le fait que les familles, une fois qu'on termine avec elles, ne refont pas l'objet d'un signalement à la DPJ.

L'an dernier, au BCHM, on s'est dit qu'il serait intéressant de revoir ces familles qui vivent des situations de pauvreté et d'exclusion et toutes sortes de difficultés. Il faut aller les voir pour savoir, quelques mois ou quelques années plus tard, comment vont les enfants et comment est la situation. Nous avons eu l'occasion de mettre sur pied un petit programme dans le cadre d'un stage universitaire de maîtrise qui s'appelait le programme Option Protection, qui nous a permis de retourner dans nos archives, de revisiter ces familles et de leur demander comment elles allaient. Les familles nous disent que tout va bien.

Nous avons réalisé qu'elles ne sont pas retournées à la DPJ; on avait déjà ce retour du ministère grâce aux statistiques, mais quand on a parlé aux familles, elles nous ont dit qu'elles allaient bien. Nous avons pris le temps d'analyser tout cela : l'emploi n'a pas changé, le logement n'a pas nécessairement changé, mais ce que la famille a acquis l'a structurée, donc les enfants sont maintenus chez eux et ils vont bien. C'était le premier message. On vient du milieu communautaire.

J'ai ajouté de nombreuses statistiques dans ce que je vous ai soumis par écrit, mais je voulais entamer un dialogue pour dire que c'est important de s'intéresser aux jeunes qui sortent des familles d'accueil et de vouloir prévenir que des enfants y entrent. Il faut avoir une vision différente dans notre façon de travailler.

Enfin, quand un enfant entre en famille d'accueil, c'est le gouvernement qui paie pour cet enfant. Le gouvernement va payer 2 000 \$ par mois environ. Par contre, certaines familles pourraient bénéficier d'un petit ajout financier et elles seraient moins vulnérables. Est-ce qu'il y a une façon de repenser nos

contribute, and that's what we wanted to share with you. Thank you.

[*English*]

The Chair: Thank you very much for your presentations. Now we will turn to the senators for their questions.

Colleagues, we have a bit of a time crunch, so please keep questions concise. I will give you the five minutes, but I won't let you go over that. We'll start with the deputy chair.

Senator Bernard: Thank you both for being here and for your work.

I'd like to hear a bit more about the work that you do upstream. You were saying you do work upstream to support and strengthen families. What are you doing that's making the difference in that child and family well-being space?

[*Translation*]

Ms. Casséus: We have a team of professionals who work with families on the ground. Throughout the Director of Youth Protection process, when a child is reported, the professional works with the parent, demystifies the child protection system and encourages collaboration. On the ground, professionals go to people's homes and work on parenting skills, creating structure for the children, strengthening family bonds and parent-child communication. For these parents, various professionals also work with their kids. They don't always understand who is the psychoeducator, the educator and the psychologist. There are lots of professionals working with that child. Workers help parents understand who these people are and what their children's needs are.

We also help them with health care. Sometimes we even go to appointments with them. There may be language barriers, lack of understanding, resistance and different beliefs. It can be hard for a parent to accept a diagnosis a professional has given their child. We're there to demystify all that. We're really in the trenches with them. We really help at every step of the child protection process. Our professionals also accompany parents to court to help them prepare and provide reassurance. We're right in their homes, and we help them deal with all the systems that they find so hard to navigate.

services en partenariat avec le volet communautaire? Je pense qu'on a quelque chose à apporter, et c'est ce qu'on voulait partager avec vous. Merci.

[*Traduction*]

La présidente : Merci beaucoup pour vos exposés. Maintenant, nous allons passer aux sénateurs et à leurs questions.

Chers collègues, nous sommes un peu pressés par le temps, alors nous vous demandons de poser des questions concises. Je vous accorderai cinq minutes, mais je ne vous laisserai pas les dépasser. Nous commencerons par la vice-présidente.

La sénatrice Bernard : Merci à vous deux d'être ici, et merci pour votre travail.

J'aimerais en savoir un peu plus sur le travail que vous faites en amont. Vous avez dit que vous travaillez en amont afin de soutenir et de renforcer les familles. Que faites-vous pour faire la différence dans le domaine du bien-être de l'enfant ou de la famille?

[*Français*]

Mme Casséus : Nous avons une équipe d'intervenants qui accompagnent les familles sur le terrain. À travers tout le processus de la Direction de la protection de la jeunesse, lorsqu'un enfant fait l'objet d'un signalement, l'intervenant va accompagner le parent, démystifier le système de protection de la jeunesse et favoriser sa collaboration. Sur le terrain, les intervenants se déplacent et vont à domicile pour travailler sur les compétences parentales, l'encadrement des enfants, le renforcement du lien familial et la communication entre les enfants et les parents. On accompagne aussi les parents dans les écoles. Pour ces parents, différents professionnels interviennent auprès de leurs enfants. Ils ne comprennent pas toujours qui est le psychoéducateur, l'éducateur et le psychologue. Il y a beaucoup de professionnels autour de cet enfant. Les intervenants aident le parent à comprendre qui sont ces personnes et quels sont les besoins de leurs enfants.

On les accompagne aussi dans les services de santé, jusqu'à aller à des rendez-vous avec eux. Parfois, il y a les barrières de la langue, il y a de l'incompréhension et il y a aussi de la résistance et des croyances qui sont différentes. Parfois, c'est difficile pour un parent d'accepter un diagnostic qu'un professionnel donne à son enfant. On est là pour démystifier tout ça. On est vraiment sur le terrain avec eux. Dans le processus de la protection de la jeunesse, nous participons vraiment à toutes les étapes; les intervenants vont aussi avec les parents dans les tribunaux afin de les préparer et de les rassurer. On est vraiment à domicile avec les parents et on les accompagne dans les différents systèmes avec lesquels ces parents trouvent plus difficile de transiger.

Ms. Ulysse: I'd like to add some additional information.

[English]

We work from a strength-based model with the parents. We valorize the parents. We know they have challenges, but we're really working on their strengths.

The other thing is that, in that program — I'm an expert in youth protection, as is Marie Suzie; she has worked for 20 years in youth protection. That helped us bring that competency into the community sector so that we could build the program in the sense that it could be coherent with youth protection.

When we're working with the parent, we keep the notes. We have a very thorough way of working, but, at the same time, we have a very clinical way of working within the families. We go into the environment and see that hydro is about to cut the bill. I can't let them be on the street. So there is a community part that we bring in. We find a food bank here. It's smaller-scale youth protection, so to speak, so we can afford to do that. I know we've done 1,000 over a few years, but we were able to give them really individualized services. At the end, it pays. The kids end up being successful, and it really helped.

Senator Bernard: Are you working specifically with youth who are transitioning out of provincial care?

Ms. Ulysse: We're essentially working at the front end more than the rear end, but our goal is to eventually work at different levels. Right now, we're working with families who are newly signalled. We say, "No, no, no. We don't need to do that. We don't need to start fighting with youth protection and end up having your kids in placement. We're going to prevent it. We can work with you and strengthen you so we can make you more solid and be okay at the end."

When we look at the over-representation of, for example, the two groups in the sector where we work that are really over-represented — but it's pretty much the same across Quebec; we're from Quebec — you have the Black community and the Indigenous community. Those two communities are really highly over-represented. So unless we try new strategies and look at the system in a different way, I don't know.

Mme Ulysse : J'aimerais ajouter un complément d'information.

[Traduction]

Nous travaillons avec les parents sur la base d'un modèle axé sur la force. Nous valorisons les parents. Nous savons qu'ils ont des difficultés, alors nous travaillons vraiment sur leurs points forts.

D'autre part, dans ce programme... Je suis une experte en protection de la jeunesse, tout comme Mme Casséus, qui a travaillé pendant 20 ans dans le domaine de la protection de la jeunesse. Nous avons pu transposer ces compétences dans le secteur communautaire afin de construire un programme cohérent avec la protection de la jeunesse.

Lorsque nous travaillons avec un parent, nous conservons les notes. Nous avons une méthode de travail très rigoureuse, mais, en même temps, nous avons une méthode de travail très clinique auprès des familles. Nous nous rendons dans leur environnement, nous voyons qu'Hydro-Québec est sur le point de couper le service. Je ne peux pas les laisser à la rue. Donc, nous apportons l'aspect de la communauté. Nous trouvons une banque alimentaire, ici. Il s'agit d'une protection de la jeunesse à plus petite échelle, on peut le dire ainsi, et nous pouvons donc le faire. Je sais que nous avons vu 1 000 familles en quelques années, mais nous avons pu leur offrir des services vraiment personnalisés. En fin de compte, c'est payant. Les enfants finissent par réussir, et cela a véritablement aidé.

La sénatrice Bernard : Travaillez-vous spécifiquement avec les jeunes qui quittent les services provinciaux?

Mme Ulysse : Nous travaillons essentiellement en première ligne plutôt qu'à l'arrière, mais notre objectif est de travailler à différents niveaux. Pour le moment, nous travaillons avec des familles qui viennent d'être signalées. Nous leur disons : « Non, non, non. Nous n'avons pas besoin de faire cela. Nous n'avons pas à nous battre avec la protection de la jeunesse pour finir par placer vos enfants. Nous allons éviter cela. Nous pouvons travailler avec vous et vous renforcer, afin que vous soyez plus solides et que tout aille bien à la fin. »

Lorsqu'on examine la surreprésentation, par exemple, les deux groupes les plus surreprésentés dans le secteur où nous travaillons — mais c'est à peu près la même chose dans tout le Québec; nous venons du Québec —, vous avez la communauté noire et la communauté autochtone. Ces deux communautés sont fortement surreprésentées. Alors, à moins d'essayer de nouvelles stratégies et d'envisager le système sous un autre angle, je ne sais pas.

[Translation]

Senator Gerba: Thank you very much. We're really pleased to have you here today and to hear you talk about prevention and what you're doing upstream, because that's where the problem lies. We've heard a lot of witnesses say that they're out of the system, and you've come to talk to us about what you're doing upstream, so it's very interesting.

Ms. Casséus, you explained that some young people who lose their support regularly end up homeless. Ms. Ulysse, you emphasized the need to be more proactive in the support we give to our young people who are very vulnerable. You're talking about young people from Black and Indigenous communities. What should we do to prevent young people leaving the system from becoming homeless? When they leave the system, is there a way to prevent them from becoming homeless? Do families find their children? To help them, you talked about adding money for these families and about the \$2,000 we can save by avoiding foster care. Do we need a system that allows us to donate money? Is it a financial issue?

Ms. Ulysse: I gave you some statistics towards the end of my presentation. These statistics showed that the reintegration of children into living environments, not necessarily at the end of the placement, but in general, has a 13% failure rate when children are reintegrated within the first year. Over a period of three, four or five years, we're talking about a 50% failure rate. Many children will leave the system. A minority will be able to stay in the foster family, because they will have really integrated and become like their children. There is a certain percentage for whom there is some protection in the real ties that will have been forged with the family.

Others will return to the parent from whom they have been protected for so many years. The statistics are no different from what the literature tells us. We've worked with the child, but we haven't made as much progress with the parent. So the child returns to a parent who is a bit of a stranger, and that creates tensions. We have two adults. It's not a good family safety net for this child.

There should be resources, financial or otherwise, to help these young people. If they find themselves in a very vulnerable situation, what will happen to them? I know that youth centres have foundations that can sometimes help young people if they find themselves in a vulnerable situation. Beyond any program, you may have a young person who really needs a helping hand and can't call Mom or Dad because they've been returned to Mom or Dad and the relationship has broken down. You have to

[Français]

La sénatrice Gerba : Merci beaucoup. Nous sommes vraiment très contents de vous avoir ici aujourd'hui et de vous entendre parler de prévention et de ce que vous faites en amont, parce que c'est là où le bâton blesse. On a entendu beaucoup de témoins dire qu'ils sont sortis du système et vous venez nous parler de ce que vous faites en amont, donc c'est très intéressant.

Madame Casséus, vous avez expliqué que certains jeunes qui perdent leur accompagnement finissent régulièrement en situation d'itinérance. Madame Ulysse, vous avez mis l'accent sur la nécessité d'anticiper davantage le soutien que nous donnons à nos jeunes qui sont très vulnérables. Vous parlez des jeunes des communautés noires et autochtones. Comment devrions-nous procéder pour prévenir cette situation d'itinérance des jeunes qui sortent du système? Lorsqu'ils sortent du système, est-ce qu'il y a une façon de prévenir pour qu'ils ne se retrouvent pas en itinérance? Est-ce qu'il y a des familles qui retrouvent leurs enfants? Pour les aider, vous avez parlé d'un ajout d'argent pour ces familles et d'un montant de 2 000 \$ qu'on peut économiser en évitant les familles d'accueil. Est-ce qu'il faut un système qui permet de donner de l'argent? Est-ce une question financière?

Mme Ulysse : Je vous ai donné certaines statistiques vers la fin de ma présentation. Ces statistiques montrent que la réintégration des enfants dans les milieux de vie, pas nécessairement à la fin du placement, mais en général, a un taux d'échec de 13 % lorsque les enfants sont réintroduits au cours de la première année. Sur une période de trois, quatre ou cinq ans, on parle d'un taux d'échec de 50 %. Beaucoup d'enfants vont quitter le système. Une minorité pourra rester dans la famille d'accueil, car ils se seront vraiment intégrés et ils seront devenus comme leurs enfants. Il y a un certain pourcentage de personnes pour qui il y a une certaine protection dans les liens réels qui auront été tissés avec la famille.

D'autres retourneront chez le parent dont on l'a protégé pendant tant d'années. Les statistiques ne sont pas différentes de ce que la littérature nous dit. On a travaillé avec l'enfant, mais on n'a pas avancé autant avec le parent. L'enfant retourne donc vers un parent qui est un peu un étranger et cela crée des tensions. On a deux adultes. Ce n'est pas un bon filet de protection familiale pour cet enfant.

Il faudrait avoir des ressources, financières ou autres, pour aider ces jeunes. S'ils se retrouvent en situation de grande vulnérabilité, que leur arrivera-t-il? Je sais que les centres jeunesse ont des fondations qui peuvent parfois aider les jeunes s'ils se retrouvent dans une situation vulnérable. Au-delà de tout programme, vous pouvez avoir un jeune qui aura vraiment besoin d'un coup de main et qui ne peut pas appeler maman ou papa, car il a été retourné chez maman ou papa et que la relation

plan for that. The work we do with parents isn't lost; it also remains very long-term work, and that's important.

Senator Gerba: If you had one specific recommendation to make to the federal government, what would it be?

Ms. Ulysse: If I had to choose, I'd really go for prevention. At the federal level, you have a huge responsibility towards Indigenous communities and all communities, but especially those that are overrepresented in the youth protection system and have particular issues. We have to act on prevention and preserve families. What happens is that it happens again. A child who has been made vulnerable becomes a vulnerable parent. There's a cycle we want to break.

Senator Gerba: Thank you.

[English]

Senator Arnot: Thank you for coming today, witnesses.

It sounds like the Option Protection model is a very exciting and new way of looking at things. It is a different lens you are using, and it is an upstream approach, which I think is remarkable. I am happy to hear about that. I would like to know how BCHM evaluates the success of a program like Option Protection. How long has it been in place? What kind of budget do you have? And how do you sustain the funding required to keep this model moving in a good direction? Because it sounds to me like this model could have applicability throughout Canada.

Ms. Ulysse: It is a good question.

What I would say is that we've been funded — the director of the centre is right there. I don't really take care of the finances. We've been helped a lot by Centraide and the Chagnon Foundation, which really believed in the program from the get-go. Once the program was able to establish results, then we were able to establish a formal partnership where the youth centre is providing some funding — minimal but still some funding — for the program.

Right now, I have to tell you that the Quebec Minister of Health and Social Services has approached us. They said they looked at the data, and they were very impressed because the families are not resignalled. So the success is really in terms of whether they are signalled back to protection. They are not, so it demonstrates that the program works. Basically, they have told us that their goal was to establish the program throughout Quebec, in every region of Quebec.

s'est brisée. Il faut le prévoir. Le travail que l'on fait avec les parents n'est pas perdu; cela reste aussi un travail à très long terme, et c'est important.

La sénatrice Gerba : Si vous aviez une recommandation précise à faire au gouvernement fédéral, quelle serait-elle?

Mme Ulysse : Si je devais choisir, j'irais vraiment vers la prévention. Au fédéral, vous avez une énorme responsabilité envers les communautés autochtones et toutes les communautés, mais en particulier celles qui sont surreprésentées dans le système de protection de la jeunesse et qui ont des enjeux particuliers. Il faut agir en matière de prévention et préserver les familles. Ce qui arrive, c'est que cela se reproduit. Un enfant qui a été fragilisé devient un parent fragile. Il y a un cycle que l'on veut briser.

La sénatrice Gerba : Je vous remercie.

[Traduction]

Le sénateur Arnot : Chers témoins, merci d'être venues ici aujourd'hui.

Il semble que le modèle d'Option Protection soit une façon emballante et nouvelle de voir les choses. Vous avez une optique différente, et c'est une approche en amont, ce que je trouve remarquable. Je suis heureux d'apprendre tout cela. J'aimerais savoir comment le BCHM évalue la réussite d'un programme comme Option Protection. Depuis combien de temps est-il en place? De quel type de budget disposez-vous? Comment maintenez-vous le financement nécessaire pour que ce modèle continue à évoluer dans la bonne direction? Il me semble que ce modèle pourrait s'appliquer à l'ensemble du Canada.

Mme Ulysse : C'est une bonne question.

Nous avons été financés — le directeur du centre est juste là. Je ne m'occupe pas vraiment des finances. Nous avons reçu beaucoup d'aide de Centraide et de la Fondation Chagnon, qui ont vraiment cru au programme depuis le début. Une fois que le programme a été en mesure de faire voir ses résultats, nous avons pu établir un partenariat officiel, selon lequel le centre de jeunesse verse du financement — un financement minimal, mais c'est toujours du financement — au programme.

En ce moment, je dois dire que le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec a communiqué avec nous. Il nous a dit qu'il avait examiné les données et qu'il était très impressionné parce que les familles n'ont pas été signalées à nouveau. La réussite réside dans le fait que ces familles n'ont plus été signalées à la protection de la jeunesse. Elles ne le sont pas, ce qui prouve que le programme fonctionne. Bref, il nous a dit que l'objectif était d'établir le programme dans tout le Québec, dans toutes les régions du Québec.

Right now, they've asked us to train another region, which is Montérégie. We have provided them with the training and the development, so they are ready to start the program. We were waiting for the funding, and that funding has arrived. I anticipate that shortly, within the upcoming weeks or months, the program will be starting in the new region. In Montérégie, the program will not — because ours was really specific to the Black community. In Montérégie, it will be for all minorities. Apparently, that will be the focus. They are looking at that, so it's going to be expanding to a second site.

Senator Arnot: That's great. Congratulations.

Are there still areas of improvement that you see now in your model?

Ms. Ulysse: Absolutely. It continues.

The biggest concern we had was to — because I always said to the board, I always told them, you know what, those families are really fragile. It is like when you have a patient in the ICU, and they are out of the ICU, and you say, okay, good. But not necessarily. They are really fragile. For us, it was important to have the opportunity to return and visit the families where they are and see how they are doing. That exercise was extremely important. We were able to do that over the past year. I have to tell you, we have covered the families that we closed in 2020, 2021 and 2023. Right now, we are doing the second phase of that exercise with the families of 2022 and 2024, but the data is the same. The families are strengthened. That's one thing.

The new exercise that we will be doing with the program is that we are going to try — I will see if we can, but we're trying to see — we want to demonstrate — that's our challenge — that investing in the families now is much cheaper than having the kids come into care and then degrade. We've approached an expert to see if, from the data that we have, they are able to pull a cost analysis of the program. That's the plan we have for this current year.

Senator Arnot: Thank you very much. Congratulations on your program, and thank you for sharing it with another region. I think of it as a model for the rest of Canada, probably, if you really look at it.

Ms. Ulysse: Could be.

[*Translation*]

Ms. Casséus: I would like to add a comment about success. What the parents have to say speaks volumes. They are very grateful. They let a caseworker into the privacy of their homes and see how it changes their lives.

Pour le moment, on nous a demandé de former une autre région, la Montérégie. Nous leur avons fourni la formation et le soutien nécessaires, de sorte qu'ils sont prêts à lancer le programme. Nous attendions le financement, et il est arrivé. Je m'attends à ce que le programme soit lancé sous peu dans la nouvelle région, d'ici quelques semaines ou quelques mois. En Montérégie, le programme ne le sera pas, parce que le nôtre ciblait spécifiquement la communauté noire. En Montérégie, le programme s'adressera à toutes les minorités. Apparemment, ce sera l'objectif. C'est ce qui est envisagé, et le programme s'étendra à un deuxième site.

Le sénateur Arnot : C'est formidable. Félicitations.

Y a-t-il encore place à l'amélioration, dans votre modèle?

Mme Ulysse : Absolument. Cela continue.

Notre plus grande préoccupation était... Car j'ai toujours dit au conseil d'administration, vous savez quoi, ces familles sont vraiment fragiles. C'est comme lorsqu'un patient est aux soins intensifs, quand il en sort, on se dit, d'accord, c'est bien. Sauf que ça ne l'est pas nécessairement. Ils sont tellement fragiles. Alors, pour nous, c'était important de pouvoir retourner voir les familles là où elles se trouvent et de voir comment elles se portent. C'était un exercice extrêmement important. Nous avons pu le faire, au cours de l'année dernière. Je dois dire que nous avons couvert les familles avec lesquelles nous avons cessé de travailler en 2020, 2021 et 2023. Nous sommes actuellement dans la deuxième phase de cet exercice, avec les familles de 2022 et 2024, mais les données sont les mêmes. Les familles sont plus fortes. C'est une chose.

Le nouvel exercice que nous allons faire, avec le programme — je vais voir si nous pouvons le faire, c'est notre défi —, sera de démontrer qu'investir dans les familles maintenant coûte beaucoup moins cher que de prendre des enfants en charge, puisque ce sera pire par la suite. Nous avons contacté un expert pour voir si, à partir des données que nous avons recueillies, il pourra effectuer une analyse des coûts du programme. C'est notre projet pour l'année en cours.

Le sénateur Arnot : Merci beaucoup. Félicitations pour votre programme et merci de le partager avec une autre région. Je considère ce programme comme un modèle pour le reste du Canada, probablement, si l'on regarde de plus près.

Mme Ulysse : Il pourrait l'être.

[*Français*]

Mme Casséus : J'aimerais ajouter un commentaire concernant le succès. Le témoignage des parents en dit long. Ils sont fort reconnaissants. Ils accueillent un intervenant dans leur vie et leur intimité et ils voient le changement que cela apporte dans leur vie.

The number of youth protection referrals increases every year. That means the caseworkers are satisfied. There is a bond of trust between us and youth protection. The caseworkers welcome the cooperation we've established. It makes their job easier. Families are often resistant because they don't understand the system; it's quite intimidating for them. As a result, having someone come in and simply break through all that is very important.

As Ms. Ulysse said, when we're able to work with a parent and keep a child out of foster care, as our program does, or a child in care is returned home, those are signs of success. The process offers benefits in terms of not just quality, but also quantity given the savings to society.

[English]

Senator Osler: Thank you to the witnesses for being here.

My background is in health care, and within health care we have conversations about anti-Black racism and Indigenous racism in the system. You did speak about the over-representation of Black and Indigenous youth in care. Based on your experiences, can you please share with the committee and talk about any anti-Black discrimination or racism within the system that you've encountered? On the flip side to that, you can talk about any strategies or solutions to counter the racism and discrimination.

Ms. Ulysse: In working with that program, we've been working a lot with the youth centre, for example, the francophone youth centre on the Island of Montreal. I'm always puzzled by how little diversity there is in the staff composition of the centre when you have such diversity and over-representation of minorities within the clientele. Already, there, that is something that needs to be done. I don't think people want to act a certain way or not, but we need each other. A different lens brings a different perspective. Right now, we're doing it from an external angle because we're really collaborating well, but we're external to the system, in a way.

That has generated reflections for us, and we have another program that's not *Option Protection* but it is something else. With the influx of immigration — everybody is talking about it right now — we have a lot of people with all kinds of qualifications who have come here. They may be qualified to work, but the pathway for them is not easy. If we can help them to have their qualifications recognized, or if they need to complete a short piece of schooling to make sure that they are able to get that social work — here we are talking about social work — accreditation, then perhaps the workforce could be more

Aussi, en ce qui a trait aux intervenants de la protection de la jeunesse, le nombre de références à la DPJ augmente d'année en année. Cela veut dire qu'ils sont satisfaits. Il y a un lien de confiance qui s'est créé entre nous et la protection de la jeunesse. Ces intervenants accueillent favorablement cette collaboration qu'on a établie. Cela vient faciliter leur travail. Il y a souvent de la résistance en raison de la méconnaissance de ce système très imposant pour les familles. Il est donc important d'avoir quelqu'un qui vient simplement dénouer cette impasse.

Comme Mme Ulysse l'a dit, un parent avec qui l'on arrive à travailler et un enfant dont on évite le placement — c'est le cas de notre programme — ou des enfants qui sont placés et qui retournent à leur domicile, ce sont tous des témoignages de succès, non seulement sur le plan qualitatif, mais quantitatif dans tout ce que cela fait gagner à la société en ce qui a trait aux économies.

[Traduction]

La sénatrice Osler : Merci à tous les témoins d'être là.

J'ai travaillé dans le domaine de la santé et, dans ce secteur, nous avons des discussions sur le racisme antinoir et le racisme envers les Autochtones dans le système. Vous avez parlé de la surreprésentation des jeunes Noirs et des jeunes Autochtones en famille d'accueil. Étant donné votre expérience, pourriez-vous nous parler des types de discrimination ou de racisme antinoir que vous avez rencontrés dans le système? À l'inverse, vous pouvez nous parler de stratégies ou de solutions pour lutter contre le racisme et la discrimination.

Mme Ulysse : Dans le cadre de ce programme, nous avons beaucoup travaillé avec les centres jeunesse, par exemple le centre jeunesse francophone de l'Île de Montréal. Je suis toujours surprise par le peu de diversité dans le personnel du centre, alors qu'il y a une telle diversité et une surreprésentation des minorités dans la clientèle. C'est déjà un dossier auquel il faut s'attaquer. Je ne crois pas que les gens veuillent agir d'une certaine façon ou d'une autre, mais nous avons besoin les uns des autres. Un regard différent apporte une perspective différente. Pour le moment, nous le faisons d'un point de vue externe parce que nous collaborons très bien, mais nous sommes à l'extérieur du système, d'une certaine façon.

Cela nous a fait réfléchir, et nous avons un autre programme qui n'est pas Option Protection, mais autre chose. Avec l'afflux d'immigrants — tout le monde en parle en ce moment —, plusieurs personnes avec toutes sortes de qualifications sont arrivées ici. Elles sont peut-être qualifiées pour travailler, mais le parcours ne sera pas facile. Si nous pouvons les aider à faire reconnaître leurs qualifications, ou si elles doivent suivre une courte formation pour obtenir une accréditation en travail social — nous parlons ici de travail social —, alors peut-être que la main-d'œuvre pourrait être plus diversifiée. Cela ne veut pas

diverse. It is not to say that that is all, but that's just a tiny piece, and it's a very visible piece when you are working with the system.

[*Translation*]

Ms. Casséus: I would add that when we work alongside youth protection, having caseworkers from different cultures can improve the analysis of the family situation. I can tell you that even though both can be at the same meeting, they will each have a different way of interpreting a parent's reaction. Afterwards, they can discuss it, and the Option Protection caseworker can refer to comments that were made and say, "That wasn't exactly what the parent meant."

I can tell you that the youth protection caseworkers welcome that perspective and discussion. Ultimately, they want what's best for the child and thus a proper grasp of the situation. We like to say that everyone has biases. Dealing with another person and stepping into their world shows us other ways of seeing things, including the pace at which people progress, their migration path and their beliefs. We bring that awareness to the people we work with, not only in youth protection, but also in the other systems involved.

[*English*]

Senator Bernard: Thank you both again.

I want to walk about intersectionality. I am wondering if, through your organization, if you are dealing with issues related to children with disabilities and also children who identify as part of the LGBTQ communities and whether those realities show up differently in your work and, if so, how?

Ms. Casséus: For LGBTQ, it hasn't. We have not had that issue yet in terms of the families or the children we have received. I'm forgetting the first part of the question.

Senator Bernard: Children with disabilities.

Ms. Casséus: Yes, definitely. A lot of children with autism or learning disabilities and also hyperactivity are, I would say, the main difficulties that children present who are in my workers' caseloads. What is often difficult for the parents is to go from their own beliefs and to receive this alternative. That's how we present it. We welcome them in how they understand and how they believe why their children are in such a way and have those challenges, but we then also offer them alternatives. We are not

dire que c'est tout, mais ce n'est qu'une petite partie, et c'est une partie très visible lorsque vous travaillez avec le système.

[*Français*]

Mme Casséus : J'ajouterais que, dans le travail en co-intervention, les intervenants de cultures différentes ont l'occasion de bonifier ce qui est perçu dans l'analyse qu'on fait de la situation de la famille. Je peux vous affirmer que les intervenants peuvent être concrètement dans la même rencontre, mais qu'un parent peut réagir d'une façon, et on peut le comprendre, mais l'autre peut dire que non, ce n'était pas cela. Après la rencontre, ils peuvent se parler et l'intervenant d'Option Protection peut reprendre des choses en disant : « Ah! Ce n'était pas exactement ce que le parent voulait dire. »

Je peux vous dire que tout cet échange est accueilli favorablement par les intervenants de la protection de la jeunesse. Ultimement, ils veulent le bien-être de l'enfant et ils veulent bien comprendre la situation. On aime dire qu'on a tous des biais. Le fait d'être confronté à l'autre et de rentrer dans son monde nous permet de réaliser qu'il y a d'autres façons de voir les choses et de respecter le rythme, le parcours migratoire et les croyances des gens. Ce sont des sensibilisations que nous faisons au cours de ce travail avec les intervenants, non seulement ceux de la protection de la jeunesse, mais aussi les autres intervenants des différents systèmes avec lesquels nous travaillons.

[*Traduction*]

La sénatrice Bernard : Je vous remercie encore toutes les deux.

J'aimerais parler d'intersectionnalité. Je me demandais si, dans votre organisme, vous traitez de questions liées aux enfants en situation de handicap et aux enfants qui s'identifient aux communautés LGBTQ. Est-ce que ces réalités se manifestent différemment dans votre travail et, si c'est le cas, comment se manifestent-elles?

Mme Casséus : En ce qui concerne les communautés LGBTQ, le cas ne s'est pas présenté. Le cas ne s'est pas encore présenté dans les familles ou chez les enfants que nous avons reçus. J'ai oublié la première partie de la question.

La sénatrice Bernard : Les enfants en situation de handicap.

Mme Casséus : Oui, certainement. L'autisme ou les troubles de l'apprentissage et l'hyperactivité sont, je dirais, les difficultés principales des enfants dont s'occupent les travailleurs. Pour les parents, ce qui est souvent difficile, c'est de se défaire de leurs propres croyances et d'accepter cette option. C'est ainsi que nous présentons les choses. Nous les accueillons dans leur façon de comprendre et d'admettre la raison pour laquelle leurs enfants sont comme ils sont et ont ces difficultés, mais nous leur offrons

here to tell parents what they are supposed to believe, but to offer our support.

As I said earlier, our workers go with them to those medical appointments and take the time to explain to them, and also when they get back home and see them there, to empower them, as Marie Pierre was saying, to see them pinpoint their strengths. They have been through a lot, and they are doing the best they can. That's the way we work with those families and those children.

Senator Bernard: Often those families with children with disabilities have a lot of additional needs. Does your program fill some of those gaps?

Ms. Casséus: I would say, unfortunately, we are not at the point where we can offer specific services for those children, but we do accompany them to those specific appointments and refer them. We do a lot of going in with the parents, because often just telling them to call somewhere, it is difficult for them to understand what is expected of them, so we actually go with them.

Ms. Ulysse: And we make sure they have access to the services. One thing that surprised me is the distance that existed between certain communities and the first-line services. I remember there was a community that called on us because, during COVID-19, they felt they had a lot of mental health issues in their community. When we sat and were talking to people and said that they can go to the CLSC, they said, "We didn't think of that." I really felt that, my god, sometimes the people who need the services the most feel very distant from the services that are, indeed, accessible to everybody. How can we fill that gap and bring them closer to the services? For those specific families, we do that. We bring them closer to the services.

The Chair: On behalf of the committee, I would like to sincerely thank the witnesses for appearing before us today. Your testimony will help us in our deliberations as we move forward.

(The committee adjourned.)

également d'autres options. Nous ne sommes pas là pour dire aux parents ce qu'ils devraient croire, mais pour leur offrir notre soutien.

Comme je l'ai dit plus tôt, nos travailleurs accompagnent les parents aux rendez-vous médicaux et prennent le temps de leur expliquer, mais aussi lorsqu'ils rentrent chez eux et qu'ils les voient, de les responsabiliser, comme le disait Mme Ulysse, pour reconnaître leurs points forts. Ils ont traversé énormément d'épreuves et font de leur mieux. C'est ainsi que nous travaillons avec ces familles et ces enfants.

La sénatrice Bernard : Très souvent, les familles avec des enfants en situation de handicap ont beaucoup de besoins supplémentaires. Votre programme comble-t-il ces écarts?

Mme Casséus : Je dois dire que, malheureusement, nous n'en sommes pas encore au point où nous pouvons offrir des services spécifiques pour ces enfants, mais nous les accompagnons aux rendez-vous et nous les orientons. Souvent, nous accompagnons les parents, car il est difficile pour eux de comprendre ce que l'on attend d'eux lorsqu'on leur dit simplement de se présenter quelque part; c'est pourquoi nous les accompagnons.

Mme Ulysse : Nous nous assurons aussi qu'ils ont accès aux services. Une chose qui m'a surprise, c'est la distance entre certaines communautés et les services de première ligne. Je me souviens que les membres d'une communauté avaient fait appel à nous parce que, pendant la COVID-19, ils trouvaient qu'il y avait beaucoup de problèmes de santé mentale au sein de leur communauté. Nous avons discuté avec eux et nous leur avons dit qu'ils pouvaient se rendre dans un CLSC, et ils nous ont répondu : « Nous n'avions pas pensé à cela ». J'ai vraiment eu l'impression que, parfois, les gens qui ont le plus besoin de services se sentent très éloignés de ces services alors qu'en réalité, ils sont accessibles à tout le monde. Comment pouvons-nous combler cette lacune et les rapprocher des services? C'est ce que nous faisons pour ces familles en particulier. Nous les rapprochons des services.

La présidente : Au nom du comité, j'aimerais remercier sincèrement les témoins d'avoir comparu devant nous aujourd'hui. Votre témoignage nous aidera pendant nos délibérations au fur et à mesure que nous avançons.

(La séance est levée.)